

**Horaires des prières**

Fajr : 04h21 Dohr : 12h45  
Asr : 16h31 Maghreb : 19h34 Isha : 21h04

**Iftar : 19h34**  
**Imsak : 04h11**

**MÉTÉO**

Alger	: 22°	14°
Oran	: 24°	14°
Annaba	: 27°	13°
Béjaïa	: 23°	10°
Tamanrasset	: 37°	23°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

**Le scrutin de liste ouverte à la proportionnelle consacre le choix de l'électeur et barre la route à l'argent sale**

P. 24

DÉCÈDÉ À L'ÂGE DE 100 ANS

**Le moudjahid Ali Yahia Abdenour inhumé au cimetière de Ben Aknoun**

P. 24

ZONES D'OMBRE

## "Tous les besoins seront pris en charge" (Brahim Merad)

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad a affirmé, lundi à Batna, que "tous les besoins et les lacunes recensés dans les zones d'ombre seront pris en charge tôt ou tard". "Nous sommes chargés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de suivre et promouvoir les zones d'ombre et prendre en charge les doléances des citoyens", a-t-il dit. En réponse aux préoccupations des citoyens, M. Merad a indiqué que "Batna est la 50<sup>ème</sup> wilaya que nous visitons dans le pays et nous voulons à travers ces visites rassurer les citoyens que tous leurs besoins dans le cadre des zones d'ombre seront réalisés dans leurs moindres détails".

P. 4  
DKnews-APS



EDUCATION

**Trois syndicats appellent à une réaction «favorable» à leurs revendications socio-professionnelles**

P. 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**L'USTHB a formé plus de 100.000 diplômés depuis sa création en 1974 (ministre)**

P. 3

TINDOUF

**La confection de la Kheïma, un métier jalousement préservé**

P. 8

SANTÉ

**GROSSESSE ET FATIGUE**

**À chaque étape, nos conseils**

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE)

**La JSK pour terminer leader, l'ESS veut croire au "miracle"**

P. 21



PATRIMOINE

**Le tapis des Nememcha, témoignage vivace de l'identité culturelle locale**

P. 16

JUSTICE

**Des peines de 3 et 5 ans de prison ferme requises contre l'activiste Amira Bouraoui impliquée dans deux affaires différentes**

P. 24

## ALGER

### 1.000 lampes LED pour des mosquées et écoles coraniques



Le ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé lundi une opération de promotion de l'éclairage LED au niveau des mosquées et des écoles coraniques a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette première opération a vu la distribution de 1.000 lampes LED dans 14 circonscriptions de la wilaya d'Alger, précise la même source, ajoutant "qu'elle sera généralisée sur tout le territoire national".

Le ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables a lancé cette opération dans le cadre de ses missions de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, souligne le document.

## AIN DEFLA

### Deux morts et deux blessés graves dans un accident de la circulation sur l'autoroute est-ouest

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été atteintes de blessures graves dans un accident de la circulation survenu, lundi, sur l'axe de l'autoroute est-ouest traversant le lieu dit « Ouled El Mahdi » de la wilaya d'Ain Defla, selon un communiqué rendu public par la direction de la protection civile de la wilaya. Selon le document, l'accident est survenu aux environs de 14h00, sur l'axe de l'autoroute est-ouest traversant le lieu dit « Ouled El Mahdi » de la wilaya d'Ain Defla, en direction d'Alger, où un véhicule touristique s'est renversé, après avoir percuté un camion. L'accident a causé la mort de deux personnes, âgées de 22 et de 29 ans, en plus de blessures graves à deux autres (24 et 35 ans), selon la même source, signalant l'intervention de l'unité de la protection civile de Khemis Miliana, soutenue par le centre d'assistance sur routes « Ben Zeghimi », pour porter secours aux blessés et le transfert des dépollués des deux victimes vers la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana.

## COMMERCE

### Installation des membres de la commission nationale d'apposition du code à barres

Les membres de la commission nationale d'apposition du code à barres sur les produits ont été installés lundi à Alger, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce, précisant que la commission définira les organisations exerçant cette activité.

La généralisation de l'utilisation du code à barre permettra d'assurer la traçabilité des produits et de stocker des informations liées à la qualité et à la sécurité des consommateurs, a précisé le ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui présidait la cérémonie d'installation au siège de son département ministériel.

Ce mécanisme (code à barres) est de nature à contribuer à l'organisation du marché intérieur et aux opérations de contrôle. Il permettra de protéger le produit national de la contrefaçon, a ajouté le ministre. A cette occasion, M. Rezig a mis l'accent sur la nécessité d'un plan d'action avec les ministères de l'Industrie et de l'Industrie pharmaceutique pour assurer la conformité des produits aux normes internationales, d'autant, a-t-il dit, que de nombreux pays imposent cette caractéristique, notamment pour les médicaments. Le ministre a en outre affirmé que le code à barre sera à l'avenir exigé pour toutes les marchandises importées.

## MOUDJAHIDINE

### Tissemsilt : décès du moudjahid Kahia Slimane

Le moudjahid Kahia Slimane est décédé lundi à Bordj Emir Abdelkader (wilaya de Tissemsilt) à l'âge de 83 ans suite à une maladie, a-t-on appris auprès du Musée de wilaya du moudjahid. Le défunt, né en 1938 à Tighzirt (commune de Emir Abdelkader), avait rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale en 1959 dans la zone 3 de la wilaya IV historique puis dans les wilayas II et III historiques. Pour rappel, quatre de ses frères, Mahmoud, Said, Abdelkader et Bachir sont des chouhadas, tombés au champ d'honneur pour l'indépendance de l'Algérie. Le corps du regretté moudjahid a été inhumé au cimetière "Oum El Qoubour" dans la commune de Bordj Emir Abdelkader.

## GRUPE GIPLAIT

### Une unité de production de cheddar en projet à Sétif



Le groupe public spécialisé dans les produits laitiers, Giplait, compte réaliser une unité de production de cheddar dans la wilaya de Sétif, a indiqué lundi à Alger son PDG, Mouloud Harim. "L'étude de ce projet est terminée et l'appel d'offre sera lancé ces jours-ci", a précisé M. Harim.

Donnant plus de détails, il a révélé que 50.000 litres/jour de lait de vache seront traités au niveau de cette unité, ce qui correspond à environ 4.000 kilos de cheddar par jour.

"Cela pourrait évoluer" selon la quantité et aussi la qualité du lait collecté, ajoute-il.

M. Harim a fait savoir que l'objectif de Giplait est de proposer des produits "de qualité et en quantité suffisante", que ce soit en matière de fromages, de toutes sortes, et de beurre "afin de réduire et à terme arrêter l'importation de ces produits".

## SAIDA

### Ouverture et aménagement de plus de 160 km de sentiers forestiers



La conservation des forêts de la wilaya de Saida a lancé une opération d'ouverture et d'aménagement de 16,4 km de sentiers forestiers a-t-on appris lundi auprès de ses services. L'opération cible de nombreuses zones à travers toutes les communes de la wilaya avec 21 km dans les zones de Fatah Said, Khellil Miloud et Sidi Ali (commune de Ouled Khaled), 16 km dans les zones de Nakmout et Ouled Zaid (commune de Sidi Ameur) et 18 km dans les localités de Bouhawa et Ouled Benalou dans la commune d'Ain Soltane et autres, a-t-on précisé.

L'entreprise algérienne de génie rural supervise ces travaux dotés d'une enveloppe de 340 millions DA dans le cadre du Fonds national de développement rural. Les délais de réalisation ont été fixés de deux à trois mois et la conservation des forêts assurera le suivi du projet.

## ORAN

### Un mort et un blessé dans un accident de la circulation



Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu dans la localité de Sidi El Bachir dans la commune de Bir El Djir (Oran), a-t-on appris lundi auprès des services de la Protection civile (PC).

L'accident s'est produit dimanche soir au niveau de la route nationale (RN 11) suite à une collision entre deux véhicules et un camion faisant un mort sur place (un cinquantenaire) et un blessé (30 ans).

Les agents de la protection civile ont fourni les premiers soins au blessé avant de le transférer vers les urgences de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954".

La dépouille de la victime a été déposée à la morgue du même hôpital, a-t-on indiqué.

Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

## CHLEF

### Neutralisation d'un réseau de dealers de drogues

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes, la brigade de recherches et d'intervention a neutralisé un réseau de dealers activant au niveau de ville de Chlef et saisi en leur possession 63.420 comprimés psychotropes, a indiqué à l'APS, le chargé de communication auprès de ce corps, le commissaire de police Cherif Ankoud.

Ce réseau a été mis hors d'état de nuire, grâce à l'exploitation d'informations portant sur la présence de personnes qui écoulaient des psychotropes au niveau de quartiers et rues de la ville de Chlef.

Les investigations menées dans le cadre de cette affaire ont permis, selon la même source, l'arrestation de cinq suspects, âgés entre 28 et 55 ans, avec la saisie en leur possession de 63.420 comprimés psychotropes, a-t-on précisé.

Les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour "possession et vente illégale de psychotropes dans le cadre d'un réseau criminel organisé".

## OUARGLA

### Saisie de plus d'un kilogramme d'or brut

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de wilaya d'Ouargla ont saisi pas moins de 1,194 kilogramme d'or brut destiné à la



commercialisation illégale, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. La saisie a été opérée lors d'un barrage dressé par les éléments de la BRI lors de l'interception d'un véhicule touristique, avec à son bord quatre individus (20 à 39 ans) qui ont été arrêtés sur place en possession de la quantité précitée du précieux métal, a-t-on précisé à la cellule de communication de la sûreté de wilaya, ajoutant que la fouille du véhicule a permis aux policiers de mettre la main également sur une somme de 40.000 DA, des téléphones portables ainsi que des objets utilisés dans le charlatanisme.

Après finalisation des procédures légales, les quatre mis en cause, issus d'une wilaya dans l'extrême Sud du pays, seront présentés devant le Procureur de la République près le tribunal d'Ouargla, a-t-on indiqué.



## EDUCATION

## Trois syndicats appellent à une réaction «favorable» à leurs revendications socio-professionnelles

Trois syndicats relevant du secteur de l'Éducation nationale ont appelé lundi à une réaction « favorable » à leurs revendications socio-professionnelles et pédagogiques notamment la révision des programmes scolaires.

Dans un communiqué commun, l'Union nationale des personnels de l'Éducation et de la formation (UNPEF), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) et le Syndicat autonome des travailleurs de l'Éducation et de la Formation (SATEF) ont affirmé avoir tenu lundi une réunion pour « l'unification des efforts » et revendiquer la concrétisation d'une série de revendications socio-professionnelles et pédagogiques. Sur le plan socio-professionnel, ces syndicats revendiquent l'augmentation au double du « point indiciaire » et la révision du dossier d'indemnisation outre le droit à la retraite proportionnelle et la retraite sans condition d'âge en sus de l'application immédiate du décret 14/266 avec effet rétroactif.

Les revendications portent également sur le lancement des statuts



et la régularisation définitive des infractions financières en instance au niveau des wilayas en plus de la réparation de la situation des corps touchés par le reclassement

(les intendants, le personnel de l'orientation scolaire et professionnelle, les conseillers d'éducation, les employés des laboratoires, les assistants d'éducation et les

conseillers en alimentation scolaire ».

Il est également question de régulariser définitivement la situation des diplômés des écoles nor-

males supérieures et l'insertion des corps communs, des travailleurs professionnels et des enseignants contractuels dans le secteur de l'Éducation à l'image de leurs collègues ayant été insérés dans le cadre de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Concernant le volet éducatif et pédagogique, les revendications ont porté sur la révision des programmes scolaires et l'amélioration de la formation et les conditions de scolarisation en sus de la réduction du volume horaire pour tous les cycles tout en exemptant l'enseignant du primaire des missions non pédagogiques.

Le secteur de l'Éducation nationale connaît depuis dimanche des contestations des travailleurs et des enseignants à travers nombre de wilayas pour la concrétisation d'une série de revendications.

## UNIVERSITÉ

## De nouvelles infrastructures en vue à Alger (ministre)

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à Alger sera renforcé par la création d'écoles nationales supérieures et d'instituts spécialisés répondant aux exigences des métiers de demain, a affirmé lundi le ministre du secteur, Abdelbaki Benziane.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 47<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'USTHB et l'inauguration de nombre de structures universitaires dans la capitale, le ministre a fait savoir que la wilaya d'Alger accueillera "deux nouvelles écoles nationales au niveau du pôle technologique de Sidi Abdellah ainsi que d'autres écoles, instituts spécialisés et établissements de recherche et économiques, l'objectif étant de mettre en place un pôle scientifique et technologique d'excellence".

Ces infrastructures universitaires devront assurer des formations répondant aux exigences des métiers de demain à

l'ère du numérique et de l'innovation technologique", a ajouté le ministre, relevant qu'il s'agit de réaliser un développement économique au diapason des évolutions technologiques et la réalisation du développement durable. A cette occasion, M. Benziane a soutenu que l'inauguration d'un groupe de laboratoires de recherche au niveau de l'École nationale Polytechnique (ENP) d'El Harrach, composé de 12 laboratoires de recherche, une (1) plateforme technologique d'analyses physico-chimiques qui comprend 6 unités de recherche et une (1) maison des sciences à l'université Houari Boumediene des sciences et technologies, s'inscrit dans le cadre du "renforcement des capacités pédagogiques et de recherche de la wilaya d'Alger".

Et de rappeler, par là même, que la wilaya d'Alger comptait 19 établissements universitaires, 12 écoles supérieures et (2) Ecoles normales supérieures (ENS) ac-

cueillant 152.364 étudiants dans toutes les spécialités confondues encadrés par 9.453 professeurs de différents grades. Dans le souci de raccorder l'université à son environnement social et économique, le ministre a appelé les responsables des établissements éducatifs et de recherche de la wilaya d'Alger à "la conclusion de conventions avec les entreprises économiques et sociales publiques et privées en vue de la concrétisation de la coopération avec le partenaire économique nationale public et privé sous forme de véritables projets concrets, en sus d'œuvrer à la promotion de la créativité". A cette occasion, M. Benziane a donné des instructions à la famille universitaire de la wilaya d'Alger portant sur l'impératif d'"encourager la création de pôles d'excellence dans les écoles nationales supérieures ou de proposer l'ouverture de spécialités accessibles à travers une inscription nationale si les conditions

nécessaires sont réunies, notamment l'encadrement et les laboratoires pédagogiques, et ce, compte tenu de l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune à ce sujet".

Le premier responsable du secteur a insisté sur l'impératif de "poursuivre les efforts pour améliorer les prestations universitaires et effectuer des visites d'inspection et de contrôle sur terrain au niveau des structures de services en veillant à garantir des services de qualité aux étudiants notamment durant le mois de ramadhan, en sus d'œuvrer au respect des normes sanitaires lors de la préparation des repas et d'écouter et dialoguer avec les partenaires sociaux". Il convient de noter que la visite sur terrain du ministre, qui était accompagné du wali d'Alger, Youcef Chorfa et des responsables locaux, sera clôturée par l'organisation d'une rencontre avec la famille universitaire.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'USTHB a formé plus de 100.000 diplômés depuis sa création en 1974 (ministre)

L'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a formé plus de 100.000 diplômés depuis sa création en 1974, a indiqué, lundi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.

Lors d'une allocution à l'occasion du 47<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'USTHB et l'inauguration d'une plateforme technologique dédiée aux analyses physico-chimiques ainsi que la maison des sciences, le ministre a fait

état de "30.533 ingénieurs système classique, de 7510 techniciens supérieurs, de 10.092 diplômés d'études supérieures, de 7510 diplômés d'études universitaires approfondies, outre 43.922 diplômés en licence et master système LMD".

Pour ce qui est du troisième cycle post-graduation, 3151 diplômés de doctorat, 4325 magistrères et 467 diplômés d'habilitation universitaire ont été délivrés depuis la création de l'USTHB, qualifiant ce bilan de "riche" car

contribuant à la formation de compétences scientifiques hautement qualifiées dans diverses spécialités et dotant les établissements d'enseignement supérieur avec des encadreurs dans le domaine des sciences et de la technologie. L'USTHB a pu relever le défi pour la relance du développement socioéconomique tout en poursuivant sa vocation scientifique, de formation et de recherche en tant que référence scientifique nationale, voire même à l'étranger grâce au niveau de ses enseignants et

étudiants, a mis en avant le ministre. Il les a appelés également à "poursuivre leur rôle, à savoir le rayonnement, notamment dans cette conjoncture où de grands espoirs sont placés dans l'université algérienne pour répondre aux attentes de la société". A cette occasion, M. Benziane a mis l'accent sur la nécessité d'associer l'USTHB dans la création du nouveau pôle universitaire à Sidi Abdellah à travers la coopération et la coordination, principalement en termes d'élaboration des offres de for-

mation et des projets de recherche, de mobilité des enseignants, et de mise en place d'une instance de coordination et de consultation ou un conseil scientifique élargi représentant tous les établissements universitaires de la ville".

Le ministre a rappelé les principales haltes de l'USTHB, première université algérienne en sciences et technologies qui regroupe 08 facultés avec un nombre d'étudiants s'élevant à plus de 45.000 encadrés par près de 2000 enseignants.

## MÉMOIRE

## «La fidélité à nos aïeux exige la fidélité aux martyrs ainsi qu'aux oulémas» (Belakhdar)

La fidélité à nos glorieux aïeux implique impérativement la fidélité aux martyrs s'étant sacrifiés pour le pays ainsi qu'aux oulémas ayant préservé son identité, a affirmé lundi à Aïn Defla, le Conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar.

« Nous ne pouvons prétendre faire preuve de fidélité à nos glorieux aïeux que si nous nous montrons fidèles aux martyrs qui se sont sacrifiés pour le pays ainsi qu'aux oulémas s'étant investis dans le combat visant la préservation de son identité

lors de la présence coloniale », a précisé M. Belakhdar au cours d'un iftar ayant réuni les cheikhs des zaouïas et les responsables des associations religieuses de la wilaya. S'étalant longuement sur les tentatives de christianisation menées par les religieux français durant la colonisation, il a mis en exergue le travail colossal accompli par cheikh Bencherki dans les régions de Aïn Defla et Chlef, lequel a expliqué à la population l'importance de l'attachement à sa religion et aux valeurs qu'elle véhicule.

Il a saisi l'opportunité de cette rencontre pour exhorter les représentants d'associations religieuses, des zaouïas et les imams à investir dans l'homme pour contribuer à consolider le patriotisme en cette conjoncture particulièrement sensible. « En cette conjoncture particulièrement sensible, l'intérêt suprême du pays doit être mis au-dessus de toute autre considération, et il appartient à tout un chacun de se donner à fond pour que cet objectif ne constitue pas une simple vue de l'esprit », a-t-il souligné. Pour lui, l'in-

térêt accordé par le président de la République aux zaouïas n'est pas fortuit compte tenu du fait qu'elles jouent un rôle de premier plan dans la préservation de la mémoire nationale, mettant en exergue l'apport des associations religieuses dans le renforcement de l'unité nationale et de la cohésion sociale. A la fin de la cérémonie, des responsables de zaouïas ainsi que des représentants des associations religieuses ont été honorés dans une ambiance empreinte de recueillement.

## ZONES D'OMBRE

**"Tous les besoins des zones d'ombre seront pris en charge" (Brahim Merad)**

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad a affirmé, lundi à Batna, que "tous les besoins et les lacunes recensés dans les zones d'ombre seront pris en charge tôt ou tard".

Supervisant la mise en service du réseau d'approvisionnement en eau potable au profit de la région de Draa Tekar et le centre de la commune de Guigba, M. Merad a déclaré devant les citoyens que "les régions recensées et enregistrées en tant que zones d'ombre seront financées pour concrétiser les opérations de prise en charge des besoins des citoyens".

"Nous sommes chargés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de suivre et promouvoir les zones d'ombre et prendre en charge les doléances des citoyens", a-t-il dit. En réponse aux préoccupations des citoyens, M. Merad a indiqué que "Batna est la 50ème wilaya que nous visitons dans le pays et nous voulons à travers ces visites rassurer les citoyens que tous leurs besoins



dans le cadre des zones d'ombre seront réalisés dans leurs moindres détails". Dans la commune de Rahbat où il a supervisé la mise en service du réseau de raccordement au gaz naturel au profit de 600 familles, le chargé de mission à la présidence de la République

a affirmé que "le président de la République veut que chaque citoyen là où il se trouve dans les régions rurales, a le droit de vivre dignement avec les structures nécessaires et ce à travers l'égalité des chances entre ces zones et les grandes villes". "Un grand effort a été

consenti au profit du citoyen dans les villages et les campagnes dans plusieurs domaines à la faveur de la politique intelligente et sage du président de la République à travers laquelle nous voulons faire de ces larges espaces un endroit productif".

A la commune de Ras El Aioun, M. Merad a donné le coup d'envoi de l'opération d'exploitation de 5 bus de transport scolaire. Au programme du premier jour de la visite de 4 jours du chargé de mission à la présidence de la République à la wilaya de Batna, la mise en service de plusieurs projets de développement et d'autres inspections dans divers domaines tels que l'énergie et les ressources hydriques dans les daïra de Ras El Aioun, Ngaous, Merouana et Ain Djasser.

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
Chitour discute avec le président du CNESE des moyens de renforcer la collaboration**

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (MTEER), Chems Eddine Chitour a reçu le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rékha Tir avec qui il a évoqué le renforcement de la collaboration entre les deux parties afin de réussir la feuille de route de ce secteur, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. Cette rencontre initié par M. Chitour, s'inscrit "dans le cadre de ses consultations régulières en relation avec la politique de son département ministériel d'élargir le spectre de l'échange et du débat sur l'avenir énergétique de notre pays et de la nécessaire transition énergétique qui l'attend", selon la même source.

Lors de cet entretien qui s'est déroulé dimanche, M. Chitour a présenté les grandes lignes de la stratégie du ministère en matière de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Il a également fait part de la feuille de route de son département dans ce domaine et les objectifs qu'il s'assigne aux fins d'aboutir à un modèle énergétique flexible en tenant compte des mutations mondiales renouvelées et permettant à l'Algérie d'amorcer à l'horizon 2030, la mutation voulue vers les énergies vertes et durables, ajoute le communiqué. Dans ce contexte, M. Chitour a émis le souhait d'une collaboration avec le président du CNESE en raison de "son rôle pivot" de coordination dans l'application de cette feuille de route et dans la mise en place des mécanismes permettant les actions et les investissements devant concrétiser dans des délais "raisonnables" le modèle et la vision énergétique nouvelle. Pour sa part, le président du CNESE s'est dit disposé à "mobiliser l'expertise de son Conseil et à examiner l'ensemble des opportunités permettant de concrétiser la trajectoire pour réussir la transition énergétique à travers l'émergence de projets énergétiques bien définis et à même de mobiliser des investissements". Selon le communiqué, "le CNESE accompagnera le ministère dans l'élaboration d'un modèle énergétique flexible à l'horizon 2030. Une réunion de concertation est prévue dans les meilleurs délais".

## RESSOURCES EN EAU

**Un taux de gaspillage d'eau de près de 45% (ministre)**

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a révélé lundi à Alger que le taux de gaspillage d'eau durant l'année en cours avait atteint 45%, d'où l'impératif d'élaborer un plan spécial pour lutter contre les fuites et les branchements illégaux au réseau d'eau.

Invité au Forum de la Radio algérienne, M. Mihoubi a expliqué qu'un programme a été mis en place à cet effet en coordination avec la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger et l'Office National de l'assainissement (ONA) visant à recourir à 440 petites et moyennes entreprises pour remédier aux fuites, mettre en place des compteurs et réhabiliter les réseaux ainsi que la gestion technique et technologique. La mise en œuvre de ce programme se fait en coopération avec les départements ministériels des petites et moyennes entreprises et des start-up. Le secteur œuvre à «promulguer des textes législatifs relatifs aux infractions de branchement illégal aux réseaux de distribution dans le cadre de la nouvelle loi sur l'eau devant réduire ces infractions d'une part, et la régularisation des situations qui peuvent être régularisées par la mise en place de compteurs et le paiement des factures, d'autre part», a précisé le ministre.

Dans le même cadre, M. Mihoubi a fait observer que les précipitations en Algérie sont en diminution graduelle depuis vingt ans, d'où l'impératif pour le pays de mettre en œuvre une stratégie d'économie d'eau portant des changements à plusieurs niveaux, dont le comportement des consommateurs. A ce propos, le ministre a évoqué le projet de charte de l'économie de l'eau, qui a été récemment soumis à différents départements ministériels pour enrichissement.

Affirmant que l'alternative consiste en l'exploitation des stations de dessalement de l'eau de mer, le même responsable a proposé de mettre en place une société algérienne expérimentée pour la réalisation de stations en vue d'éviter la dépendance en la matière et ce, en coopération avec les petites entreprises qui veilleront à la fabrication des équipements et des filtres pour l'épuration des eaux.

Il a rappelé que le secteur œuvrait à augmenter le nombre des stations de dessalement à 20 stations vers 2030 dans l'objectif de remplacer les eaux des barrages qui seront destinées à l'agriculture. Le nombre actuel de stations de dessalement



de l'eau de mer est de 11 stations dont 10 en service avec une production de 2 millions m<sup>3</sup>/jour. Se lon M. Mihoubi, ces stations alimentent les villes côtières sur une profondeur de 100km y compris les villes de l'intérieur (plus de 20 wilaya).

Cela permet parallèlement au transfert des eaux du Sud vers les Hauts Plateaux, d'atteindre une «complémentarité» entre les structures de production d'eau, un dossier qui fait l'objet d'une «étude globale», précise-t-il.

Concernant le problème de régularité en matière d'alimentation en eau potable, le ministre a fait état de l'augmentation du nombre des équipes œuvrant à la limitation des coupures et à la préservation des ressources.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que cinq nouveaux barrages étaient en cours de réalisation et 20 autres en cours d'étude outre des projets de liaison entre les barrages dont le projet du barrage «Kef Eddir», dont l'appel d'offre pour la réalisation du transfert de ses eaux sera lancé la semaine prochaine ce qui permettra d'alimenter en eau plus de 12 communes dans la wilaya de Tipasa.

Le système de barrage comprend 29 transferts dérivant les eaux des barrages qui ont un excédent vers ceux déficitaires par des opérations de pompage.

**Décret exécutif pour l'allègement des procédures administratives relatives au forage de puits**

Concernant le manque de stations d'épuration dans le Sud du pays, le ministre a fait savoir qu'en dépit du déploiement de 147 stations, des problèmes techniques ont été enregistrés dans ces régions, notamment en ce qui concerne la nature du terrain, ajoutant que des efforts sont déployés

pour trouver des solutions techniques à ces problèmes. En coordination avec des universités algériennes, les wilayas du Sud ont bénéficié de la mise en place d'un système de métrologie et de gestion à distance, ce qui permettra de contrôler à distance et en temps réel les réseaux de distribution et les programmes de réaménagement et de réhabilitation, a-t-il poursuivi.

Concernant les zones d'ombre, M. Mihoubi a fait savoir que 913 communes avaient bénéficié de projets de raccordement aux réseaux d'eau potable, faisant état de la programmation de 3.010 projets au total, d'une enveloppe de 36 Mds Da. S'agissant du recouvrement des factures d'eau, le ministre a affirmé que la pandémie de covid-19 avait affecté de manière sensible les taux de recouvrement dans nombre de wilayas, lesquels restent "faibles" ce qui a entraîné des difficultés financières pour les entreprises du secteur, faisant état d'une action en coordination avec le ministère des finances afin de résoudre ce problème notamment en effectuant un changement structurel pour certaines entreprises du secteur. Répondant à une question sur les demandes de forage de puits, M. Mihoubi a relevé l'existence d'un décret exécutif en cours d'examen relatif à l'allègement des procédures administratives au profit des demandeurs, ajoutant que ce décret est régi par des études techniques sous la supervision de l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques (ANRH) afin d'éviter toute exploitation excessive. Concernant la possibilité pour les complexes touristiques de thalassothérapie de recourir directement l'eau de mer pour couvrir leurs besoins en dehors de l'eau potable et la rationalisation de l'approvisionnement des zones industrielles en eau, le ministre a fait état d'une réflexion en cours concernant les moyens à exploiter pour préserver les ressources".



## EL-BAYADH

## Journées d'information sur les Forces de défense aérienne du territoire

Le coup d'envoi des journées d'information sur les Forces de défense aérienne du territoire a été donné, lundi à la maison de culture "Mohamed Belkheir" d'El-Bayadh.

Le commandant régional de la défense aérienne à la deuxième Région militaire, le général major Cheribet Derouiche Mustapha a procédé à l'ouverture de cette manifestation médiatique, au nom du commandant des Forces de défense aérienne du territoire et du commandant de la deuxième Région militaire, en présence d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire et d'autorités locales de la wilaya d'El-Bayadh.

Dans son allocution d'ouverture, le général major Cheribet Derouiche a souligné que cette manifestation d'information, organisée par le commandement des Forces de défense aérienne du territoire, entre dans le cadre du plan de communication général de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2021 et la straté-



gie de communication du Haut commandement de l'ANP visant à renforcer les passerelles de communication entre le citoyen et l'institution militaire. Le général major Cheribet a ajouté que cette manifestation est une occasion pour les citoyens de la wilaya d'El-Bayadh de voir de plus près les différentes missions et composantes des forces aériennes de défense du territoire, au niveau de stands spécialement mis en place pour cette manifestation,

ainsi que le rôle de cette arme dans le système de défense nationale, en plus de mieux connaître ces différents établissements de formation et les offres aux jeunes désireux les rejoindre.

L'ouverture de cette manifestation, qui s'étale jusqu'au 28 avril en cours, a vu l'organisation de plusieurs activités de communication au

profit du public pour faire connaître cette arme, notamment les différentes ailes expo-

sant les spécificités de la défense aérienne du territoire et ses différentes missions, ainsi que l'organisation et la formation.

L'exposition comprend également des stands réservés au service de communication, au service de recrutement et à l'unité de maintenance et de renouvellement, à la recherche et au développement et à l'École supérieure de défense aérienne du territoire et une autre sur l'école des cadres de la défense aérienne du territoire, en plus du domaine de soutien technique, des moyens de transmission et une aile consacrée à l'artillerie anti-aérienne, à la recherche, au sauvetage et autres. Un documentaire a été, en outre, projeté, mettant en exergue les missions des forces de défense aérienne du territoire.

## TÉBESSA

## Plus de 800 foyers des régions enclavées raccordés au gaz naturel

Pas moins de 804 foyers situés dans les régions enclavées de la wilaya de Tébessa ont été raccordés récemment au réseau de gaz naturel, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de la Concession locale de distribution de l'électricité et du gaz. Selon le document, une enveloppe financière de l'ordre de 1,67 million de DA puisés de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a été allouée au titre de l'année 2019 pour raccorder ces foyers au réseau de gaz naturel afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Il s'agit, d'après le communiqué, de 478 foyers raccordés au gaz dans la région de Ain Sidi Salah (commune de Ain Zerga) nécessitant la réalisation d'un réseau de distribution d'une longueur de 19,2 km et 106 autres foyers dans la mecha de Ouled Idriss dans la même collectivité

locale, impliquant la réalisation d'un réseau de distribution de 10,5 km.

Aussi, 112 foyers dans la région de Ouled Mehania (commune de Morsott) ont été également raccordés au gaz naturel et 113 autres à Ras Laayoun, a fait savoir la même source. Dans un autre registre, six (6) projets de développement dans le cadre du programme complémentaire visant à raccorder plus de 300 foyers au gaz naturel dans la commune d'El-Olga EL Malha seront mis en service "prochainement" pour un montant de plus de 40 millions DA. Ces opérations de raccordement des foyers au gaz naturel visent l'amélioration des conditions de vie des populations des régions enclavées à travers le territoire de la wilaya de Tébessa, notamment au cours de la saison hivernale, a souligné le même communiqué.

## DJELFA

## Plus de 3.500 ha cultivés en pomme de terre saisonnière

Une superficie agricole de près de 3.500 ha a été cultivée à Djelfa en pomme de terre saisonnière, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). "La campagne de culture de la pomme de terre saisonnière, pour la saison agricole 2020/2021, a été entamée en mars dernier, dans de bonnes conditions", a indiqué à l'APS, le directeur du secteur Ali Beldjoudi. Il a fait part d'une extension intervenue dans la surface de culture de ce tubercule avec l'exploitation, par les agriculteurs, des nouvelles techniques en vigueur en matière d'irrigation agricole, a-t-il signalé. Il a cité parmi les régions agricoles de la wilaya, où la filière pomme de terre est en pleine expansion, celles de la partie-nord de Djelfa, à l'exemple de Bouirete Lahdeb,

Hed Shari, El Birine et Benahar. Les surfaces de la pomme de terre saisonnière ont, également, enregistré une extension dans la commune de Taâdhimt (50 km au sud de Djelfa) et à Maâlba, dans la commune de Medjbara, au même titre que plusieurs autres régions agricoles, dont les agriculteurs ont pu réaliser des expériences concluantes en la matière, a souligné le même responsable.

Une moyenne de rendement de près de 250 qx/ha est attendue dans la wilaya au titre de cette campagne, dont la production devrait atteindre plus de 750.000 qx, au terme de la campagne de collecte prévue au lancement en juillet prochain, selon les prévisions du service de l'organisation de la production et de l'appui technique auprès de la DSA.

## BISKRA

## Législatives du 12 juin : dépôt de 19 dossiers de listes de candidatures

Dix-neuf (19) listes de candidatures de partis politiques et d'indépendants ont été déposées à Biskra en prévision des élections législatives du 12 juin prochain, a-t-on appris lundi auprès du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections, Toufik Bouziane.

L'opération de réception et de traitement des dossiers de candidatures, dont le délai de dépôt a été prorogé au 27 avril courant, se poursuit dans des conditions

normales, a souligné le même responsable, précisant que 10 partis politiques et 9 listes indépendantes ont déposé les dossiers de listes de candidatures durant la période comprise entre le 21 et le 25 avril courant, a précisé ce responsable à l'APS. Il a ajouté que les listes déposées font partie de 91 formations et indépendants qui ont manifesté le vœu de représenter la wilaya à l'Assemblée populaire nationale (APN), indiquant que jusqu'à présent, 37 listes ont déposé les formulaires

de signatures qui doivent passer par les procédures de délivrance du PV de validation. M. Bouziane a indiqué en outre que la délégation de l'ANIE de Biskra s'attend à une augmentation du nombre des listes de candidatures déposées après la prorogation du délai de dépôt au 27 avril courant.

La wilaya de Biskra qui recense 403.741 électeurs. Les candidats aux prochaines législatives sont en lice pour décrocher six (6) sièges à l'APN, a-t-on encore rappelé.

## CONSTANTINE

## 11.000 foyers en cours de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz

Onze mille (11.000) foyers au total sont en cours de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel dans les diverses zones de la wilaya de Constantine, a-t-on appris lundi auprès des services de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Il s'agit notamment de 4.000 logements publics locatifs (LPL) implantés dans la commune de Ain Abid (Sud-est de Constantine), un quota de 2.000 LPL réalisés dans la zone d'extension Ouest de Ali Mendjeli et 981 autres habitations dans la cité El Mouszina dépendant de la commune d'El Khroub, a précisé la chargée de communication au sein de cette direction,

Ouahiba Takhris. Les travaux de réalisation de ces opérations avancent à un rythme jugé "satisfaisant", a fait savoir la même source, soulignant que des actions similaires touchant un total de 3.500 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans la zone d'extension Ouest de Ali Mendjeli sont également en cours. La même source a souligné, dans ce contexte, qu'au le raccordement au gaz naturel de 1.500 foyers sur ce nombre global a été "entièrement achevé". Mme Takhris a indiqué en outre que d'autres chantiers consistant à alimenter 774 foyers de type social participatif (LSP) en énergie électrique et gazière sont en cours dans la même ré-

gion, où des projets de raccordement au réseau électrique de 400 unités de type LPL sont également "sur la bonne voie".

Le projet de raccordement de ces unités au réseau de gaz naturel a été réceptionné, a indiqué Ouahiba Takhris, signalant qu'une opération de mise en gaz au profit de 205 logements ruraux d'El Fantaria (El Khroub) a été effectuée "fin de la semaine dernière".

A noter que les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli ont également procédé au renforcement des équipes de permanence dans le but d'assurer la continuité du service en faveur des abonnés en H24.

## ORAN

## Dépôt de 16 listes de dossiers de candidatures pour les prochaines législatives

Seize (16) listes de dossiers de candidatures aux élections législatives du 12 juin prochain ont été déposées à ce jour dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris lundi du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Belbachir Hocine. Dans une déclaration à l'APS, M. Belbachir a indiqué que les représentants de 12 partis et de quatre listes indépendantes ont déposé jusqu'au jour d'aujourd'hui, au niveau de la délégation de la wilaya d'Oran de l'ANIE, leurs dossiers de candidature comportant des signatures de formulaires pour participer aux prochaines législatives, ajoutant que l'opération se poursuit jusqu'à mardi à minuit. Le

coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections a signalé que les dossiers de candidatures aux prochaines législatives sont actuellement à l'étude et sont soumis à une vérification de la conformité des formulaires déposés auprès de ses services par les partis et les indépendants, notant qu'il est attendu le dépôt d'autres partis et listes indépendantes durant les prochaines heures, surtout qu'il a été relevé le retrait de 176 dossiers de formulaires de candidature dont 36 de partis politiques et 140 autres de listes indépendantes. M. Belbachir a indiqué également que l'opération de retrait et de dépôt des dossiers de candidatures aux législatives

du 12 juin prochain "se déroule dans de bonnes conditions", précisant que la délégation de wilaya de l'ANIE "n'a reçu aucune plainte que ce soit de la part de partis ou des listes indépendantes" au sujet d'éventuelles difficultés de signature des formulaires au niveau des instances administratives. Par ailleurs, le coordinateur de la délégation de wilaya a annoncé l'installation, lundi soir, des coordinateurs de 26 délégations communales de l'ANIE pour la wilaya d'Oran. La wilaya d'Oran compte 1.070.142 électeurs répartis sur 296 centres de vote dont 90 au chef-lieu de wilaya et 2.425 bureaux de vote dont 935 dans la commune d'Oran, a précisé M. Belbachir.

## LAIT SUBVENTIONNÉ Le marché devrait se stabiliser "cette semaine" (PDG Giplait)

La tension observée, ces derniers jours, sur le lait subventionné, vendu à 25 dinars le sachet d'un litre, "devrait se stabiliser à partir de cette semaine", a indiqué lundi à l'APS le PDG du groupe Giplait, Mouloud Harim, qui a expliqué ce phénomène par une augmentation "très importante" de la demande sur ce produit durant le Ramadan.

Le responsable du groupe public a considéré que le lait pasteurisé conditionné (LPC) est devenu "une matière première" que les consommateurs utilisent pour les besoins des préparations culinaires ainsi que pour préparer d'autres produits laitiers qui sont beaucoup plus chers, si on les achète directement, à l'instar du fromage, du petit lait, du lait caillé, des yaourts et autre crème fraîche qui sont très consommés au cours du mois sacré.

"Grâce à l'augmentation de la production par les différentes filiales, le marché devrait se stabiliser au cours de cette semaine", a assuré le PDG notant, à titre d'exemple, la situation a commencé à se stabiliser, depuis hier dimanche, dans la région du Centre, qui a connue de fortes tensions.

Selon M. Harim, cette année est "exceptionnelle" pour le groupe qui "n'a jamais atteint des niveaux de production journalière de LPC aussi élevés" atteignant entre 4,1 millions et 4,2 millions de litres/jour (l/j), à partir de la première semaine du Ramadan, alors qu'ils étaient de l'ordre de 2,7 millions l/j avant le début du mois d'avril.

Le PDG de Giplait, a souligné que son groupe est prêt à augmenter "encore plus" la production si le besoin se fait ressentir afin de faire face à la demande, indiquant que ses unités sont en mesure de produire entre 5 et 6 millions l/j, grâce aux investissements sur fond propre de l'ordre de 11 milliards de dinars réalisés par le groupe depuis 2010.

### Un nouveau point de vente ouvert mardi à Chérag

En plus d'augmenter la production, Giplait est intervenu en organisant la distribution à travers les filiales du groupe, avec des livraisons qui se font très tôt le matin et en effectuant des rotations supplémentaires, en cas de besoin, surtout au niveau des points de vente du groupe, a ajouté M. Harim.

A ce titre, il a mentionné que le groupe compte 130 points de vente à travers l'Algérie, dont 108 sont opérationnels, et avec une vingtaine d'entre eux implantés à Alger.

Le PDG a annoncé, en outre, l'ouverture, demain mardi, d'un nouveau point de vente dans la localité de Chérag, à l'Ouest de la capitale, plus précisément à côté du marché communal, en attendant l'ouverture d'un autre point de vente à Bouzaréah, sur les hauteurs d'Alger.

Concernant les capacités du groupe en matière de lait de vache, le responsable du groupe public a indiqué que plus de 400.000 litres sont mises sur le marché quotidiennement décliné en petit lait (L'ben) et en différents laits.

La collecte globale de lait de vache tourne autour de 460.000 l/j, dont 80.000 à 90.000 l/j sont collectés par la laiterie de Sétif, d'après les chiffres avancés par M. Harim.

Le groupe Giplait comprend une filiale agricole composée de 19 fermes qui comptent 1.200 vaches laitières en plus de deux pépinières de génisses, une au niveau de Chlef et une autre à Sétif, a-t-il ajouté, relevant que le réseau de la collecte de lait de vache du groupe compte 43.595 vaches laitières.

A noter que le groupe Giplait s'est adjugé 58% des parts de marché du LPC, réalisant un chiffre d'affaire de 38 milliards de dinars en 2020, et cela malgré les perturbations occasionnées par la pandémie de Covid-19, avec l'ambition de le porter à 40 milliards de dinars, au terme de l'actuel exercice, "si ça continue à ce rythme", a conclu son PDG.

## THON ROUGE La campagne de pêche 2021 lancée le 26 mai prochain

La nouvelle campagne nationale de pêche au thon rouge vivant sera lancée le 26 mai prochain et concernera un quota de 1.650 tonnes accordé à l'Algérie, a indiqué lundi le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques dans un communiqué.

Selon le ministère, les directions de wilayas de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) concernées par la campagne ont recensé 26 demandes d'autorisations de participation à la campagne de pêche au thon rouge de la part d'armateurs algériens spécialisés dans cette activité.

"La campagne de cette année connaîtra, aussi, dans le cadre des facilitations administratives, la décentralisation de l'octroi des permis de pêche au thon rouge aux armateurs, directement au niveau des wilayas concernées", souligne la même source.

Une première inspection a été effectuée sur l'ensemble des navires concernés par la campagne de pêche au thon rouge pour s'assurer de la disponibilité des équipements techniques nécessaires et leur adéquation avec les critères internationaux de navigabilité convenus avec la Commission internationale pour la préservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT).

Elle sera suivie par d'autres inspections pour s'assurer de la conformité des navires et des équipages à la



réglementation en vigueur, ajoute la même source.

Par ailleurs, en perspective du lancement de la nouvelle campagne, dans le cadre du nouveau dispositif, le ministère a organisé lundi, soit un mois avant le démarrage de la campagne, une rencontre technique sur les derniers préparatifs avant la sortie en mer des thoniers algériens qui participent à cette campagne particulièrement marquée par les restrictions et contraintes au niveau national et régional imposées par la Covid-19. A noter que la

mise en place de la nouvelle stratégie de développement de la filière du thon rouge lancée par le secteur dans le cadre du programme 2020-2024 s'articule autour de trois axes principaux : la professionnalisation et l'amélioration des capacités nationales en matière de pêche au thon vivant, la promotion du développement des capacités d'engraissement en Algérie du thon rouge vivant en encourageant l'investissement dans ce domaine par les nationaux en partenariat et l'encadrement et l'encadre-

ment de la pêche au thon mort par les nationaux pour l'approvisionnement du marché national.

"Au cours de ce dernier semestre, les trois axes de développement ont été menés de front, en concertation et avec la contribution des professionnels, et ont abouti à la mise en place d'un nouveau dispositif réglementaire publié en mars 2021 au Journal officiel n°6, visant la promotion et l'encadrement de cette pêcherie sous ces différentes formes", rappelle le communiqué.

## L'Algérie envisage de créer des fermes d'engraissement du thon rouge en 2022

L'Algérie compte développer sa filière du thon rouge et optimiser son quota alloué par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) à travers la création de fermes d'engraissement, a annoncé lundi à Alger, une responsable au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques.

"Le secteur de la pêche, à travers sa représentation aux réunions de cette commission internationale, a obtenu après plusieurs négociations, l'autorisation pour la création de fermes d'engraissement du thon rouge d'une capacité d'élevage de 1.800 tonnes pour la campagne 2022", a déclaré à l'APS la directrice de développement de la pêche au niveau du ministère, Sarah Cheniti.

A l'issue d'une rencontre technique multisectorielle sur les préparatifs de la campagne de pêche au thon rouge vivant qui sera lancée le 26 mai prochain et se poursuivra jusqu'au 1er juillet, Mme Cheniti a souligné l'intérêt pour l'Algérie de développer cette filière compte tenu de la grande valeur marchande du thon rouge vivant engraisé sur le marché international comparativement au thon pêché sans engraisse-

ment qui est de moindre valeur. A ce titre, elle a évoqué les ateliers organisés par le ministère avec les professionnels pour mettre en place ces fermes d'engraissement, ajoutant qu'un arrêté ministériel est en cours d'élaboration pour encadrer cette nouvelle activité.

Les quotas alloués aux opérateurs intéressés par cette pêche seront destinés exclusivement au marché local ce qui permettra, selon elle, d'augmenter la diversification des ressources halieutiques du pays.

Par ailleurs, Mme Cheniti a mis en avant l'évolution de cette filière durant la dernière décennie, rappelant que la pêche au thon rouge battant pavillon national a vu une nette évolution durant ces dernières années passant de 138,46 tonnes en 2010 à 1.653 tonnes en 2020. Tout comme les autres pays membres de l'ICCAT, le quota de l'Algérie reste inchangé cette année par rapport à 2020.

Ne pouvant tenir sa réunion en raison de la Covid-19, l'ICCAT a décidé de maintenir les mêmes quotas de l'année passée.

Pour cette campagne, 26 opérateurs nationaux ont déposé leurs

demandes d'autorisation de pêche et de participation à la campagne de pêche au thon rouge, a indiqué Mme Cheniti.

Elle a précisé que les dossiers de ces armateurs professionnels spécialisés dans cette activité seront examinés par une commission qui déterminera à l'issue de ses travaux, le nombre exacte de participants à la pêche au thon rouge vivant, rappelant que 23 opérateurs ont participé à la campagne précédente.

Par ailleurs, une première inspection a été effectuée sur l'ensemble des navires concernés par la campagne de pêche au thon rouge.

"Cette inspection préalable nous a permis de s'assurer de la disponibilité des équipements techniques nécessaires et leur adéquation avec les critères internationaux de navigabilité convenus avec l'ICCAT", a-t-elle expliqué, ajoutant que d'autres inspections auront lieu pour vérifier la conformité des navires et des équipages à la réglementation en vigueur.

La rencontre technique sur les derniers préparatifs avant la sortie en mer des thoniers algériens qui participent à cette campagne a vu la participation des cadres du ministère, des directeurs de wilayas de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH), les présidents de chambres de la pêche concernés par la campagne de pêche au thon, ainsi des représentants des ministères de l'Intérieur, de la Santé et des Affaires étrangères.

Les participants ont évalué l'ensemble des mesures adoptées pour faciliter la sortie des pêcheurs algériens dans les eaux maritimes internationales et garantir le respect strict des mesures sanitaires dans le contexte pandémique de la Covid-19.

APS

## ENTREPRENARIAT

### Un projet de décret sur l'auto-entrepreneur en cours de préparation

Un projet de décret visant à établir un cadre réglementaire pour "l'auto-entrepreneur" en cours d'élaboration, selon le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up.

Ce projet a été présenté dimanche à Alger lors d'une réunion de travail tenue au siège de l'accélérateur de start-up "Algeria Venture", précise le ministère dans une publication sur

Facebook. Outre le ministre délégué, Yacine El Mehdi Oualid, la séance de travail a vu la participation du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah.

Cette rencontre a permis ainsi de recueillir les avis ainsi que les propositions des chefs d'entreprises et de porteurs de projets sur cet "important projet de décret".



## PÉTROLE

## Le Brent progresse à 66 dollars

Les cours du pétrole se reprenaient mardi, les investisseurs se montrant plus optimistes alors que les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ ont avancé une de leurs deux réunions initialement prévue demain.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 66,00 dollars à Londres, en hausse de 0,53% par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois gagnait 0,61%, à 62,29 dollars. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés de l'Opep+ se retrouvent mardi à Vienne, au siège de l'organisation pour un Comité de suivi de l'accord en vigueur de réduction de la production du groupe (JMCC), selon une source proche du groupe.

Cette réunion était initialement prévue le lendemain en amont d'un sommet ministériel qui - pour l'instant - est maintenu. A l'issue de ce cycle de réunions très attendues par le marché, "on peut supposer que les décisions prises il y a



quatre semaines seront confirmées", a estimé Eugen Weinberg, analyste, un avis largement partagé par les observateurs de marché.

Lors du précédent sommet le 1er avril l'alliance avait

décidé d'augmenter son niveau actuel de production de 350.000 barils par jour, en mai puis en juin, et de 450.000 barils par jour en juillet.

A l'occasion d'une réunion technique lundi, le secrétaire

général de l'Opep, Mohammed Barkindo a noté que "l'économie mondiale continuait de montrer des signes positifs de reprise" tout en soulignant "la nécessité de rester vigilant car des incertitudes subsistent pour l'avenir", rapporte l'organisation sur son compte Twitter.

"Il existe toujours un risque que la propagation galopante du coronavirus en Inde, au Brésil, au Japon et en Turquie affecte la croissance économique mondiale et fasse +dérailer+ la reprise de la demande de pétrole", a averti M. Weinberg. Par ailleurs, la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé lundi la levée de l'état de force majeure sur l'un des principaux terminaux pétroliers en Libye, après une semaine d'interruption pour manque de budget.

FRANCE - AUTOMOBILE  
50 millions d'euros pour accompagner la reconversion des salariés

Un fonds de 50 millions d'euros va être mis en place pour accompagner la reconversion des salariés du secteur automobile, dont les fonderies en grande difficulté, a annoncé lundi le gouvernement.

L'Etat y versera 30 millions d'euros, les constructeurs Renault et Stellantis 10 millions chacun, et les régions seront invitées à y participer, a indiqué le ministre de l'Economie Bruno Le Maire à l'issue d'une réunion du comité de la filière automobile.

Alors que plusieurs fonderies ont été placées en redressement judiciaire, ce fonds exceptionnel fait partie d'un "plan d'actions spécifique visant à accompagner les transitions de la filière de la fonderie automobile". "Notre outil de production est trop petit, trop dispersé sur le territoire.

Nous sommes trop concentrés sur les métaux ferreux alors même que nous savons qu'ils vont être moins utilisés dans les véhicules électriques", a expliqué M. Le Maire en conférence de presse.

"Tout cela doit nous amener à réfléchir à un meilleur accompagnement de ces entreprises et des salariés", à "anticiper les difficultés, accompagner les salariés, plutôt que de les subir".

Ce plan prévoit un "accompagnement renforcé pour l'élaboration d'un projet professionnel à la formation", mais peut aussi "lever les freins à la mobilité, comme accompagner un démenagement", ou permettre de suivre des "formations plus longues", a précisé le ministre du Travail Elisabeth Borne. Ses modalités doivent être discutées "très prochainement" avec les partenaires sociaux et les régions.

Le gouvernement a souligné qu'il continuerait à "soutenir les investissements pour la compétitivité et la diversification" dans la fonderie mais aussi chez les autres sous-traitants, et à "promouvoir des démarches de consolidation du secteur", notamment via des apports en fonds propres.

Les constructeurs se sont également engagés à mettre des experts à la disposition des fonderies pour les accompagner dans leur diversification, comme dans le nucléaire, a souligné M. Le Maire.

Le ministre a également annoncé que le programme d'aides mis en place avec la filière pour soutenir des investissements et les relocaliser en France, notamment dans les véhicules électriques, serait prolongé "au moins" jusqu'en 2022.

150 millions d'euros ont été engagés dans 25 projets depuis juillet 2020, et 17 nouveaux projets viennent d'être présélectionnés.

Trois équipementiers automobiles de la Vienne et de l'Indre, des filiales du groupe Gupta totalisant quelque 850 salariés, ont été placés en redressement judiciaire le 20 avril.

Dans l'Aveyron, l'unique reprenneur de l'équipementier Sam a annoncé début avril qu'il retirait son offre. Dans le Jura, la fonderie automobile MBF est placée en redressement depuis novembre.

Sa situation doit être analysée mardi par le tribunal de commerce de Dijon.

## NORVÈGE

Norsk Hydro porté par le renchérissement de l'aluminium au 1<sup>er</sup> trimestre

Le producteur norvégien d'aluminium Norsk Hydro est repassé dans le vert au premier trimestre, porté par la hausse du prix de l'aluminium et ses effets de réduction des coûts.

Le bénéfice net atteint 1,44 milliard de couronnes (144 millions d'euros) contre une perte nette de 1,81 milliard au premier trimestre de l'an dernier, a annoncé le groupe mardi.

"Une reprise robuste de l'économie mondiale a conduit à une demande accrue d'énergies renouvelables (Norsk Hydro produit aussi de l'hydroélectricité), d'aluminium et de produits en aluminium", écrit-il dans un communiqué.

Grâce aux mesures sanitaires contre la pandémie de Covid-19 et aux progrès de la vaccination, certaines régions du monde, en particulier l'Asie, renouent avec la

croissance économique, relançant la demande de métal utilisé notamment dans l'industrie automobile et la construction.

Au premier trimestre, Norsk Hydro a empoché près de 2.000 dollars par tonne d'aluminium vendue, soit 13% de plus qu'il y a un an, une augmentation soutenue par le renchérissement des matières premières.

Parallèlement, le groupe a accru sa production d'aluminium primaire de 2%, la portant à 539.000 tonnes.

Indicateur mis en avant par le groupe car il gomme les effets exceptionnels, l'excédent brut d'exploitation (EBITDA) ajusté a bondi de 36%, frôlant 5,2 milliards de couronnes, sensiblement au-delà des attentes des analystes (4,8 milliards).

L'action perdait cependant près de 2%

dans les premiers échanges à la Bourse d'Oslo.

Le chiffre d'affaires, lui, est resté quasiment stable, à près de 32 milliards de couronnes.

Début mars, Norsk Hydro a annoncé la vente de sa division "produits laminés" (tôles ou feuilles tirées du passage entre deux cylindres), jugée insuffisamment rentable, au fonds américain KPS Capital Partners pour 1,38 milliard d'euros.

L'opération, qui devrait être bouclée au 2e ou 3e trimestre, a conduit le groupe à relever sa cible d'amélioration des résultats, désormais fixée à 7,4 milliards de couronnes d'ici 2025.

Norsk Hydro nourrit également des ambitions dans le recyclage, les énergies renouvelables ou encore les batteries électriques.

## BRITISH PETROLEUM

Bénéfice net de 4,7 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre

Le géant britannique des hydrocarbures BP a annoncé mardi un bénéfice net de 4,7 milliards de dollars au premier trimestre, grâce au redressement des cours du pétrole et après avoir subi des pertes abyssales en 2020.

Le groupe avait essuyé une perte nette de 4,4 milliards de dollars pour le premier trimestre comparable de 2020, plombé par l'effondrement de la demande de brut au début de la crise sanitaire.

Et pour l'ensemble de l'année écoulée, la perte avait dépassé les 20 milliards sous l'effet de dépréciations d'actifs massives pour tenir compte de la faiblesse durable du marché pétrolier.

Mais depuis, les prix ont nettement rebondi, bénéficiant d'une réouverture progressive des économies, et BP était déjà parvenu à revenir dans le vert au quatrième trimestre de 2020.

Les cours du brut, qui étaient brièvement passés en territoire négatif en avril 2020 au pire de la crise, sont désormais au-dessus de 60 dollars.

Ils ont profité des espoirs de reprise économique du fait des campagnes de vaccination, ainsi que des efforts de l'Opep et de ses partenaires pour réduire la production.

"Grâce à une solide performance de nos activités et le contexte de reprise

pour les prix, nous avons généré beaucoup de trésorerie et tenu nos objectifs de dette nette avec un an d'avance", pour la ramener à 35 milliards de dollars, se félicite Bernard Looney, directeur général de BP, cité dans le communiqué. Le groupe va en profiter pour reprendre ses rachats d'actions au deuxième trimestre afin de récompenser ses actionnaires, après avoir été contraint de baisser le montant du dividende en 2020.

Par ailleurs, il s'attend à une hausse de la demande sur le marché pour le deuxième trimestre et une lente amélioration dans le raffinage du fait d'une reprise encore limitée pour les carburants, notamment dans l'aérien.

Sur l'ensemble de 2021, il prévoit un rebond de la demande de pétrole grâce aux Etats-Unis et la Chine, aux vaccinations, et à la levée des restrictions.

BP estime que la demande pour le gaz va elle dépasser ses niveaux de 2019, grâce à l'Asie.

Le groupe a poursuivi son programme de cessions au premier trimestre, avec 4,8 milliards de dollars de ventes d'actifs.

Il vise au total des cessions de 25 milliards de dollars entre le second semestre de 2020 et 2025.

Ce plan fait partie de la transformation en cours du géant pétrolier qui

entend réduire sa dépendance aux hydrocarbures, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

## FOOTBALL - ÉCONOMIE

## Angleterre : perte de 53 millions d'euros pour Liverpool

Liverpool a annoncé mardi une perte avant impôts de 46 millions de livres (53 millions d'euros) pour son exercice 2019/2020, plombé par le Covid, un an après avoir enregistré un bénéfice de 42 M GBP (48,3 M EUR).

Une semaine après avoir dû jeter l'éponge pour le projet de Super Ligue dissidente européenne, cette annonce explique sans doute en partie les motivations des Reds quand ils révélaient de cette très lucrative ligue semi-fermée.

Le club estime que la perte totale de revenus causée par la pandémie atteindra les 120 millions de livres (138 M EUR) quand les supporters seront autorisés à revenir dans les stades.

La suspension de la saison en mars et sa reprise à huis-clos trois mois plus tard a durement touché un club aux revenus un peu moins diversifiés que les mastodontes de Manchester.

Le propriétaire américain Fenway Sports Group avait même accepté de vendre 10 % du club au fonds d'investissement RedBird Capital pour 543 M GBP (624 M EUR), le mois dernier.

Ces résultats intègrent 3,4 M GBP (3,9 M EUR) de prime pour la victoire en Ligue des Champions 2019, versée après la clôture de l'exercice précédent.

Les revenus commerciaux (sponsors, merchandising) ont progressé de 29 M GBP (33 M EUR), ce qui n'a pas permis de compenser les baisses des recettes jour de match et des revenus liés aux droits de diffusion, pour un total cumulé de 72 M GBP (83 M EUR).

La masse salariale a progressé, elle, de 310 M GBP (356 M EUR) à 325 M GBP (373,5 M EUR).

"Ce rapport financier qui s'arrête en mai 2020 (...) commence à démontrer l'impact financier initial de la pandémie et les réductions significatives de certains postes de revenus", a commenté le directeur exécutif Andy Hughes.

Il a cependant assuré que le club, qui était "dans une situation financière solide" avant la pandémie, a réussi à "gérer les coûts avec efficacité pour naviguer lors de cette période tellement inédite", a-t-il ajouté.

## PROTECTION CIVILE

## Toutes les revendications des agents examinées et soulevées aux autorités concernées (DGPC)

La Direction générale de la protection civile (DGPC) a affirmé, lundi, que toutes les revendications exprimées par les agents "ont été examinées au niveau central et soulevées aux autorités concernées", et ce après les sit-in qu'ils ont organisés les 18 et 25 avril en cours.

"Toutes les revendications entrent dans le cadre du statut particulier des agents de la protection civile", a précisé la DGPC, soulignant que "ces revendications seront abordées et réglées dès la révision du statut particulier de ce corps".

La DGPC a affirmé que "toutes les catégories des fonctionnaires relevant du secteur seront associées dans l'enrichissement du projet de révision du statut particulier du corps et ce pour répondre à toutes les revendications exprimées", appelant l'ensemble des agents à "faire preuve de discipline et de sens de responsabilité et à ne pas céder aux publications subversives visant à semer la zizanie et l'instabilité au sein des rangs du secteur de la protection civile".

## BLIDA

## L'absence d'une autorisation d'exploitation à l'origine de la suspension du service du "Taxi rose"

La suspension du service du "Taxi rose" réservé exclusivement aux femmes, lancé à Blida, est principalement due au fait que le promoteur de cette société ne détient pas une autorisation d'exploitation d'un service de taxi, a dévoilé, lundi, le directeur des transports de la wilaya, Mohand Cherif Idir.

"Le service du Taxi rose, entré en exploitation depuis plus d'une semaine à Blida, a été suspendu hier dimanche, après confirmation que le promoteur de cette société activant dans la location de véhicules, n'est pas en possession d'une autorisation d'exploitation d'un service taxi, ce qui est en infraction avec la réglementation en vigueur", a indiqué, à l'APS, M. Idir.

Ce même responsable a fait savoir que "suite à cette suspension, le promoteur de la société en question, a été reçu par les services de la wilaya et de la direction des transports, qui lui ont demandé de présenter un dossier à ce sujet, en vue de son introduction auprès du ministère de tutelle", pour, a-t-il dit, "soliciter une autorisation exceptionnelle, vu que les autorisations d'exploitation du service taxi sont gelées depuis le 10 décembre 2010". M. Idir a, par ailleurs, rejeté les allégations diffusées, via les réseaux sociaux, relatives à des restrictions exercées sur les jeunes porteurs de projets, assurant être disposé à les aider. Quant au promoteur de ce projet, il a affirmé pour sa part, que sa société "n'exerce pas l'activité de taxi, mais plutôt la location de voiture avec chauffeur. Ce qui n'est pas opposé au service que nous offrons", a-t-il soutenu. Il a observé, en outre, que les véhicules de sa société ne portent aucun signalement les désignant comme taxi, mais sont identifiés sous l'appellation "Service Moov". "Nos véhicules ne se trouvent pas à la station de taxis, ni même aux places réservées aux taxis", a-t-il assuré.

## JUSTICE

## Ouargla : des peines de cinq ans de prison pour vol avec utilisation d'arme à feu

Des peines de cinq années de prison ferme ont été prononcées par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla contre quatre individus (K.Z, B.S, S.Z et K.A) agés entre 30 à 46 ans poursuivis pour association de malfaiteurs et vol avec utilisation d'arme à feu, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

Dans cette même affaire traitée lundi, deux autres individus (Z.M et S.Z) ont été acquittés, tandis qu'un mandat d'arrêt a été émis contre K.D, actuellement en fuite.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois d'avril 2020, lorsque les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ouargla ont été alertés sur une agression perpétrée contre B.H, qui était à

## TINDOUF

## La confection de la Kheïma, un métier jalousement préservé

La confection de la kheïma (tente traditionnelle) dans la wilaya de Tindouf est un métier d'artisanat jalousement préservé par les habitants de cette région de l'extrême Sud-ouest du pays.

L'intérêt pour cette activité séculaire est entretenu par la gent féminine, tendant, tant bien que mal, à travers les siècles, à pérenniser le métier de tissage de la tente et à contribuer ainsi à préserver et valoriser la Kheïma, en tant qu'élément du patrimoine de cette région à vocation pastorale.

Cet habitat léger, démontable et portable, est un bien précieux pour la vie nomade des populations mais aussi face aux conditions naturelles de la région, en plus de sa symbolique dans les liens sociaux entre tribus et populations du Sahara en général. Des associations s'intéressant au patrimoine s'emploient à apporter leur contribution à la préservation de ce métier de tissage et de confection de la tente traditionnelle, par souci de sauvegarder ce legs ancestral et de ressusciter les métiers traditionnels chez les jeunes générations.

Le président de l'association de protection du patrimoine, Abdelaziz Tahar, a indiqué que de nombreuses femmes Tindoufites se sont dites disposées à œuvrer à la perpétuation de cet art de confectionner des tentes, pour peu que soient réunies les conditions de son développement.

"La fabrication des tentes, une activité purement féminine, requiert de longs jours d'efforts et représente un art et une œuvre communautaire,



légée de génération à génération", s'est enorgueilli Tahar. Pour sa part, Mme. Sakina, membre de l'association, a confié "avoir hérité cet art des aïeux, comme un objet rarissime à bien soigner et à transmettre aux futures générations".

Ayant pris au fil du temps différentes figures géométriques, pratiquement triangulaire, pour se dresser contre toute menace d'aléas naturels et climatiques, froid, tempêtes de sable et précipitations, la Kheïma, dont la forme n'est pas conçue fortuitement, est facile à dresser et à déplier en cas de changement de site, a expliqué Mme. Sakina. Hocine Ammari, président de l'association culturelle "Malek Bennabi", a loué, de son côté, les vertus de la tente traditionnelle, lui attribuant, avec ses quatre ouvertures, le reflet de la générosité et de l'hospitalité des habitants du Sahara, ajoutant, à ce titre,

que de nombreuses citations et textes poétiques chantent et louent les vertus de l'homme du Sahara, à l'exemple de l'appellation dialectale "Ibn El-Kheïma El-Kebira" pour renvoyer à l'image d'un homme généreux, hospitalier et aux goûts raffinés.

Bien que secouées par la modernité et la sédentarisation des populations, des familles tindoufites s'efforcent de garder cet objet de valeur qu'est la Kheïma, en signe d'attachement à leurs traditions ancestrales, a soutenu M. Ammari.

### La Kheïma traditionnelle, d'une simple tonte à une tente

Pour Mme. Khadidja, une tisseuse de tente traditionnelle à Tindouf, "la confection de la Kheïma à partir de la laine et poils de chameaux et de chèvres, est généralement l'art commun des populations du Sahara, leur permettant de tenir dans cet espace aux conditions naturelles hos-

tiles". "Cet art est adopté aujourd'hui beaucoup plus pour le pérenniser, même si la fabrication actuellement de la Kheïma se fait à partir de tissus et d'étoffes assemblées et brodées", a-t-elle ajouté. Expliquant le processus de fabrication, Mme. Khadidja explique que les femmes se préparent depuis le début de la tonte, au printemps, à rallier les zones pastorales où se trouvent les cheptels, pour la collecte des toisons de laine et de poils, avant de les laver, selon un procédé dit "Gharchella" (battre avec des bâtons) pour séparer le poil noir du rouge.

"Les femmes sont invitées à s'impliquer dans les actions de solidarité (Touiza) pour tisser, armées de leurs quenouilles, les premiers fils de laine et de poils dits "Nezz", avant de confectionner ce qui est appelé localement "Flidj", partie constituant la base de la Kheïma.

Ornée d'autres produits de literie, de décoration à base de laine teintées de produits naturels, dont le henné, les pelures de citron et d'oignon, le curcuma, de grenades et de carotte, la Kheïma est fixée de piquets appelés "Khoualef" tendus de cordes de soutènement pour protéger la structure, a-t-elle ajouté.

Nombreuses sont les artisanes locales qui appellent justement à la prise en charge de cet art séculaire, pan culturel identitaire de la population locale au riche patrimoine.

## JUSTICE

## Tribunal de Sidi M'hamed : placement de l'enfant mineur Chetouane Mohamed dans un centre spécialisé dans la protection des enfants

La juge des mineurs près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné le placement du mineur Chetouane Mohamed Arezki Said

dans un centre spécialisé dans la protection des enfants, et ce après avoir constaté chez ce dernier "des comportements contraires aux mesures prises auparavant en sa faveur", a indiqué un communiqué du procureur de la République près la même juridiction.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et pour éclairer l'opinion publique sur l'évolution de l'affaire du mineur Chetouane Mohamed Arezki Said, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed tient à préciser qu'en parallèle aux poursuites judiciaires engagées contre les prévenus majeurs impliqués dans l'exploitation et l'instrumentalisation du mineur susnommé, il a été procédé en date du 05/04/2021 à l'ouverture d'un dossier relatif à l'enfant mineur, exposé à un danger moral, devant la juge des mineurs qui avait décidé pour l'intérêt de l'enfant, de le remettre à sa mère en tant que

mesure de protection prévue par la loi, notamment la loi sur la protection de l'enfance, en ordonnant à sa mère de prendre toutes les mesures nécessaires à sa prise en charge et de veiller à son éducation", lit-on dans le communiqué.

En dépit de cette mesure, ajoute la même source, "il a été constaté chez le mineur des comportements contraires aux mesures décidées en sa faveur par la juge des mineurs, et ce après avoir observé sa participation à des marches non autorisées en compagnie de personnes majeures et la poursuite de son exploitation et instrumentalisation".

"Vu les réquisitions du parquet, Madame la juge des mineurs a procédé en date du 25/04/2021, au changement des mesures prises à l'encontre de l'enfant mineur en ordonnant son placement dans un centre spécialisé dans la protection des enfants", conclut la même source.



## ENVIRONNEMENT - FORÊTS

# L'ONU appelle à agir de toute urgence pour arrêter la déforestation

L'ONU a appelé lundi dans un rapport à agir de toute urgence pour arrêter la déforestation, prévenir la dégradation des forêts et restaurer les zones boisées mondiales, rapportent mardi des médias.

"Les progrès réalisés dans la protection des forêts mondiales et des populations qui en dépendent sont menacés par les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 et par l'aggravation des crises liées au climat et à la biodiversité", a indiqué le Rapport sur les objectifs forestiers mondiaux 2021, publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies.

Depuis quelques temps, le monde avait enfin accompli des progrès dans plusieurs domaines clés, comme l'augmentation des surfaces forestières mondiales grâce au reboisement et à la restauration des forêts. A présent, ces progrès sont cependant menacés par une aggravation générale de l'état de l'environnement, avec notamment la dégradation des sols, les infestations de ravageurs et d'espèces invasives, les incendies, les tempêtes et les sécheresses, a précisé la même source. L'augmentation de la pauvreté, du chômage et de la



croissance démographique dans les zones rurales, combinée à une concurrence accrue pour les terres cultivables, exercent également une pression croissante sur les forêts du monde, selon le rapport.

"J'exhorte tous les acteurs concernés, dont les gouvernements, le monde des affaires et la société civile, à prendre des mesures d'urgence pour arrêter la déforestation, prévenir la dégradation des forêts et restaurer les zones boisées", a écrit dans l'avant-propos du rapport le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Les forêts fournissent 80 % de la biodiversité terrestre mondiale, et quelque 1,6 milliard de personnes dans le monde dépendent directement des forêts pour leur nourriture, leur logement, leur énergie, leurs médicaments et leurs revenus.

"A l'heure actuelle, il est encore trop tôt pour évaluer

pleinement l'impact de la pandémie sur les forêts du monde. Il semble cependant que la pandémie aggrave les défis auxquels sont confrontés tous les pays dans la gestion de leurs forêts", a écrit dans la préface Liu Zhenmin, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux Affaires économiques et sociales. "Nous devons renforcer les efforts mondiaux pour protéger et restaurer les forêts, et soutenir les moyens de subsistance des communautés qui dépendent des forêts.

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions réaliser notre vision commune d'un monde plus juste, plus équitable et plus durable", a-t-il affirmé.

Le Rapport sur les objectifs forestiers mondiaux 2021, qui constitue la première évaluation de l'état d'avancement du Plan stratégique des Nations unies pour les forêts à l'horizon 2030, a été publié de manière à coïncider avec le début de la 16e session du Forum des Nations unies sur les forêts.

Le Rapport sur les objectifs forestiers mondiaux 2021, qui constitue la première évaluation de l'état d'avancement du Plan stratégique des Nations unies pour les forêts à l'horizon 2030, a été publié de manière à coïncider avec le début de la 16e session du Forum des Nations unies sur les forêts.

Le Rapport sur les objectifs forestiers mondiaux 2021, qui constitue la première évaluation de l'état d'avancement du Plan stratégique des Nations unies pour les forêts à l'horizon 2030, a été publié de manière à coïncider avec le début de la 16e session du Forum des Nations unies sur les forêts.

## CHINE

# Une immense tempête de sable s'abat sur une ville

Un immense nuage de sable apocalyptique qui s'est abattue sur des habitations, immeubles et usines a été observée en Chine dans la province du Gansu (nord-ouest), provoquant pollution et accidents de la route.

Ces tempêtes de sable sont fréquentes dans la partie nord du pays au printemps.

L'impressionnante nuée jaune observée dimanche dans le comté de Linze a été immortalisée depuis le ciel, donnant la mesure de l'événement.

La télévision CCTV a fait état de plusieurs accidents dus à la mauvaise visibilité.

Les météorologues ont appelé les habitants à rester chez eux fenêtres fermées, d'autres phénomènes similaires étant prévus mardi. Les tempêtes de sable qui surviennent dans le pays sont souvent originaires du désert de Gobi, immense étendue sableuse répartie entre la Chine et la Mongolie.

En mars, l'une d'elles avait atteint Pékin, la plus forte depuis une décennie à frapper la capitale.

Le ciel était devenu jaune, la pollution atmosphérique avait bondi et les compagnies aériennes avaient été contraintes d'annuler des centaines de vols.

Pour enrayer ces tempêtes, les autorités reboisent depuis plusieurs décennies les zones périphériques des déserts, afin de créer une "Grande muraille verte" destinée à bloquer le sable.

## NAUFRAGE

# Canaries : le bateau transportant 17 migrants morts remorqué

L'embarcation de fortune dans laquelle ont été retrouvés morts lundi 17 migrants au large des Canaries devait être remorquée mardi vers une île de l'archipel espagnol, ont indiqué les autorités. Un navire des secours maritimes espagnols était en route vers la zone où a été localisée cette embarcation, à quelque 270 miles nautiques (environ 500 km) au sud-est de l'île d'El Hierro.

Il devrait arriver sur place à la mi-jour

née et mettre ensuite 48 heures pour rejoindre le port de Los Cristianos sur l'île de Tenerife, a précisé la préfecture de l'archipel espagnol. Trois survivants voyageant sur cette embarcation, deux hommes et une femme, ont été transportés lundi par hélicoptère vers un hôpital de l'île de Tenerife. L'un des hommes se trouvait dans un état grave, souffrant de déshydratation sévère. Ces migrants provenaient tous d'Afrique

subsaharienne, selon un porte-parole des secours maritimes. Une embarcation transportant 41 migrants, dont neuf femmes et trois enfants, a par ailleurs été secourue mardi à 170 miles nautiques au sud de l'île de Grande Canarie.

Selon la préfecture de l'archipel, "tous étaient en bonne santé". Leur arrivée est prévue vers 19h00 locales (18h00 GMT) au port de Los Cristianos.

## MIGRATION

# Au moins 6 morts dans un naufrage entre le Venezuela et Trinité

Au moins six personnes sont mortes vendredi dans le naufrage d'un bateau reliant le Venezuela et Trinité-et-Tobago, distants d'une centaine de kilomètres, selon un bilan officiel qui risque de s'alourdir. "Pour le moment, nous avons malheureusement 6 morts, quatre femmes et deux hommes", a annoncé lundi à des médias locaux la gouverneure de l'Etat de Delta Amacuro (nord est), Lizeta Hernandez, soulignant que les recherches se poursuivaient pour

trouver "les dix citoyens vénézuéliens manquants, parmi lesquels trois sont probablement mineurs". Les autorités n'ont toutefois pas précisé le nombre de personnes à bord du bateau qui était parti de La Horqueta pour l'île de Trinité vendredi. Dans un communiqué conjoint, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Office internationale pour les migrations (OIM) ont fait part de leur "profonde consternation".

## CYCLONE

# Le cyclone Jobo dans l'océan Indien ne touchera pas le Kenya (experts)

Des experts météorologiques kényans ont dissipé les craintes selon lesquelles le cyclone Jobo, la tempête tropicale dans l'océan Indien toucherait le Kenya.

Les scientifiques avaient prédit que le cyclone Jobo, qui a entraîné de fortes pluies dans la région, provoquant des inondations et des glissements de terrain, frapperait l'Afrique de l'Est cette semaine.

Mais Stella Aura, directrice du département météorologique du Kenya, a rassuré les Kényans sur le fait que "la ligne côtière est sûre car nous continuons à surveiller de près les événements et à rendre compte de ce qui se passe". Selon les trajectoires des images satellites, le cyclone se dirigeait vers le sud de Dar es Salaam, en Tanzanie, à telle avancé. Les météorologues ont attribué ce phénomène au changement et réchauffement climatiques, qui ont conduit à des cyclones qui sont pour la plupart des événements météorologiques extrêmes.

Pour sa part, Dominic Mbindyo, expert météorologique, a déclaré qu'en raison du changement climatique, les fréquences des cyclones tropicaux devraient augmenter,

tant Madagascar et de la pointe sud de la Tanzanie vers l'Afrique du Sud comme certaines régions susceptibles d'être frappées par les phénomènes.

Les experts expliquent que la raison pour laquelle le cyclone Jobo peut ne pas affecter la côte kényane est que les effets de vapeur du cyclone sont soutenus par les effets de Coriolis (force qui s'applique au mouvement sur des objets en rotation) de la terre. Le point le plus au sud du Kenya est à quatre degrés au sud de l'équateur, ce qui signifie que l'effet de rotation est très faible, c'est pourquoi les cyclones tropicaux se dirigent vers le sud et le nord.

"Ils ne peuvent se développer que dans les régions où la force de Coriolis est élevée, habituellement 15 degrés au sud et au nord", a expliqué Mbindyo, ajoutant qu'il existe des facteurs qui favorisent la formation et la croissance de cyclones tropicaux tels que les eaux chaudes soutenues par le Forcé de Coriolis. Même si les vagues de Tanzanie peuvent être amplifiées vers le Kenya, elles s'affaiblissent en cours de route, a-t-il prédit. L'Autorité météorologique tanzanienne a

déclaré dimanche que son littoral pourrait être hors de danger par le cyclone qui s'est affaibli à l'approche des zones sud de Pwani et Dar es Salaam.

## KENYA

# En grande partie débarrassé des criquets (FAO)

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) a fait savoir lundi que le Kenya était en grande partie débarrassé des criquets, exprimant son espoir de voir ce pays d'Afrique de l'Est surmonter la crise qu'il traverse depuis près de deux ans. Sur l'ensemble du Kenya, il ne reste des criquets que dans une zone limitée dans le comté de Samburu dans le nord du pays, a indiqué la FAO dans sa dernière mise à jour concernant les criquets.

"Le seul groupe d'essais de criquets se trouve actuellement à Barsaloi dans le comté de Samburu. Notre équipe effectuée des

## CANADA

# Trois morts dans le crash d'un hélicoptère dans le nord

Trois personnes ont péri dans le crash d'un hélicoptère dans le territoire du Nunavut (nord du Canada), ont rapporté, mardi, les médias locaux.

L'appareil s'est écrasé, dimanche soir, sur l'île de Griffith, située à 22 kilomètres au sud-ouest de la localité de "Resolute Bay", selon les mêmes sources.

De type Eurocopter AS350, l'appareil a été repéré durant la soirée du dimanche par un vol de repérage.

Le vol de repérage a été dépêché sur les lieux de l'accident après que la Gendarmerie locale a été alertée du retard de l'hélicoptère par un membre du "Programme continental polaire". Citant un communiqué du transporteur, les médias indiquent que les trois morts sont les deux membres d'équipage et un biologiste, dont les identités n'ont pas été déclarées. Réagissant à cet accident, le Premier ministre du Territoire autochtone, Joe Savikataaq, a souligné que "la tragédie est particulièrement difficile et personnelle parce que l'écrasement est survenu lors d'un voyage pour étudier la population d'ours polaires du détroit de Lancaster, entrepris par mon ministère de l'Environnement".

Une enquête sera diligentée par le Bureau fédéral de la Sécurité des Transports (BST), selon des médias.

## RELIZANE

## Dotation des établissements de santé de 50 respirateurs artificiels

Cinquante (50) appareils médicaux d'assistance respiratoire ont été remis récemment à des établissements hospitaliers de la wilaya de Relizane par la section locale de l'Association des oulémas musulmans algériens, a-t-on appris lundi auprès de cette dernière. Les respirateurs artificiels ont été remis à trois (3) hôpitaux de la wilaya, à savoir l'hôpital Mohamed Bouafia, au chef-lieu de wilaya qui a bénéficié de 25 appareils, l'hôpital Ahmed Francis, à Oued R'hiou de 15 et l'hôpital Ahmed Benhadji de 10 appareils d'assistance respiratoire, a indiqué la même source.

Des membres de la communauté nationale résidents à l'étranger ont fait don à la section de la wilaya de l'Association des Oulémas musulmans, de ces équipements offerts aux structures sanitaires à titre de soutien aux efforts dans la prise en charge des patients des différents services de réanimation.

Cette opération, au profit des personnes atteintes de la Covid-19, a été précédée par la distribution de 20 appareils d'assistance respiratoire artificielle l'année dernière, de même que la distribution de près de 20.000 masques de protection, selon la même source.

## SÉTIF

## 20.000 litres d'oxygène au profit des hôpitaux de Bougaâ et Ain Oulmène

Le réseau d'approvisionnement en oxygène des hôpitaux de Bougaâ et Ain Oulmène, situés dans les régions Nord et Sud de la wilaya de Sétif, a été récemment renforcé par 20.000 litres d'oxygène, en vue de fournir une prise en charge sanitaire de qualité aux citoyens, a indiqué lundi le directeur local de la santé (DSP), Abdelhakim Dehane.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que cette opération, initiée par les services de la wilaya, nécessitant un montant total de 28 millions DA, s'inscrit dans le cadre des mesures prises visant à lutter contre la pandémie de Covid-19 en accordant une quantité supplémentaire de 10.000 litres à chacun de ces établissements hospitaliers. L'opération a été entamée il y a quelques jours, selon la même source, afin d'installer un nouveau réservoir d'une capacité de 10.000 litres à l'hôpital de Bougaâ (Nord de Sétif), où les travaux devraient être achevés durant cette semaine, ce qui permettra de hisser le volume global en oxygène à 13.000 litres.

Il est prévu également, a-t-il dit, la réception des travaux d'installation d'un réservoir supplémentaire d'une capacité de 10.000 litres à l'hôpital de Ain Oulmène (Sud de Sétif) ce qui contribuera à augmenter la capacité totale du même hôpital en oxygène à 16.000 litres. Le renforcement des deux anciens réseaux d'approvisionnement en oxygène des deux hôpitaux aura pour objectif d'assurer une meilleure prise en charge des patients, notamment ceux atteints par la Covid-19, d'autant plus que ces deux établissements de santé reçoivent de manière régulière des malades contaminés par le coronavirus, a-t-on ajouté.

Selon le DSP, les chiffres enregistrés récemment à cet effet, notamment dans les hôpitaux d'El Eulma, Sétif et Ain Oulmène, incitent à plus de vigilance de la part des citoyens, notamment en ce qui concerne les mesures préventives comme le port de masque de protection, la distanciation sociale et la désinfection. Dans ce cadre, les comités de sécurité des daïras et des circonscriptions sanitaires œuvrent à redynamiser leurs activités, à travers l'intensification des actions de sensibilisation en direction des citoyens afin de les inciter à respecter les mesures préventives, notamment dans les espaces publics et les marchés commerciaux à forte fréquentation en particulier durant le mois de Ramadhan, a-t-on conclu.

## ANNABA

## 52 respirateurs artificiels remis par l'Association des oulémas musulmans algériens

Le bureau de la wilaya de Annaba de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) a remis, lundi, 52 respirateurs artificiels au profit du secteur de la santé dans le cadre d'une opération de solidarité visant à renforcer les capacités des services de réanimation pour lutter contre la Covid-19. Ce quota de dispositifs de respiration artificielle a été réceptionné au siège de la wilaya en présence du wali, Djamel Eddine Berimi, des représentants de l'AOMA et des cadres de la wilaya. Ces équipements seront distribués au

profit du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de la ville de Annaba et des services de réanimation des établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-on indiqué.

Une opération de solidarité similaire avait été effectuée par l'AOMA en juin dernier en distribuant 26 dispositifs de ventilation non invasive, a rappelé le président de l'association Noureddine Fligha, portant ainsi le nombre de ces équipements dans la wilaya à 78, afin de contribuer à améliorer la lutte contre la Covid-19 à Annaba.

## BILAN CORONAVIRUS

## 232 nouveaux cas, 158 guérisons et 8 décès

Deux cent trente-deux (232) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 158 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mardi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 121.344 dont les 232 nouveaux cas, celui des décès à 3.225 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 84.598 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 24 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24

heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 9 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



## PALUDISME

## Nécessaire maintien d'une stratégie de veille efficace (Ministre)

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité de «maintenir la mise en œuvre d'une stratégie de veille efficace». M. Benbouzid a indiqué à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du paludisme, le 25 avril de chaque année, que la nécessité de «maintenir la mise en œuvre d'une stratégie de veille efficace, permet de prendre en charge tous les cas de paludisme importés de manière immédiate dans le cadre des objectifs du plan national de prévention de la réintroduction de la maladie 2019-2021».

Parmi les autres objectifs de ce plan, le ministre rappelle «la mise en œuvre d'interventions qualitatives de prévention et de lutte contre le paludisme, en synergie avec le système national de santé», ainsi que «le renforcement des capacités du système d'évaluation et de gestion des risques de résurgence de cette maladie».

Le ministre de la Santé a indiqué, à l'occasion, que la lutte contre la malaria était et demeurera parmi les priorités de la politique sanitaire nationale.

Ainsi, poursuit-il, «un grand progrès a été réalisé dans la lutte contre cette maladie, couronné par l'octroi en mai 2019 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'Algérie, d'un certificat d'élimination du paludisme, après 5 années consécutives de non-enregistrement de cas autochtones».

Pour M. Benbouzid, l'obtention du certificat de l'OMS d'élimination de cette pathologie se veut «un atout supplémentaire en vue de renforcer les interventions de surveillance et de prévention en synergie avec les services de gestion et de fourniture de prestations sanitaires à tous les niveaux de la hiérarchie sanitaire. Ceci



passé à travers la mise en œuvre du Plan national de prévention de la réintroduction de la maladie 2019-2021, qui vise essentiellement à «maintenir l'Algérie exempte de la malaria». La célébration de cette journée placée cette année sous le slogan de l'OMS, «éradiquer la malaria, je m'y engage» et sous le slogan national

«L'Algérie certifiée exempte du paludisme, préservons cet exploit», vise à sensibiliser et rappeler l'importance de la surveillance et de la vigilance, notamment dans le contexte actuel de l'épidémie de la Covid-19 qui ne doit pas, a-t-il estimé, «impacter le progrès accompli par l'Algérie en la matière». Après avoir salué les mesures mises en œuvre avec un grand engagement par tous les partenaires lors de la pandémie de Covid-19, en vue d'une bonne prise en charge des cas, M. Benbouzid a loué les efforts consentis par tous les professionnels de la santé impliqués dans la lutte contre le paludisme, les

secteurs partenaires et la société civile pour leur engagement qui a permis à l'Algérie d'endiguer la propagation de cette maladie au niveau local.

A ce titre, il a appelé tous les professionnels du secteur chargés de la lutte antipaludique à rester «vigilants et à fournir davantage d'efforts afin d'éviter la résurgence de la maladie, notamment par un diagnostic précoce et un traitement radical».

Par la même occasion, le ministre a rappelé qu'en 2020, plus de 2000 cas de paludisme (2.726) ont été importés, selon les données du Laboratoire national de référence du paludisme, le qualifiant de «chiffre record», alors que la moyenne dans les cinq dernières années était seulement de 700 cas, estimant par ailleurs que cette augmentation des cas constitue «une menace récurrente avec la possibilité de leur réémergence», notamment en raison des conditions climatiques et environnementales dans le Sud du pays.

Il a en outre appelé à faire montre d'une grande vigilance, à travers le renforcement des mesures de prévention, le contrôle épidémiologique et en tomologique, la préparation et la riposte immédiate et efficace.

D'autre part, M. Benbouzid a estimé que les efforts visant à réduire la charge de morbidité et à éliminer le paludisme sont intrinsèquement liés à la plupart des objectifs du développement durable (ODD), notamment l'ODD3 qui vise à «permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge».

Les ODD s'engagent, selon le même responsable, à «enrayer le SIDA, la tuberculose, le paludisme, l'hépatite et d'autres maladies à transmission hydrique et infectieuses d'ici 2030».

## ORAN

## Près d'une quarantaine de centres de vaccination contre la Covid-19 ouverts

La wilaya d'Oran compte près d'une quarantaine de centres de vaccination contre la Covid-19, assurant également l'inscription des citoyens dési-

rant se faire vacciner, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de Santé et de la Population (DSP).

"39 centres de vaccination

anti-Covid19 sont actuellement ouverts pour assurer la vaccination et l'inscription des citoyens désirant se faire vacciner.

Hier (lundi), un centre de vaccination contre la Covid-19 a été ouvert à la polyclinique Akid Lotfi 2 relevant de l'EPSP d'Essedikia", a indiqué à l'APS le chargé de communication à la DSP, Youcef Boukhari.

"Nous disposons à Oran de 54 centres de vaccination, 39 sont déjà impliqués dans l'opération de vaccination.

Le reste s'occupe uniquement de l'inscription des citoyens en attendant la réception d'autres quotas de vaccins", a-t-il détaillé.

Selon le responsable, l'ou-

verture de ces centres se fait au fur et à mesure, en fonction de la demande exprimée.

"Là où il y a une forte demande, nous ouvrons un centre de vaccination", a-t-il fait savoir.

Pour ce qui est de l'opération de vaccination, il a assuré que celle-ci «se déroule dans de bonnes conditions.

Le dernier quota reçu de 6.500 doses du vaccin Astra Zenica a été pratiquement épuisé.

Nous avons atteint un taux de consommation de 92 à 93%.

«Un autre quota plus conséquent est attendu très probablement en début de mois prochain, a conclu le responsable.

APS



# PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE

### Au moins 3.122.150 morts

La Covid-19 a fait au moins 3.122.150 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan annoncé mardi par des sources officielles.

Plus de 147.736.620 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de lundi, 10.840 nouveaux décès et 715.609 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 2.771 nouveaux morts, le Brésil (1.439) et l'Iran (496). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 572.674 décès pour 32.125.098 cas recensés, selon le compte de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le



Brésil avec 391.936 morts et 14.369.423 cas, le Mexique avec 215.113 morts (2.329.534 cas), l'Inde avec 197.894 morts (17.636.307 cas), et le Royaume-Uni avec 127.434 morts (4.406.946 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la

Hongrie est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 277 décès pour 100.000 habitants, suivi par la République tchèque (272), la Bosnie (255), le Monténégro (233) et la Bulgarie (229).

L'Europe totalisait 1.054.716 décès pour 49.644.602 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 899.230 décès (28.234.830 cas), les Etats-Unis et le Canada 596.672 décès (33.308.774 cas), l'Asie 322.354 décès (24.357.252 cas), le Moyen-Orient 127.710 décès (7.633.366 cas), l'Afrique 120.425 décès (4.514.887 cas), et l'Océanie 1.043 décès (42.911 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée.

## FRANCE

### La barre des 6.000 malades du Covid en réanimation franchie

Le nombre de malades du Covid-19 en réanimation en France est repassé lundi au-dessus de la barre des 6.000, dont il était proche depuis une dizaine de jours, selon les chiffres publiés par les autorités sanitaires. Au total, on comptait 6.001 personnes dans les services de soins critiques (qui rassemblent réanimation, soins intensifs et surveillance continue) contre

5.978 malades la veille. En 24 heures, 470 patients ont été admis dans ces services qui traitent les cas les plus graves, contre 218 nouveaux patients la veille. Depuis une dizaine de jours, le nombre de patients en réanimation est proche de 6.000. Un chiffre en-deçà du pic de la première vague en avril 2020 (autour de 7.000) mais supérieur à celui de la deuxième vague à l'automne

(4.900). Le nombre total de malades du Covid-19 hospitalisés était lundi à 30.596 contre 30.287 dimanche. 1.944 personnes ont été hospitalisées ces dernières 24 heures contre 881 les 24 heures précédentes. Sur le plan de la vaccination en France, 14.297.308 personnes ont reçu au moins une injection de vaccin et 5.691.519 personnes ont reçu les deux doses.

## BRÉSIL

### Le régulateur s'oppose à l'importation du vaccin russe Spoutnik V

L'agence de régulation sanitaire du Brésil (Anvisa) s'est opposée lundi à la demande de plusieurs Etats du pays d'importer le vaccin russe Spoutnik V contre le Covid-19, estimant manquer de données pour s'assurer de sa sûreté et de son efficacité.

"Jamais nous ne permettrons que des millions de Brésiliens soient exposés à des produits sans une vérification appropriée de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité ou, au minimum, face à la situation grave que nous traversons, qu'il existe un rapport favorable entre le risque et les avantages", a déclaré Antonio Barra Torres, président de l'Anvisa.

La direction de l'agence a suivi la recommandation de ses experts constatant des "incertitudes" sur le vaccin, qui n'a toujours

pas été approuvé par les agences sanitaires de l'Union européenne (EMA) et des Etats-Unis (FDA). Le refus d'importer Spoutnik V n'implique pas une analyse définitive du vaccin, et l'Anvisa, qui a reçu une demande fin mars pour l'utilisation d'urgence de la formule russe, n'a pas publié ses conclusions invoquant le manque d'informations.

Le Spoutnik V est déjà utilisé dans plusieurs pays, ou tre la Russie, comme le Mexique, l'Argentine ou le Venezuela. Selon l'institut Gamaleïa, qui a créé cette formule, elle a déjà été autorisée par plus de 60 pays. En février, la prestigieuse revue médicale The Lancet a rapporté que ce vaccin était efficace à 91,6%, dissipant les doutes quant à sa fiabilité.

## VACCIN

### Les Etats-Unis fourniront à d'autres pays 60 millions de doses du vaccin AstraZeneca

Les Etats-Unis vont fournir à d'autres pays 60 millions de doses du vaccin d'AstraZeneca contre le Covid-19, a annoncé lundi la Maison Blanche, jusqu'à la critique pour refuser d'exporter ce vaccin pas encore autorisé dans le pays.

Ces critiques s'étaient intensifiées ces derniers jours, au moment où l'Inde se

trouve confrontée à une flambée catastrophique des cas de coronavirus. Aucun engagement de livraison envers ce pays spécifiquement n'a toutefois été pris pour le moment. "Les Etats-Unis vont débloquer 60 millions de doses du vaccin d'AstraZeneca au bénéfice d'autres pays au fur et à mesure qu'elles seront disponi-

bles", a tweeté Andy Slavitt, conseiller de la Maison Blanche pour la lutte contre le Covid-19. Il a balayé les critiques accusant Washington d'accumuler des doses sans s'en servir. "A l'heure actuelle, il n'y en a encore que très peu de disponibles. Aucun temps n'a vraiment été perdu", a-t-il souligné.

Aucun temps n'a vraiment été perdu", a-t-il souligné.

### Des millions d'Américains absents pour leur seconde dose de vaccin

Plus de cinq millions d'Américains, soit près de 8% de ceux ayant reçu une première dose de vaccin contre le nouveau coronavirus (Covid-19) n'ont pas été présents pour prendre la seconde dose, ont rapporté des médias.

Le nombre de ceux absents pour cette seconde dose était de 3,4% en mars, soit plus du double du taux parmi les gens inoculés au cours des premiers jours de la campagne de vaccination, a ainsi rapporté la chaîne CNN en citant le Centre de

contrôle et de prévention des maladies (CDC). Se faire vacciner avec les sérum produits par Pfizer et Moderna implique de recevoir cette seconde dose trois à quatre semaines après la première afin que la vaccination soit efficace, rappellent les autorités sanitaires.

Le Dr Anthony Fauci, infectiologue réputé aux Etats-Unis, a déclaré dimanche à CNN qu'il n'était "pas surpris" par ce phénomène, notant qu'il arrivait souvent pour les vaccinations à deux

doses. "Quand vous avez un vaccin à deux doses, vous verrez des gens qui, pour une raison ou une autre - par commodité, oubli, toute une série de choses - ne viendront pas au second rendez-vous", a-t-il expliqué.

Des experts ont attribué cette demande quelque peu atone à plusieurs facteurs tels qu'une hésitation face aux vaccins, tout en indiquant que des analyses supplémentaires étaient nécessaires, selon CNN.

## INDE

### Arrivée de l'aide internationale

Des cargos chargés de matériel médical devaient atterrir à partir de mardi matin en Inde, à la situation sanitaire "plus que déchirante" selon l'OMS, en raison d'une vague épidémique qui multiplie records d'infections et décès, au moment où les Etats-Unis envisagent de distribuer progressivement 60 millions de doses du vaccin AstraZeneca dans le monde.

L'arrivée en Inde de respirateurs et de matériels d'oxygénothérapie à bord du premier des neuf avions britanniques commence à concrétiser les promesses internationales en la matière. Les Etats-Unis, à la suite d'un échange téléphonique lundi entre leur président Joe Biden et le Premier ministre indien Narendra Modi, se sont engagés sur une aide d'urgence comprenant notamment des composants pour la production de vaccins, des équipements de protection, des tests à diagnostic rapide, ou encore des respirateurs.

Washington étudie aussi la possibilité d'envoyer des approvisionnements en oxygène.

La France va envoyer huit unités de production d'oxygène ainsi que des containers d'oxygène et des respirateurs à l'Inde, à partir de la fin de la semaine, a annoncé lundi soir le ministère des Affaires étrangères.

Les containers d'oxygène liquéfié - dont cinq seront acheminés "dans un premier temps" - permettront d'alimenter jusqu'à 10.000 patients par jour en oxygène médical, a-t-il précisé. L'Union européenne a promis de fournir, via son Mécanisme européen de protection civile, une "assistance" à l'Inde.

La chancelière allemande Angela Merkel a aussi annoncé une aide d'urgence.

## TUNISIE

### La possibilité d'un confinement général écartée (gouvernement)

Le chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, a écarté encore une fois un éventuel recours à un confinement général malgré la hausse des cas de contaminations par le nouveau coronavirus (Covid-19).

M. Mechichi s'est adressé lundi aux journalistes en marge d'une cérémonie à l'occasion du démarrage de la campagne de vaccination contre la Covid-19 auprès des agents de l'institution sécuritaire.

D'après le chef du gouvernement, un confinement sanitaire ciblé pourrait être évoqué d'autant plus que les autres mesures seraient maintenues dans le but de "préserver l'équilibre entre la santé des citoyens et les conditions économiques". "Lors des réunions hebdomadaires de la Commission nationale de lutte contre le nouveau coronavirus, nous pourrions décider de renforcer les mesures ou de les assouplir, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique du pays", a encore dit M. Mechichi. Sur un autre plan, Jalila Ben Khelil, porte-parole de la Commission scientifique de lutte contre la Covid-19, a déclaré lundi dans un passage radiophonique, que la situation sanitaire "est de plus en plus critique (...) le personnel soignant est étouffé, ou presque".

"Malgré nos efforts, on a enregistré beaucoup de décès: cela a eu d'énormes répercussions psychologiques sur le corps médical et paramédical", a-t-elle mis en garde.

Jalila Ben Khelil a dénoncé le non-respect des mesures de prévention proposées par ladite commission scientifique: "si on avait respecté le protocole sanitaire et si on s'est appliqué aux gestes barrières, on aurait évité cette situation", a-t-elle regretté.

La porte-parole Ben Kahlil, de son côté, n'a pas écarté l'hypothèse d'un confinement général et la fermeture des frontières du pays, admettant que "ce ne sont pas des décisions faciles et leur application n'est pas évidente".

Jalila Ben Khelil a en outre annoncé la possibilité de "décréter l'état d'urgence sanitaire" et de "renforcer le couvre-feu".

# GROSSESSE

## COMMENT SAVOIR SI LE COL EST OUVERT ?

Partie basse de l'utérus, le col relie le corps de l'utérus au vagin. Fermé pendant la grossesse, il va peu à peu s'ouvrir pendant l'accouchement. Comment savoir s'il est ouvert, quels sont les risques d'une ouverture précoce ? Les explications d'Anh-Chi Ton, sage-femme.

Au début de la grossesse, le col est long et mesure environ 4 cm. Il est fermé, sa consistance est tonique et il est en position postérieure, plus orienté vers le sacrum que le pubis. "En dehors de la grossesse, le col n'est pas hermétiquement fermé puisque le sang des règles peut s'écouler. Mais seul du liquide peut s'écouler, on ne peut pas insérer un tampon dans l'utérus par exemple !", explique Anh-Chi Ton. Plus l'accouchement se rapproche, plus le col devient centré, souple. Il se raccourcit jusqu'à faire seulement quelques millimètres d'épaisseur, et de s'ouvrir en dilatation. "Ces modifications peuvent se faire dans n'importe quel ordre, il n'y a pas de règle", précise la sage-femme.

### Grossesse : comment mesure-t-on la longueur du col ?

La longueur du col de l'utérus peut être mesurée soit grâce à l'échographie, soit en procédant à un toucher vaginal. Cet examen est en revanche le seul permettant d'apprécier la dilatation du col. "Lorsque la dilatation du col est estimée entre 1 et 2 cm, on parlera plus volontiers en doigts de dilatation. Au-delà de 3 cm en revanche, on parlera en cm", explique la sage-femme. Entre 3 et 5 cm c'est une phase de pré-travail, de latence, il y a des contractions mais la dilatation n'est pas très rapide. A



partir de 5 cm les choses s'accélèrent jusqu'à dilatation complète, on parle alors de travail actif.

### Col de l'utérus : à partir de quel stade se modifie-t-il ?

"La consistance du col se modifie en fin de grossesse, généralement dès le 8ème mois, mais pour qu'il se raccourcisse et se dilate, il faut des contractions", détaille

Anh-Chi Ton. Si une future maman ne ressent absolument aucune contraction, on peut deviner sans l'examiner que son col est probablement long et fermé.

"Alors qu'on avait coutume de faire systématiquement un toucher vaginal lors des rendez-vous mensuels, ce n'est plus le cas aujourd'hui. On ne fera pas de toucher si la femme ne signale aucune

contraction", ajoute la sage-femme.

### Encolite, puis-je mesurer moi-même l'ouverture de mon col ?

Voilà une question que beaucoup de futures mamans se posent ! "Une femme peut effectivement sentir son col en insérant ses doigts au fond du vagin jusqu'à l'atteindre. C'est physiquement

possible mais difficile à mettre en pratique, surtout avec un gros ventre", observe la spécialiste. Cette dernière précise qu'il sera surtout difficile pour une femme qui n'est ni sage-femme, ni médecin, d'interpréter exactement ce qu'elle ressent. Certaines femmes acquièrent toutefois cette expérience tout au long de leur vie en faisant un auto-examen de leur col pendant leur cycle, le col s'ouvrant légèrement pendant l'ovulation et les règles.

### Les risques en cas d'ouverture prématurée du col

Le risque d'un col modifié est celui de l'accouchement, considéré comme prématuré s'il a lieu avant 37 semaines d'aménorrhée. Il n'y a en revanche pas de risque infectieux tant que la poche des eaux n'est pas percée. Avant 3 cm de dilatation, la dilatation peut prendre des jours, voire des semaines.

Un col peut être ouvert à 1 doigt à 35 SA puis ne plus bouger ensuite jusqu'à 37 SA, cela n'est pas du tout inquiétant", précise la sage-femme. Cette dernière indique qu'on ne parlera pas toujours de menace d'accouchement prématuré avant 37 SA, même si le col est modifié. "Cela dépend du terme, du contexte, de la mesure et de la dilatation exacte du col", indique-t-elle.

## DOULEURS LIGAMENTAIRES PENDANT LA GROSSESSE : SYMPTÔMES, QUE FAIRE ?

Pendant la grossesse, les futures mamans peuvent ressentir des tiraillements invalidants au niveau de l'aine et du bassin. Comment reconnaître ces douleurs ligamentaires et les soulager efficacement ? Les explications et conseils d'Anh-Chi Ton, sage-femme.

Les douleurs ligamentaires font partie des petits maux habituels de la grossesse. Sans gravité, elles peuvent pourtant être très invalidantes. "Certaines femmes enceintes pour la première fois les confondent parfois avec les contractions, même s'il s'agit en réalité de deux choses bien différentes", explique la sage-femme.

### DOULEURS LIGAMENTAIRES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les douleurs ligamentaires correspondent au relâchement et à l'éirement des ligaments, sous l'action de la relaxine et de la progestérone. "Cette hormone de la

grossesse favorise le relâchement des tissus et va ainsi faciliter l'accouchement", détaille Anh-Chi Ton. Elles apparaissent généralement au second trimestre de la grossesse et peuvent augmenter en intensité au cours du troisième trimestre à mesure que l'utérus grossit et pèse de plus en plus lourd.

### RECONNAÎTRE LES DOULEURS LIGAMENTAIRES PENDANT LA GROSSESSE

"Alors que les douleurs de sciatique sont localisées à l'arrière, le trajet va de la fesse jusqu'à l'arrière des cuisses, les douleurs ligamentaires sont situées devant, soit au niveau du pubis, on parle alors de syndrome de Lacombe, soit au niveau de l'aine", explique la sage-femme.

La future maman peut ressentir un tiraillement intense mais aussi une sorte de décharge électrique qui irradie de l'aine au pubis. "Il ne s'agit pas d'une douleur aiguë

mais plutôt d'une gêne à laquelle on finit par s'habituer, même si elle peut entraver les mouvements et gêner la femme enceinte pour se déplacer", ajoute-t-elle.

### COMMENT SOULAGER LES DOULEURS LIGAMENTAIRES PENDANT LA GROSSESSE ?

S'il est difficile d'échapper aux douleurs ligamentaires, notamment lors d'une première grossesse, il est possible de les soulager. Avoir une alimentation équilibrée pour éviter une carence en magnésium, prendre rendez-vous avec un ostéopathe mais aussi pratiquer une activité physique douce liée au terme de la grossesse peut aider à prévenir les douleurs.

"Je prescris généralement aux femmes une cure de magnésium et leur recommande de faire des séances d'acupuncture, très efficaces pour soulager les tiraillements", explique la sage-femme.



Cette dernière précise qu'il est également possible de prendre du paracétamol, mais avec parcimonie.



## Quelle prise de poids pendant la grossesse ?

Certaines prendront immédiatement plusieurs kilos, d'autres au contraire vont en perdre durant les premières semaines en raison des nausées. Comment trouver le juste équilibre ? Les réponses d'Anh-Chi Ton, sage-femme. La question de la prise de poids pendant la grossesse est souvent un sujet épineux pour les futures mamans. Toutes les femmes et toutes les grossesses sont différentes.

### LA PRISE DE POIDS IDÉALE EXISTE-T-ELLE ?

La réponse est sans équivoque, il n'existe pas de prise de poids idéale. Chaque individu est unique. La prise de poids peut être très différente d'une femme à l'autre, sans que cela ne soit en aucune façon pathologique. « La prise de poids dépend de l'IMC de base, de la morphologie de la mère et du développement fœtal », explique la sage-femme. De manière générale, on considère que la femme va prendre entre 500 g/kg pr mois au premier trimestre, 1kg par mois au second, et 2 kg au troisième trimestre. Selon l'IMC (indice de masse corporel) de la future maman au début de sa grossesse, la prise de poids va osciller entre 5 et 18 kilos. Attention toutefois, une telle modification peut être anxiogène pour les femmes qui ne rentrent pas dans le cadre.

**LA RÉPARTITION DES KILOS DE GROSSESSE**  
Voici comment le gain pondéral est réparti entre d'un part et tissu nouveau, et ceux dont la masse va augmenter pendant la grossesse.

Attention toutefois, une telle modification peut être anxiogène pour les femmes qui ne rentrent pas dans le cadre.

### J'AI PRIS TROP DE POIDS, OU AU CONTRAIRE PAS ASSÉZ, QUELS SONT LES RISQUES ?

Une prise de poids trop importante pendant la grossesse n'est pas anodine et peut avoir des conséquences pour le mère comme pour le bébé. « Il existe un risque pour la future maman de développer un diabète gestationnel et donc également un retentissement psychologique. « Cela peut être difficile pour les femmes dans le rapport à leur corps qu'elle voit changer et qui entrave leur mobilité », observe-t-elle. La sage-femme précise toutefois que si l'on désouche souvent les kilos en trop, ne pas prendre suffisamment de poids peut également présenter un danger. « Une prise de poids insuffisante est associée à un risque plus important d'avoir de un bébé de petit poids mais aussi d'accouchement prématuré. »

# GROSSESSE ET FATIGUE À CHAQUE ÉTAPE, NOS CONSEILS

*Siestes dans la matinée, soirées écourtées, réveils difficiles, la grossesse est souvent synonyme de fatigue. Par quel est provoquée cette fatigue inhabituelle et comment y remédier ? Les conseils d'Anh-Chi Ton, sage-femme.*

## ENCEINTE, POURQUOI SUIS-JE TOUT LE TEMPS FATIGUÉE ?

La fatigue est souvent l'un des premiers symptômes de la grossesse. « Il s'agit d'un phénomène normal qui résulte de tous les bouleversements et modifications physiologiques du corps pour s'adapter à l'état de grossesse », rassure la sage-femme. Les hormones jouent évidemment un rôle central et sont en grande partie responsable de cette fatigue parfois pesante. « La progestérone est une hormone indispensable au bon déroulement de la grossesse. Elle a non seulement une action de détente des muscles mais aussi un effet sédatif bien connu », explique Anh-Chi Ton. Mais les œstrogènes ne sont pas en reste. « Les œstrogènes font augmenter le débit et la fréquence cardiaque et induisent plus de travail pour le cœur, ce qui explique que la femme enceinte pulse rapidement se sentir essouffée », ajoute la spécialiste.

### LA FATIGUE AU PREMIER TRIMESTRE DE GROSSESSE : LA DIFFICILE ADAPTEMENT DU CORPS

De nombreuses femmes enceintes en ont fait l'expérience. À peine le test de grossesse est-il positif qu'elles s'efforcent en rentrant du travail, s'endorment à zih et se réveillent le lendemain matin encore plus fatiguées que la veille. « Au premier trimestre, plusieurs facteurs peuvent expliquer la fatigue : la baisse de la tension artérielle, qui peut aussi causer des vertiges, les hypoglycémies, surtout si la future maman n'a pas d'appétit en raison des nausées, mais aussi l'angoisse et le stress du début de grossesse qui peuvent perturber le sommeil », détaille la sage-femme.

Dès le premier trimestre, il est primordial d'écouter son corps et ses besoins. « Il faut se reposer au maximum, veiller à avoir une alimentation équilibrée, faire des siestes le week-end et réduire un peu



le rythme de son quotidien si on a tendance à être hyperactive », recommande Anh-Chi Ton. Une supplémentation en vitamines et une prise en charge par l'acupuncture sont également possibles. Dans les cas extrêmes, ou si la future maman exerce une activité professionnelle fatigante, la prescription d'un arrêt de travail est envisageable.

### LA FATIGUE AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE GROSSESSE : TOUT VA MIEUX !

Le deuxième trimestre de la grossesse est généralement celui de l'épanouissement. Les petits maux des premières semaines disparaissent, le ventre s'arrondit. « Le corps s'est adapté aux fluctuations hormonales, il y a moins de chutes de tension et la future maman se sent physiquement beaucoup mieux », explique la sage-femme.

Certaines femmes enceintes seront néanmoins toujours aussi fatiguées, mais pour d'autres raisons. C'est en effet souvent à ce stade qu'une anémie peut être découverte et

nécessiter une supplémentation en fer. « Au second trimestre, la femme enceinte va commencer à avoir des douleurs lombaires, des tiraillements des ligaments et des envies fréquentes d'uriner. Autant de facteurs qui peuvent limiter ses mouvements mais aussi altérer son sommeil », remarque aussi Anh-Chi Ton. Plus encore qu'en début de grossesse, la future maman doit se reposer au maximum et ralentir le rythme. La pratique de la méditation, du yoga ou de la sophrologie peut l'aider à apaiser ses angoisses éventuelles et à réduire le stress.

### LA FATIGUE AU TROISIÈME TRIMESTRE DE GROSSESSE : PRENDRE DES FORCES AVANT LA RENCONTRE

« Le troisième trimestre de la grossesse signe bien souvent le retour de la fatigue. Le fœtus pulse dans les réserves de sa maman pour son développement et sa croissance. Le développement exponentiel du ventre commence également à peser. « La femme enceinte se sent

plus lourde, pas seulement en raison de la prise de poids mais aussi parce qu'elle peut avoir des œdèmes au niveau des jambes, ressentir une pesanteur dans le bassin », explique la sage-femme. Autre problème majeur pour la femme enceinte au troisième trimestre : le sommeil. « Il devient difficile de trouver une position de sommeil confortable, le stress de l'accouchement devient plus présent, les envies d'uriner sont aussi plus nombreuses et les insomnies fréquentes », détaille Anh-Chi Ton. Dormir sur le côté droit est le dos comprime la veine cave et peut entraîner des baisses de tension, mieux vaut donc se coucher sur le côté gauche afin de libérer la veine cave et de favoriser la circulation placentaire. Plus encore qu'aux premier et deuxième trimestre, le troisième trimestre doit être autant que possible consacré au repos. Une fois en congé maternité, la femme enceinte ne doit pas hésiter à dormir en journée si elle en ressent le besoin, à faire du yoga ou des séances de piscine si cela la détend.

### FATIGUE PENDANT LA GROSSESSE : QUAND DORT-ON S'INQUIÈTER ?

Comme nous l'avons vu, se sentir fatiguée pendant la grossesse est absolument normal. Attention toutefois à ce que cette fatigue ne soit pas le signe d'une carence, d'une hypoglycémie ou d'un problème de santé sous-jacent. « Si les actes du quotidien demandent vraiment un effort surhumain, que la femme enceinte est très essouffée en montant seulement quelques marches, il faut consulter », recommande la sage-femme. Il arrive également qu'une fatigue ou une lassitude extrême soit le signe d'une difficulté psychologique. Là encore, il est primordial d'en parler à son entourage mais aussi à un spécialiste. Il suffit parfois d'une ou deux séances auprès d'un psychologue pour dénouer la situation.

## GROSSESSE : QUE FAIRE CONTRE LE MAL DE DOS ?

Avec le bébé qui grandit dans le ventre, le centre de gravité se déplace vers l'avant, on se semble mais les ados ne jouent plus leur rôle de maintien. Résultat, c'est tout le bas du dos qui compense. Ajoutons à cela les hormones qui entraînent un relâchement des ligaments et c'est tout le dos qui trinque.

### ANTALGÉSIQUES, OUI MAIS...

Prudence avec l'automédication, certains médicaments prescrits habituellement contre le mal de dos sont contre-indiqués chez la femme enceinte. Il est possible de prendre du paracétamol en première intention, mais il est préférable de consulter pour une prescription d'antalgiques plus adéquate. Sa-

chant toutefois que, comme pour tout mal de dos, les antalgiques ont leur limite : ils vont atténuer la douleur (plus ou moins efficacement), mais non traiter la cause des lombalgies.

Or, durant la grossesse, on peut agir à ce niveau. « Pour commencer, il faut faire attention à son positionnement », insiste Nicolas Dutriaux, sage femme. L'idée : se tenir le plus droit possible, en auto-grossissement, afin d'éviter d'accroître la courbure du dos. Des exercices simples sont souvent montrés au cours des séances de préparation à la naissance. En position assise, on évitera une cambrure excessive en plaçant ses pieds sur un repose-pied. Un bon maintien peut

aussi contribuer à soulager les douleurs. « Il existe des ceintures dites de grossesse, mais avant d'investir et si les douleurs restent modérées, une grande écharpe ou un foulard noué autour de la taille pourra déjà être d'une aide précieuse », conseille le spécialiste. Si les douleurs sont intenses, le médecin pourra prescrire quelques doses de kinésithérapie.

### DU CÔTÉ DES MÉDICINES DOUCES

« L'ostéopathe peut être une ressource supplémentaire, bien que nous manquions de preuve scientifique démontrant leur efficacité, estime Nicolas Dutriaux. L'acupuncture peut aussi être très efficace, notamment dans le cas de

la sciatic. « Les pratiques qui aident à se relaxer telles que la sophrologie, le yoga, prénatal, l'haptonomie sont également bénéfiques, tout comme une activité physique adaptée à la grossesse, la natation et la marche notamment.

### ATTENTION ÉGÉMENT

« La prise de poids : plus on prend de kilos, plus les muscles du dos sont sollicités.

« Aux gestes du quotidien : on évite le port de charges lourdes, on évite les genoux pour se baisser.

« La position de sommeil : privilégier celle en étant de fessil sur le côté gauche, avec un coussin d'allaitement sous la jambe.

## ATTAQUE DANS L'EST DU BURKINA Trois Occidentaux et un Burkinabé disparus

Une patrouille anti-braconnage, accompagnée de formateurs et journalistes occidentaux, a été attaquée lundi dans l'est du Burkina Faso, faisant trois blessés et quatre disparus: deux Espagnols, un Irlandais et un Burkinabé, indiquent des sources locale et sécuritaires.

La patrouille, composée de militaires, de forestiers, de formateurs et journalistes occidentaux, "a été la cible d'une attaque sur l'axe Fada N'Gourma-Pama", selon un responsable local, qui a précisé que "le bilan provisoire fait état de trois personnes blessées, quatre personnes portées disparues".

L'attaque a été confirmée de sources sécuritaires, l'une d'elles affirmant que les disparus occidentaux "sont deux Espagnols et un Irlandais, tous des journalistes-formateurs travaillant pour le compte d'une ONG qui oeuvre pour la protection de l'environnement".

## NIGERIA Deux autres étudiants exécutés par leurs ravisseurs

Deux étudiants supplémentaires, enlevés avec une vingtaine de leurs camarades le 20 avril à Kaduna, dans le Nord du Nigeria, ont été exécutés, a annoncé lundi Samuel Aruwan, ministre de l'Intérieur de l'Etat de Kaduna.

Les ravisseurs avaient déjà exécuté en fin de semaine trois étudiants de l'Université de Greenfield, attaquée dans la soirée du 20 avril.

Il s'agissait de la cinquième attaque recensée contre des établissements scolaires ou universitaires dans le Nord-Ouest ou le centre du Nigeria. Une vingtaine d'étudiants ont été enlevés, selon des responsables de l'université ayant requis l'anonymat, et un employé a été abattu pendant l'attaque.

## SOUDAN SUD Risque de nouveau "conflit de vaste ampleur" (rapport ONU)

En raison de la lenteur des réformes et de l'application de l'Accord de paix révisé de 2018, le Soudan du Sud risque de retomber dans un nouveau "conflit de vaste ampleur", prévient un rapport de l'ONU publié lundi en réclamant un maintien de l'embargo sur les armes.

Compte tenu de récents appels à la démission des dirigeants du pays, "il faudrait agir de toute urgence, pour empêcher un retour à un conflit de vaste ampleur" souligne ce rapport annuel des experts de l'ONU chargés de l'application des sanctions et de l'embargo sur les armes imposé au Soudan du Sud depuis 2018.

Dans leur document remis récemment au Conseil de sécurité, les experts réclament "une nouvelle dynamique des partenaires régionaux et internationaux (...) pour remédier à l'insécurité et aux fractures politiques croissantes au Soudan du Sud". Ils demandent le maintien de l'embargo sur les armes qui expire le 31 mai et de nouvelles sanctions contre ceux qui s'opposent à l'application de l'Accord de paix et entravent l'acheminement de l'aide humanitaire.

Les experts réclament aussi une évaluation indépendante de la façon dont le gouvernement gère ses stocks d'armes.

"Depuis février 2020, la lenteur des réformes introduites par le gouvernement et l'application sélective de l'Accord révisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud ont entravé tout renforcement de la protection des civils et toute perspective de paix à long terme", affirment-ils.

APS

## TCHAD Washington salue avec prudence la nomination du Premier ministre tchadien

Les Etats-Unis ont salué lundi de façon mesurée la nomination d'Albert Pahimi Padacké au poste de Premier ministre du Tchad, quelques jours après la mort du président Idriss Déby Itno.

"Nous sommes depuis longtemps aux côtés du peuple tchadien pour plaider en faveur d'un gouvernement démocratique et représentatif. La nomination d'un Premier ministre issu de la société civile est potentiellement un premier pas positif", a déclaré à la presse Robert Godéc, le chef de la diplomatie américaine pour l'Afrique.

Il a exhorté à "mettre à profit ce moment pour faire avancer le pays dans la voie démocratique".

Les Etats-Unis étaient "gravement préoccupés" par la direction dans laquelle se dirigeait le Tchad depuis la mort brutale la semaine dernière du président Déby, qui a dirigé le



pays durant 30 ans, a ajouté le diplomate américain.

Une junte militaire dirigée par le général Maha-

mat Idriss Déby, fils de l'ex-président, avait alors pris le pouvoir. Elle a nommé lundi Albert Pahimi Pa-

dacké, dernier Premier ministre d'Idriss Déby Itno, chef du gouvernement de transition.

## La présidence du Niger dément tout contact avec la rébellion

La présidence du Niger a fermement démenti lundi tout contact entre le chef de l'Etat nigérien Mohamed Bazoum et le chef d'un mouvement rebelle tchadien, Mahamat Mahadi Ali, parlant d'une "affabulation".

"Je démens catégoriquement cette affabulation: le président (Bazoum) n'a jamais été en contact, ni hier ni aujourd'hui, avec le chef rebelle Mahadi.

C'est une "fake news", c'est une très mauvaise information", a déclaré Idriss Waziri, conseiller en communication du président nigérien.

Selon des médias, un autre conseiller du président Bazoum avait indiqué dimanche que celui-ci avait notamment appelé Mahamat Mahadi Ali, chef de la rébellion du Front

pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) qui venait de se déclarer favorable à un cessez-le-feu.

Le président Bazoum "est sans doute mobilisé pour aider le Tchad qui est un pays frère et ami et prendra un certain nombre d'initiatives très prochainement", mais "pour le moment il n'a pas eu de contact avec le chef rebelle", a insisté M. Waziri.

Les militaires au pouvoir à N'Djamena depuis la mort du président Idriss Déby Itno ont annoncé dimanche leur refus de négocier avec les rebelles qui ont lancé le 11 avril une offensive sur la capitale.

Dans une déclaration à la télévision d'Etat Télé Tchad, leur porte-parole, Azem Bermendoa Agouna, a annoncé les intentions des militaires de mater la rébellion et de-

mandé au Niger de les aider à "capturer" Mahamat Mahadi Ali.

"L'heure n'est ni à la médiation ni à la négociation avec des hors-la-loi", a martelé le porte-parole du CMT.

"Le Tchad en appelle à la coopération et à la solidarité du Niger (...) en vue de faciliter la capture et la mise à disposition de la justice de ces criminels de guerre", avait-il ajouté.

L'armée tchadienne a affirmé dimanche que des rebelles du FACT, et notamment leur chef, avaient fui en territoire nigérien.

M. Mahadi Ali a pour sa part affirmé qu'il se trouvait toujours au Tchad, dans la province du Kanem, région frontalière du Niger, à environ 400 km au nord de N'Djamena.

## Deux personnes tuées lors de manifestations à N'Djamena et à Moundou

Deux personnes ont été tuées lors de manifestations mardi à N'Djamena et à Moundou au Tchad, a affirmé le procureur de la République cité par des médias.

"Les manifestants ont attaqué un bus dans le quartier de Dembé, certains passagers ont fui mais une dame est restée et a été tuée par les manifestants", a assuré le procureur de N'Djamena Youssouf Tom.

"Il y a eu un mort à Moundou, décédé ce matin dans les manifestations, nous n'avons pas encore les circonstances exactes du décès, c'est un jeune de 21 ans", a annoncé Ali Kolla Brahim, le procureur de la République de la deuxième ville du Tchad, à environ 400 km au sud de N'Djamena.

"Un élève a jeté une pierre dans une voiture de la police et la police a tiré avec une balle réelle et l'élève est mort sur le coup", selon Ahmat Maloum, haut fonctionnaire responsable des médias d'Etat à Moundou.

Dans la capitale N'Djamena, la police a dispersé à coups de gaz lacrymogènes des départs de rassemblements sporadiques, selon des médias.

Dans la capitale, quelques dizaines de personnes se sont rassemblées, répondant aux appels de partis de l'opposition et d'organisations de la société civile après le décès du président Idriss Déby et l'instauration du Conseil



Militaire de Transition (CMT).

Les manifestants ont brûlé parfois quelques pneus, avant d'être rapidement dispersés depuis le début de la matinée, selon les médias.

Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 30 ans, est décédé mardi dernier des suites de blessures reçues alors qu'il commandait son armée dans des combats

contre des attaques rebelles dans le nord durant le week-end.

Le CMT, en place après le décès de Déby, remettra le pouvoir à un gouvernement civil après des élections libres et démocratiques dans un délai de 18 mois, avait indiqué son vice-président le général Djimadoum Tiraïna dans un message publié sur le site de la présidence.



## PALESTINE

## Israël commet un "crime d'apartheid" contre les Palestiniens (HRW)

L'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch a qualifié "d'apartheid" la politique de l'état sioniste à l'égard des Arabes sur son sol et des Palestiniens dans les territoires occupés, dans un rapport publié mardi.

Des ONG israéliennes utilisent depuis quelques mois le terme "apartheid" pour désigner les politiques d'Israël à l'égard des Arabes israéliens -- descendants des Palestiniens restés sur leurs terres après la création de l'Etat sioniste -- et des Palestiniens de Cisjordanie occupée, Gaza sous blocus et Al Qods occupée. Mais c'est la première fois qu'une grande ONG internationale de défense des droits humains la reprend à son compte. "Sur la base de ses recherches, Human Rights Watch conclut que le gouvernement israélien maintient une domination délibérée de la population juive israélienne sur les Palestiniens à travers Israël et les Territoires occupés", souligne le rapport. Lorsque cette "domination délibérée"



s'ajoute à une "oppression systématique" et à des "actes inhumains", "il s'agit du crime d'apartheid", conclut HRW, disant se fonder sur la définition légale de l'apartheid et non sur une comparaison avec l'ancienne politique raciale de l'Afrique du Sud. "Depuis des années, nous disons que nous sommes proches de l'apartheid (en Israël/Palestine), et je crois qu'il est maintenant clair que le seuil a été franchi", a déclaré Omar Shakir, auteur de ce rapport de 200 pages.

théid et non sur une comparaison avec l'ancienne politique raciale de l'Afrique du Sud. "Depuis des années, nous disons que nous sommes proches de l'apartheid (en Israël/Palestine), et je crois qu'il est maintenant clair que le seuil a été franchi", a déclaré Omar Shakir, auteur de ce rapport de 200 pages.

théid (en Israël/Palestine), et je crois qu'il est maintenant clair que le seuil a été franchi", a déclaré Omar Shakir, auteur de ce rapport de 200 pages.

## ARABIE - QATAR

## Le roi Salmane d'Arabie a invité l'émir du Qatar, nouveau signe d'apaisement

Le roi Salmane d'Arabie saoudite a invité l'émir du Qatar à lui rendre visite, a annoncé lundi le bureau du dirigeant de cet émirat du Golfe, une invitation qui constitue le dernier signe en date du rapprochement des deux pays anciens rivaux. L'émir du Qatar,

cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, "a reçu une lettre de Sa Majesté le roi Salmane ben Abdel Aziz Al-Saoud (...) contenant une invitation à se rendre" en Arabie saoudite, a indiqué le bureau de l'émir dans un communiqué, sans préciser s'il allait l'accepter ni si un

calendrier concernant cet éventuel déplacement était évoqué.

L'Arabie saoudite et trois de ses alliés --Emirats arabes unis, Bahreïn et Egypte-- ont repris en janvier leurs relations avec le Qatar après plus de trois ans de brouille.

## NUCLÉAIRE IRANIEN

## Reprise des négociations de Vienne

Les pourparlers engagés dans le but de relancer l'accord sur le nucléaire iranien, reprennent mardi dans la capitale autrichienne Vienne dans le but de ramener les Etats-Unis dans l'accord signé en 2015, a annoncé l'Union européenne (UE).

"La Commission mixte du Plan d'action global conjoint (JCPOA) reprendra ses travaux mardi 27 avril à

Vienne", a fait savoir lundi l'UE par voie de communiqué.

Elle a expliqué que "le secrétaire général adjoint et directeur politique du service européen pour l'action extérieure, Enrique Mora, présidera la Commission mixte, au nom du Haut-représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell".

"Les parties prenantes continueront leurs discussions pour examiner la possibilité de ramener les Etats-Unis dans l'accord nucléaire et de la manière d'assurer la mise en œuvre pleine et effective de l'accord", indique le communiqué.

Les négociations visent à ramener les Etats-Unis dans l'accord nucléaire et obliger l'Iran à revenir à ses propres engagements prévus dans

l'accord de 2015. Les Européens ont joué le rôle de médiateur dans ces pourparlers.

En mai 2018, Washington s'est retiré unilatéralement de l'accord nucléaire signé en 2015 entre l'Iran et le groupe 5 + 1, qui comprend la Russie, le Royaume-Uni, la Chine, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne, et a imposé des sanctions économiques à Téhéran.

## UKRAINE - RUSSIE

## L'Ukraine expulse encore un diplomate russe



L'Ukraine a annoncé mardi avoir déclaré "persona non grata" un consul russe en représailles à une décision similaire de Moscou, dans un contexte de tensions ravivées avec les Occidentaux et de nombreuses expulsions croisées.

Ce diplomate basé à Odessa (sud) doit quitter l'Ukraine "avant la fin de la journée" de vendredi, a indiqué dans un communiqué le porte-parole de la diplomatie ukrainienne, Oleg Nikolenko.

Mardi, M. Nikolenko a jugé que cette expulsion s'inscrit dans "une campagne anti-ukrainienne en Russie" et représente un "nouvel acte inamical" de Moscou.

Cette décision de Moscou est elle-même une réponse à l'expulsion récente d'un consul ukrainien à Saint-Petersbourg, brièvement détenu le 17 avril et accusé d'avoir tenté d'obtenir des informations secrètes.

Ces nouvelles expulsions interviennent alors que Moscou a annoncé en

fin de semaine dernière un retrait de ses troupes qui menaient des exercices en Crimée à proximité des frontières ukrainiennes.

Ce déploiement a suscité de vives inquiétudes à Kiev et en Occident, qui ont accusé le Kremlin d'encourager une escalade autour des zones tenues par des séparatistes en Ukraine.

La Russie, pour sa part, a soutenu que ces exercices ne menaçaient personne et étaient eux-mêmes une réponse à des manœuvres hostiles de l'Otan en Europe.

Plusieurs capitales occidentales ont par ailleurs multiplié ces dernières semaines les expulsions de diplomates russes, sur fond d'accusations d'espionnage, de cyber-attaques ou d'ingérence électorale.

Quasiment à chaque fois, Moscou a pris des mesures de représailles et expulsé des diplomates des pays concernés.

Plusieurs capitales occidentales ont par ailleurs multiplié ces dernières semaines les expulsions de diplomates russes, sur fond d'accusations d'espionnage, de cyber-attaques ou d'ingérence électorale.

Quasiment à chaque fois, Moscou a pris des mesures de représailles et expulsé des diplomates des pays concernés.

## FRANCE

## Tribune de militaires : la ministre des Armées exige des sanctions

La ministre française des Armées, Florence Parly, a demandé des sanctions contre les militaires signataires d'une tribune dénonçant le "délitement" de la France, publiée récemment par le magazine Valeurs Actuelles.

"Pour ce qui concerne les militaires qui ont enfreint le devoir de réserve, bien entendu, des sanctions sont prévues, et j'ai donc demandé pour ceux qui seraient parmi les signataires signalés, des militaires d'active, j'ai demandé au chef d'état-major d'appliquer les règles qui sont prévues dans le statut des militaires, c'est-à-dire des sanctions", a-t-elle déclaré lundi sur la radio France Info.

"Ce sont des actions qui sont inacceptables", a martelé Florence Parly avant d'ajouter que "pour les militaires retraités signataires, également "astreints à un devoir de réserve", des sanctions sont aussi possibles.

La ministre a également rappelé le cas du général Christian Piquemal, ancien patron de la Légion étrangère et également signataire de la tribune, qui avait été radié en 2016 des cadres de l'armée pour avoir participé à une manifestation interdite contre les migrants à Calaïs.

La tribune, publiée par l'hebdomadaire de droite Valeurs Actuelles le 21 avril et signée par "une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d'un millier d'autres militaires", appelle le président Emmanuel Macron à défendre le patriotisme.

Ces militaires dénoncent le "délitement" qui frappe la patrie, "la haine entre communautes" alimentée par "un certain antiracisme", soumettant une partie du territoire "à des dogmes contraires à notre Constitution".

Is se disent aussi "disposés à soutenir les politiques qui prendront en considération la sauvegarde de la nation". La patronne de l'extrême droite Marine Le Pen, candidate à la présidentielle de 2022, les a aussitôt invités à "se joindre" à elle.

Fustigeant une initiative d'"irresponsable" et dénonçant aussi les propos de Marine Le Pen, la ministre des Armées Florence Parly, a jugé dimanche que "les armées ne sont pas là pour faire campagne mais pour défendre la France et protéger les Français". Une partie de la gauche avait vivement dénoncé samedi la tribune de militaires.

## ITALIE

## Réouverture partielle des commerces et salles de spectacles

Les bars, restaurants, cinémas et salles de spectacles ont rouvert partiellement lundi en Italie, où le chef du gouvernement Mario Draghi doit présenter au Parlement son plan de relance financé par l'Union européenne.

Une grande majorité de la vingtaine de régions sont désormais classées en jaune, le niveau le plus bas de risque face à la pandémie.

Les bars et restaurants y sont autorisés à servir en terrasse, et aussi le soir, pour la première fois depuis six mois, même si le couvre-feu débutant à 22H00 reste toujours en vigueur.

Au total, près de 140.000 bars, restaurants, pizzerias et gîtes ruraux devaient rouvrir lundi, selon le syndicat agricole Coldiretti.

Les cinémas, théâtres et salles de concert peuvent accueillir du public à hauteur de 50% de leurs capacités. Viendront ensuite les piscines, salles de gym et parcs de divertissement d'ici le 1er juillet.

## PATRIMOINE

# Tébessa : le tapis des Nememcha, témoignage vivace de l'identité culturelle locale

Patrimoine matériel et témoignage vivace de l'identité culturelle authentique, le tapis traditionnel des Nememcha plonge ses racines dans l'histoire de la région de Tébessa, préservant au fil du temps des caractéristiques uniques avec des couleurs et des motifs aussi expressifs que singuliers.

Les artisans spécialisés dans le tissage du tapis de Nememcha œuvrent, en dépit de l'évolution technologique, à préserver ce patrimoine culturel, léguer le métier aux générations montantes et promouvoir ce produit artisanal dans les différentes régions du pays et à l'étranger.

La qualité des matières utilisées comme la laine et les couleurs naturelles variées, en plus de la délicatesse du tissage et les motifs à la symbolique évocatrice de l'environnement, sont autant d'éléments qui confèrent au tapis des Nememcha de Tébessa une spécificité le distinguant des autres tapis algériens et charment les passionnés d'articles traditionnels.

Source de revenus pour plusieurs dizaines de ménages dans les communes de Bir Mokadem, Chréa, Bedjene et Tlidiene, le tapis des Nememcha marie authenticité et modernité à la faveur d'une remarquable alliance de couleurs pétillantes et de motifs conçus avec dextérité.

Selon l'artisan Dahbi Allouche, collectionneur d'objets du patrimoine et tisserand de tapis traditionnels, le tapis des Nememcha conserve toute sa place au sein des ménages de Tébessa, notamment ceux des régions rurales pour lesquels ce tapis reste un élément incontournable dans la maison.

Croisant les fils d'un tapis qu'il était en train de tisser avec habileté et délicatesse, cet artisan a fait remarquer à l'APS que "ce métier, qui exige beaucoup de patience et de perfection, n'est pas l'apanage des femmes puisque le tapis est tissé même par les hommes".

"Les artisans passent entre deux à trois mois derrière leur métier à tisser pour confectionner un tapis en fils de laine aux couleurs multiples", a-t-il ajouté, soulignant que cette activité constitue une source de revenus pour de nombreuses familles.

L'artisan a également affirmé qu'il existe différents types de tapis des Nememcha, tels que "El okda", "Derraga", "Hembel" et "El Haouli", autant de variantes utilisées quotidiennement pour s'asseoir, se couvrir ou en guise de décoration.

Artisane active dans ce domaine, Yasmina Brahmia a indiqué pour sa part, que de nombreuses familles des régions rurales et reculées de la wilaya de Tébessa, perpétuent encore ce métier et veillent à initier, notamment les jeunes filles, au tissage du tapis des Nememcha pour en assurer la

sauvegarde et la pérennité.

Selon cette artisane, le tapis des Nememcha est tissé avec passion, d'ailleurs plus ses couleurs indélébiles sont belles et harmonieuses, et ses motifs attractifs, plus le résultat reflète l'attachement de ses fabricants à leur région.

Pour Mme Brahmia, le tissage du tapis des Nememcha nécessite de grandes quantités de laine ovine tondue d'une manière traditionnelle, puis soigneusement lavée et nettoyée avant d'être cardée et filée manuellement à l'aide du "kardech" et du "meghzel".

"La laine est par la suite teinte avec des produits totalement naturels à l'instar du khôl, du meswak, du henné, l'écorce de grenade et du safran", a souligné l'artisane, assurant que les artisans effectuent cette étape "manuellement et sans aucun recours à des additifs chimiques".

Après le séchage des fils de laine colorés, l'artisan entame le tissage du tapis sur Es-sadaya (métier à tisser) en utilisant de la Khelala pour tasser les fils entre eux, un travail minutieux dont la durée diffère en fonction des motifs, des couleurs et des dimensions du tapis, a précisé Mme Brahmia.

## L'estampillage, tributaire du respect des critères exigés

L'estampillage du tapis Nememcha, destiné à la vente à l'intérieur du pays et à l'exportation, est une garantie de la qualité du produit, mais cela nécessite le respect de certains critères en vigueur, a considéré la directrice de wilaya du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Amina Belghith. Selon la responsable, l'estampillage réclame le respect des conditions légales ayant essentiellement trait à l'utilisation de produits naturels (laine, coton, colorants) pour le tissage du tapis, qui doit en outre être neuf, présenter une face et des côtés bien réguliers et symboliser l'authenticité et le patrimoine culturel.

L'opération relève du Centre régional



d'estampillage du tapis (CRET) de Tébessa, quatrième du genre dans le pays, chapeautant 11 wilayas de l'Est en l'occurrence Tébessa, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, Souk Ahras, El Tarf, Skikda, Mila, Annaba, Guelma et Constantine.

D'après les statistiques, le Centre a examiné 395 tapis des différentes wilayas depuis sa création en 2016 jusqu'au 31 mars dernier et estampillé 86 tapis, dont 21 au cours du premier trimestre de l'année 2021.

L'opération d'estampillage, a souligné la responsable, permet de préserver l'authenticité du produit et de le protéger de la disparition et de l'imitation, faisant savoir qu'une réflexion est engagée actuellement pour promouvoir ce tapis dont la production a nettement reculé suite à la pandémie de la Covid-19.

## DÉCOUVERTE DE LA MOSAÏQUE DE JIJEL Une trentaine de pièces archéologiques transférées au musée (ministère)

Une "trentaine de pièces archéologiques", extraites du site de la découverte fortuite de mosaïque de la wilaya de Jijel, ont été "transférées au musée" public "Kotama" de la ville pour les "préserver" de dommages supplémentaires, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Le communiqué indique que les travaux sur le site de la découverte ont été "gelés" par les services de la commune qui ont "suspendu le permis de construire" et sécurisé le site. Les équipes de spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) dépêchés sur place poursuivent encore leur expertise, précise le communiqué.

Les services de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Jijel ont également, selon le communiqué, déposé une plainte contre le promoteur du projet pour non déclaration de la découverte, conformément aux dispositions de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine. Mardi dernier, un citoyen a découvert une mosaïque lors de travaux de construction dans sa maison, dans le centre-ville de Jijel. Lyes Arifi, chercheur en archéologie au Cnra, ayant été dépêché par le ministère de la Culture et des Arts, a affirmé jeudi que la mosaïque a subi "une destruction quasi-totale" comparativement aux photos et aux vidéos diffusées et postées sur les réseaux sociaux au moment de la découverte.

## PUBLICITÉ

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF  
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES  
N° : ...../DSA/2021

### AVIS D'ANNULATION

### L'ARRTUBUTION PROVISOIRE ET DE LA PROCEDURE

Conformément aux articles 73,161 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, et vu l'avis favorable de la comité des marchés de wilaya réuni en date du 04/01/2021, pour l'annulation de l'avis d'attribution provisoire et de procédure du projet : Fourniture de 150 ha de système d'irrigation localisé pour palmier dattiers au niveau de périmètres agricoles de la Wilaya de Tindouf.

Le wali de la wilaya de Tindouf représenté par le directeur des agricoles, informe tous les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres restreint n° 02/2015, que l'avis d'attribution provisoire parus dans les quotidiens (المحور اليومي) en date du 14/01/2015, et (DK NEWS) en date du 15/01/2015. Relatif à Fourniture de 150 ha de système d'irrigation localisé pour palmier dattiers au niveau de périmètres agricoles de la Wilaya de Tindouf, et la procédure est annulé suivant le tableau ci-dessous :

Objet du marché	Entreprise	Montant (DA)	Délais de réalisation	Not
Fourniture de 150 ha de système d'irrigation localisé pour palmier dattiers au niveau de périmètres agricoles de la Wilaya de Tindouf	EURL Agro Barakat NIF : 0013193440028943	30 159 675,00	01 mois	44/65

## COMMUNICATION - TÉLÉDIFFUSION

### M. Belhimer installe la nouvelle Directrice générale de TDA

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a procédé, lundi à Alger, à l'installation de la nouvelle directrice générale de l'Etablissement public de la télédiffusion d'Algérie (TDA), Boumeridja Fadhila, en remplacement de Boudjemadi Saïd.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Communication. M. Belhimer a indiqué, lors de cette installation, que la promotion des femmes sur une base paritaire était un principe et une condition du progrès social dans tout pays, relevant qu'aucun pays n'avance s'il n'y a pas de parité homme-femme.

Il a assuré que la feuille de route du ministère était "claire", celle d'assurer une

double transition, le rapatriement technique et technologique, qui passe par la réhabilitation de TDA dans certaines fonctions fondamentales, notamment d'être l'interface entre les chaînes privées et les fournisseurs de service radiotélévision étrangers.

L'amendement du statut de TDA, poursuivi le ministre, permet à toutes les chaînes privées d'opérer en toute légalité, en passant par les canaux financiers nationaux, en bancarisant la totalité des opérations, loin du marché informel.

"C'est le rapatriement technique et technologique qui impose le TDA comme interface inévitable. On poursuit dans ce sens, avec une autre mission, qui est urgente, à savoir la possession d'un transpondeur qui

permet justement de réinstaller cette transition, le rapatriement technique sur Eutelsat", a-t-il expliqué, signalant que cela devient une "urgence" et qu'il "faut que ça se soit conclu d'ici la fin de la semaine". M. Belhimer a fait savoir que le deuxième chantier était le rapatriement juridique de ces chaînes privées, avec l'amendement de la loi 2014 (audiovisuelle).

"On va installer cette après-midi, un comité au niveau du ministère conjointement avec l'ARAV, qui associera, dans une deuxième phase, tous les experts en la matière, pour adapter et mettre à jour la loi de 2014 sur l'audiovisuel. Nous avons deux chantiers urgents à terminer, à mon avis, avant la fin de l'été", a-t-il affirmé.



## DÉCOUVERTE DE L'ESPACE INTERSTELLAIRE

### Une étude en préparation

Une étude financée par la Nasa prépare le lancement d'une sonde pour étudier la bulle protectrice qu'apporte le soleil au système solaire et explorer ensuite l'espace interstellaire qui s'étend au-delà, selon des présentations scientifiques effectuées lundi.



La "Sonde interstellaire ira dans l'espace interstellaire local, qui est inconnu, et que l'humanité n'a jamais encore atteint", a dit dans un communiqué Elena Provornikova, une des responsables du Laboratoire de physique appliquée de l'Université Johns Hopkins, qui mène l'étude.

Cette zone s'étend bien au-delà de l'héliosphère, la bulle protectrice de particules et de champs magnétiques créés par le Soleil, contre laquelle échouent les particules hautement énergétiques

des rayons venant du cosmos. Elle a été franchie par seulement deux sondes, Voyager 1 et Voyager 2, en 2011 et 2018, après un voyage de plusieurs dizaines d'années.

Mais les deux jumelles, qui n'étaient pas destinées initialement à s'engager dans un tel périple, arrivent en bout de course.

La sonde imaginée par le Johns Hopkins, avec la bénédiction de la Nasa, est à la mesure de l'enjeu.

Sa batterie d'instruments permettra d'étudier les mécanismes gouvernant l'héliosphère, et no-

tamment l'activité solaire et le milieu interstellaire. Les scientifiques en charge de l'étude, qui envisagent un départ dans les années 2030, prévoient que l'engin puisse voyager à plus de 130.000 km/h, selon une présentation de Pontus Brandt, responsable scientifique du laboratoire de Johns Hopkins. Avec une vitesse du double de Voyager 1, il atteindrait la limite de l'héliosphère en seize ans. Avant de s'enfoncer dans le vide intersidéral jusqu'à plus de 150 milliards de kilomètres de la planète bleue.

## ETATS UNIS - ESPACE

### Nouveau vol sur Mars de l'hélicoptère Ingenuity, avec une pointe à 7 km/h

Le petit hélicoptère de la Nasa, Ingenuity, a effectué dimanche un troisième vol sur Mars, se déplaçant plus loin et plus vite que lors de ses deux précédentes sorties, avec une pointe à 7 km/h, a annoncé l'agence spatiale américaine.

Après un premier vol en surplace, puis un deuxième quasiment stationnaire également, l'engin a, cette fois, parcouru 50 mètres, atteignant la vitesse de 2 mètres par seconde, soit 7 km/h.

"Le vol d'aujourd'hui correspondait à ce que nous avions prévu, mais il n'en était pas moins incroyablement", a commenté, dans un communiqué, Dave Lavery, responsable du programme, depuis le siège de la Nasa, à Washington.

Le rover Perseverance, à bord duquel est arrivé le petit hélicoptère de 1,8 kg, a filmé ce troisième vol de 80 secondes.

La Nasa a annoncé dimanche que des extraits de cette vidéo seraient en-



voyés à la Terre dans les prochains jours.

Ce vol avec déplacement latéral était un test pour le système de navigation autonome de l'hélicoptère, qui exécute ce trajet selon des informations reçues préalablement.

"Si Ingenuity vole trop vite, l'algorithme de vol ne peut pas identifier le relief", a expliqué la Nasa.

La très faible densité de l'air martien (1% de celle de l'atmosphère terrestre) a obligé les équipes de la Nasa à concevoir un hélicoptère ultra-léger et dont

les pales tournent bien plus vite que celles d'un engin standard, pour réussir à le faire décoller. L'agence spatiale annonce maintenant la préparation d'un quatrième vol. Les vols sont prévus pour être de difficulté croissante et pousser Ingenuity jusqu'à ses limites.

Quoi qu'il advienne, après un mois maximum, l'expérience Ingenuity s'arrêtera, pour laisser le rover Perseverance se consacrer à sa tâche principale: chercher des traces de vie ancienne sur Mars.

APS

## PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire.

WILAYA DE AIN-DEFLA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:  
408015000044007

## AVIS D'ATTRIBUTION

### PROVISOIRE DE MARCHÉ

En Application des dispositions des articles 65, 72, 82 et l'article 161 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de services publics la direction des travaux publics de la wilaya de Ain-Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimales N° 03 /2021 et Dans le cadre de l'opération intitulée : Entretien des chemins communaux en 19 lots (programme 2021)

Paru dans les quotidiens :-En langue Arabe المعلنين في الجريدة le 30/03/2021

-En langue Française : D K NEWS en date du : 30/03/2021.

-Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

DESIGNATION DES TRAVAUX	Entreprise retenue	Montant en DA EN TTC	Montant en DA EN TTC Après correction	Délai	Note Technique	Observations
LOT N°01 : Entretien du CC reliant CW15et HAY MAKCHOUC sur 01kms commune de OUED DJEMAA.	SARL STROIA AIN DEFLA NIF :00134076440426	10.788.480.50	-	75 jours	59.33	Moins disant
LOT N°02 : Entretien du CC reliant CW15et groupement EL HAYEL sur 1.7 kms Commune de ZEDDINE -1 <sup>re</sup> tranche	ETP ZOUAOU MOUSSA AIN DEFLA NIF :155440101844102	10.050.918.50	-	03mois	46.66	Moins disant
LOT N°03 : Entretien du CC reliant école AISSAOUI et DOUAR KELACHE sur 1.8kms Commune ELMAYENE.	ETP FEHAD EL MAKRAH CHIEF NIF :180441001879194	10.400.600.00	-	02 mois Et 25jours	46.05	Moins disant
LOT N°04 : Entretien d'un ouvrage d'art sur CC reliant DOUAR LOUROUD et sid Ahmed Ben youcef franchissant Oued Kbr Commune EL AMRA .	ETP BOUHADA Ouardia AIN DEFLA NIF :26844001090153	10.247.090.00	-	03mois	47.66	Moins disant
LOT N°05 : Entretien de la route menant du CO3 vers fraction AMRACHE (GANANADJA) sur 1.6km Commune de ARIB	SARL SEVEN BAT CHIEF NIF : 001502090674315	8.270.500.00	-	02 mois Et 15jours	55.00	Moins disant
LOT N°06 : Entretien du CC reliant CW11etCW158 passant par Douar BENAZIZA sur 1.2 kms commune de OUEJDEL .	ETRH SADR MOHFI AIN DEFLA NIF :1734400707109	10.495.800.00	-	04 mois	77.00	Moins disant
LOT N°07 : Entretien du CC reliant BELAASet fraction TAFRENT à BATHIA allant vers KARNACHA sur 800m Commune de BELAAS et BATHIA	ETP BOULE FATEH AIN DEFLA NIF :177440100578124	10.976.560.00	-	03 mois	61.66	Moins disant
LOT N°08 : Entretien du CC reliant Siege APC et localité FRERES GHELIBE sur 730 ml Commune de EL HASSANIA.	EURL NABIL MAD CHIEF NIF :001502090724218	9.203.222.000	-	03 mois	61.66	Moins disant
LOT N°09 : Entretien en béton armé du CC reliant RN48 TALAWCHIBA à HAY SIDI SBAA sur 900 ml Commune de MELHANA	ETPH BRAHIMI MOHAMED AIN DEFLA NIF :182440101493130	7.903.682.50	-	02 mois Et 15jours	68.00	Moins disant
LOT N°10 : Entretien du CC menant ZONE BOUYAKOB sur 01 km Commune de TARKI (BN ZIAD)	ETP OUBRELI ALI CHIEF NIF :158021000183162	6.687.800.00	-	04 mois	63.75	Moins disant
LOT N°11 : Entretien du CC reliant BELFARES et DOUAR GHARFETE sur 1.9 kms (2eme tranche) Commune de HOCCENIA	ETP CHERIFI MOURAD AIN DEFLA NIF :179440100459133	15.025.535.00	-	03 mois	62.77	Moins disant
LOT N°12 : Entretien du CC reliant CW161 et CC allant vers MAYEN passant par KRAMA et ROUBAH sur 3.1 kms Commune de TEBERKANNIE.	EURL YOUSSEF ACHIRA SOPHANE CHIEF NIF :00140200668898	26.554.850.00	-	89jours	53.00	Moins disant
LOT N°13 : Entretien du CC reliant CW158 et DOUAR HMO BENAZIZA sur 2.3 kms Commune de AIN LACHEKHI	ETP BOUNEDJMA HALIMA AIN DEFLA NIF :268440100048150	23.266.265.00	-	80jours	55.50	Moins disant
LOT N°14 : Entretien du CC reliant DOUAR EL DRAKCHA et OUELED BANDOU passant par DOUAR EL WALAH sur 3.8 kms ML Commune de OUEJEDA - Entretien du CC reliant ELHSAINIAet CC menant vers OULED SIDI KADOUR sur 1.4 kms (2eme tranche Commune de OUEJEDA	ETP CHERIFI MOURAD AIN DEFLA NIF :179440100459133	39.772.656.00	-	03 mois	62.88	Moins disant
LOT N°15 : Entretien du CC menant vers DOUAR ELACHUESSE sur 3.5 km Commune de DJEMAA OULED CHIKH. Entretien du CC reliant entre CW164 et DOUAR GUETATFA sur 2.4 kms commune de DJEMAA OULED CHIKH.	ETP OUKOR MOHAMED HICHAM AIN DEFLA NIF :179440201016185	33.605.600.00	39.746.000.00	03 mois	62.75	Moins disant
LOT N°16 : Entretien du CC reliant CW42 à douar OULED ZIRI et HOJAWRIA sur 3.0 kms (1 <sup>re</sup> tranche) Commune BOURACHED.	ETP MELAZI ZOUIDA AIN DEFLA NIF :254406000731132	28.833.819.00	-	03 mois	96.88	Moins disant
LOT N°17 : Entretien du CC reliant CW03 à BOUKAABEN sur 6.2 kms Commune de EL MEKHATERIA.	EURL YOUSSEF ACHIRA SOPHANE CHIEF NIF :00140200668898	40.200.223.00	-	89 jours	53.00	Moins disant
LOT N°18 : Entretien du CC reliant RN04 et DOUAR TAGHZOULT sur 1.3 kms commune de AIN TORKI	ETPH KEBAH RACHID AIN DEFLA NIF :17044000030185	15.747.865.00	-	04 mois	66.00	Moins disant
LOT N°19 : Entretien du CC reliant CW162 et DOUAR OULED SALEH en passant par le cimetière SIDI ALI HABAB sur 750 ml commune de TACHTA. Entretien du CC reliant EL KALAA et fraction GRAOUZA et OULED ARBI sur 750 ml commune de TACHTA	SARL TERSEF CHIEF NIF :001902090716532	18.775.820.00	19.192.320.00	03 mois	65.00	Moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent déposer leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ain defla dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens, en application des dispositions de l'article 82 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de services publics.

NB : Pour les autres soumissionnaires désirant connaître les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, ils peuvent se rapprocher auprès des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ain defla Rue Khait mohamed au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.



# Programme de la soirée

TF1 21:15

The Resident



Nic est convoquée au nouveau pôle de neuro-chirurgie pour la journée d'inauguration. Elle a la surprise d'y rencontrer Annie, venue pour la petite fille qu'elle a accueillie chez elle. Celle-ci souffre d'une tumeur au cerveau et elle doit se faire opérer par Cain. Nic tente de repousser l'opération : le centre n'est visiblement pas encore prêt et l'intervention manque de tourner mal. Pendant ce temps, Bell demande à Conrad de réexaminer le cas des patients intoxiqués aux organophosphorés.

france 2 21:05

L'école de la vie



Tandis qu'il se met en tête de porter plainte contre l'hôpital après le décès de sa femme en couches, Vincent Picard, professeur d'Histoire-géographie, découvre qu'une de ses élèves, Juliette Morel, est tombée dans une addiction qu'elle parvient de moins en moins à cacher à tout le monde. Traumatisée par le décès de sa mère un an plus tôt, elle boit toute la journée de l'alcool pour noyer son chagrin. Douée pour le dessin, Juliette espère réussir le concours d'entrée à une prestigieuse école d'arts en Angleterre. Mais l'alcool compromet sa créativité.

france 3 20:55

La carte aux trésors



Les deux candidats, Fanny et Bruno s'affrontent sur une zone de jeu s'étendant d'Angers à Saumur, en longeant le Val-d'Anjou et les rives de la Loire. Pour résoudre les énigmes et accéder au trésor, ils partent à la découverte des bords de Loire, un fleuve sauvage surnommé le « Roi des fleuves ». Puis ils descendent dans d'anciennes carrières du Moyen Age, aménagées pour devenir des lieux de vie et entrent dans des châteaux somptueux abritant des trésors insoupçonnés. Enfin pour accéder à la Rose des Vents, ils devront arrêter une colonne de chars en plein centre de Saumur.

CANAL+ 20:06

Lands of Murders



Dans une Allemagne tout juste réunifiée, après un difficile et long voyage, Patrick Stein rejoint un modeste hôtel dans une région désolée de l'Est du pays, où il fait la connaissance de son nouveau coéquipier, Markus Bach, commissaire de police à Görlitz. Patrick, dont l'épouse doit prochainement accoucher, est chargé avec Bach d'enquêter sur la disparition de deux adolescentes. Très vite, les deux policiers constatent leurs différences d'approche : Patrick, adepte de méthodes d'investigation modernes, s'oppose vite à Markus, plus instinctif et brutal.

6 20:35

Top chef



Les cinq candidats encore en compétition doivent tout d'abord relever une épreuve imaginée par Alexandre Mazzia, chef étoilé connu pour son travail exceptionnel sur les cuissons. Il leur demande de cuire une protéine de différentes façons. Puis c'est Paul Pairet qui leur lance un défi : proposer une version inédite d'un plat bousculant les codes de la dégustation. Ils sont exceptionnellement coachés par Pierre Gagnaire, Glenn Viel, Pascal Barbot et Arnaud Donckele. Enfin, les cuisiniers qui ne se sont pas qualifiés se retrouvent en dernière chance autour des agrumes.

## Jeux

### Samourai-Sudoku N°2703

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Two interlocking 3x3 Sudoku grids for the 'Samourai-Sudoku' puzzle. The first grid has numbers 5, 1, 8, 2, 7, 6, 3, 9, 4, 2, 1, 8, 6, 3, 2, 7, 9, 1, 8, 2, 7, 9, 6, 9, 2, 8, 9, 5, 1, 9, 6, 8, 9, 5, 9.

Two interlocking 3x3 Sudoku grids for the 'Samourai-Sudoku' puzzle. The first grid has numbers 3, 7, 2, 8, 7, 8, 3, 1, 6, 8, 8, 7, 3, 9, 8, 2, 6, 8, 8, 2, 6, 4, 5, 9, 9, 6, 8, 8, 8, 5, 1, 1, 8, 9, 2, 7, 3, 4, 9, 7, 7, 6, 2, 8.



«La plupart des hommes sont tellement personnels qu'au fond rien n'a d'intérêt à leurs yeux qu'eux-mêmes et exclusivement eux.»

Schopenhauer

### Mots croisés N°2703

Horizontalement :  
1 - Va-nu-pieds  
2 - Etude des amphibiens  
3 - Risquai un oeil - Pris si nous sommes faits comme eux  
4 - Pouffé - Partie récréive - Parfois tête-de-nègre  
5 - Matière de ferronnerie - Canardière  
6 - Piécette à Stockholm - Mettre au courant  
7 - A jeter pour provoquer - Diffusa - Pour les amis de Capone  
8 - Risquée  
9 - Très peu couvert - Planète de notre système  
Genre de désert  
10 - Cabochard - Etat africain

Verticalement :  
A - Producteur de chaleur  
B - Désavouera - L'as du dé  
C - Belle technique - Bande  
D - Utile mais à vomir - Recherche avec prudence  
E - Fleur d'oranger - Réseau mondial  
F - Débit de viande - Auteur anonyme  
G - Pronom très personnel - Reproduire  
H - Sujet pour lui - Fondez  
I - Solidarité féminine  
J - Atteinte - Patrie d'un arbalétrier célèbre  
K - Règle de culte - Démanteler  
L - Estonie en V.O. - Vide pour un cargo

10x10 crossword puzzle grid with letters A-L across the top and numbers 1-10 down the left side.

## Le terreurs







KARATÉ - TOURNOI DE LISBONNE

## Hocine Daïkhi à pied d'oeuvre au Portugal (Fédération)

Le karatéka algérien Hocine Daïkhi se trouve au Portugal depuis lundi, en vue de sa participation au Tournoi de Lisbonne, prévu du 30 avril au 2 mai, dans le cadre des qualifications aux Jeux Olympiques de Tokyo, a-t-on appris auprès de la Fédération. Daïkhi sera engagé en kumité, chez les plus de 84 kilos, et il sera "incessamment rejoint" par sa compatriote "Lamy Matoub", qui sera également engagée en kumité, chez les dames de moins de 68 kilos. Initialement, l'Algérie devait engager un total de seize athlètes dans cette compétition (8 messieurs et 8 dames), mais des complications administratives de dernière minute ont fait que Daïkhi et Matoub soient finalement les seuls à être engagés. La Fédération n'a pas donné plus de détails à ce propos, mais il semblerait que le problème ayant porté préjudice à ces quatorze karatékas soit lié aux formalités d'obtention du visa. Les athlètes privés de participation au Tournoi de Lisbonne sont : Samy Tas (-60 kg), Mohamed Fayçal Bouakel (-67 kg), Yanis Lardjane (-75 kg), Samy Brahimi (-84 kg), Mouad Ouites, Samir Lakrouf et Abdelhakim Haoua chez les messieurs, ainsi qu'Imane Taleb (-50 kg), Widad Draou (-55 kg), Maïdi Chaïma (-61 kg), Loubna Mekdas (+68 kg), Yamina Bellabes, Kamélia Hadj-Said et Rayane Salakdji. Selon la Fédération, le Tournoi de Lisbonne devrait lui-même servir de préparation au tournoi suivant, qui se déroulera du 11 au 13 mai, dans la capitale française Paris, et qui sera qualificatif aux Olympiades de Tokyo.

## HAND - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS La 37<sup>e</sup> édition reportée

La Confédération africaine de handball (CAHB) a décidé, lundi soir, de reporter à une date ultérieure la 37<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe (hommes et femmes), qui devrait avoir lieu à Agadir, au Maroc du 20 au 29 mai prochain, annonce la fédération tunisienne de la discipline, sur sa page officielle facebook. Cette décision fait suite aux dernières mesures prises par les autorités marocaines concernant la fermeture des frontières aériennes et l'annulation de nombreux vols à destination et en provenance de nombreux pays africains, ajoute la même source. La décision a été prise après une réunion à distance tenue lundi matin avec les présidents des fédérations des clubs engagés.

## BOXE Une prime de motivation pour les huit pugilistes algériens qualifiés aux Jeux Olympiques de Tokyo (Fédération)

La Fédération algérienne de boxe a décidé d'octroyer "une prime de motivation" aux huit pugilistes qualifiés aux Jeux Olympiques de Tokyo, pour les aider dans leur quête, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. Le montant de cette prime n'a pas été dévoilé, mais selon la même source "ce sera une rémunération mensuelle, qui sera versée de manière régulière aux athlètes, jusqu'au début des JO" a-t-on encore précisé. Les huit internationaux algériens, qui se trouvent actuellement en stage de préparation au Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger "viennent de percevoir la première de leurs primes" et qui concerne le mois d'avril. Les internationaux qualifiés aux Olympiades nipponnes sont : Mohamed Flassi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg), Mohamed Houmri (81 kg), Abdelhafid Benchebla (91 kg) et Chouaib Bouloudinat (+91 kg) chez les messieurs, ainsi que Roumaïssa Boualel (51 kg), Imane Khelif (57 kg) et Chaïb Ichrak (75 kg) chez les dames.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL L'AGE "bis" jeudi à Alger

L'assemblée générale élective (AGE) "bis" de la Fédération algérienne de handball (FAHB), se tiendra jeudi (11h00) à l'ENS/STS de Dely Brahim (Alger), a annoncé lundi la commission de candidatures de la FAHB.

Les résultats de l'AGE de la FAHB, tenue le 12 avril dernier, avaient été invalidés par la Commission nationale de suivi de renouvellement des instances sportives nationales suite aux recours formulés par des membres de l'Assemblée générale (AG), dont Mustapha Douballah et Tahar Alloui, sur "la nécessité de l'application de la formule retenue par les membres de l'AG, relative à la détention de 50%+1" des voix pour être élu président. Aussi, la commission nationale a



constaté que Naïm Bouguera a pris part aux travaux de l'AGE "en qualité de membre du bureau exécutif sortant alors que ce dernier ne possède pas cette qualité qu'il a perdue depuis 2017". Rappelons que le président sortant de la FAHB, Habib Labane, avait été reconduit à la tête de l'instance fédérale en récoltant 50 voix des 99 exprimées, contre 33 pour le président de la Ligue de Béjaïa, Tahar Alloui et 16 en faveur de la liste du patron de la JSE Skikda, Yassine Aliout.

## LIGUE AFRICAINE DE BASKET - ARBITRAGE

### L'Algérien Sofiane Si Youcef retenu pour le tournoi

L'arbitre international algérien, Sofiane Si Youcef, a été retenu par la Ligue africaine de basket-ball (BAL), pour officier lors de la saison inaugurale prévue du 16 au 30 mai à Kigali au Rwanda.

Si Youcef figure sur la liste des 22 arbitres africains retenus pour cette compétition qui regroupera 12 clubs, dont le représentant algérien, GS Pétroliers.

Pour cette saison inaugurale, reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, les organisateurs ont dévoilé un nouveau format de compétition ajusté, qui comptera 26 matchs au total.

Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes), au cours de laquelle chaque team affrontera les trois autres équipes de son groupe. Le GS Pétroliers évoluera dans le groupe C, aux côtés du Zamalek d'Égypte, de l'AS Douanes du Sénégal et de Ferroviario Maputo du Mozambique.

Le groupe A est composé de l'US Monastir de Tunisie, de Rivers Hoopers du Nigeria, du GNBC de Madagascar et des Patriots du Rwanda, alors que l'AS Salé du Maroc, l'AS Police du Mali, les FAP du Cameroun et Petro Luanda d'Angola forment

le groupe B. Les huit meilleures équipes de la phase de groupes, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour la phase finale à élimination directe.

La finale de la BAL a été programmée pour le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi. Afin de faire face aux risques de contamination, la BAL a créé une "bulle" à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé.

## HANDISPORT (JEUX PARALYMPIQUES-2020)

### L'IPC confirme les détails sur la participation de la Russie

Le Comité International Paralympique (CIP) a confirmé, mardi les principes de la mise en œuvre des décisions du Tribunal arbitral sportif (TAS) contre la Russie pour les Jeux paralympiques de Tokyo 2020 (24 août-5 septembre) et ceux d'hiver de Beijing 2022 (4-13 mars 2022).

"Conformément aux conditions énoncées dans le prix du TAS le 17 décembre 2020, les athlètes et les officiels d'équipe représenteront le Comité paralympique russe et utiliseront

(RPC) comme acronyme, y compris pour l'ordre de marche de la cérémonie d'ouverture. Toutes les expositions publiques du nom du participant de l'organisation doivent utiliser l'acronyme et non le nom complet "Comité paralympique russe", a indiqué l'IPC dans son communiqué. L'instance a souligné qu'un emblème spécial du RPC a été créé et devrait être utilisé pour Tokyo 2020 et Beijing 2022. " Cet emblème peut être utilisé sur les uniformes, l'équipement, les arti-

cles personnels, les sites Web et dans d'autres domaines liés aux Jeux. L'emblème sera également utilisé sur un drapeau qui sera utilisé à Tokyo 2020 et à Beijing 2022 à la place du drapeau de la Fédération de Russie sur tous les sites des Jeux et les cérémonies officielles", a-t-elle expliqué, ajoutant que l'hymne national russe ou tout hymne lié à la Russie ne sera ni chanté ni joué aux Jeux. Au lieu de cela, le Concerto pour piano de Piotr Tchaïkovski sera joué pour

toutes les cérémonies de victoire. Concernant les athlètes et officiels d'équipe du RPC, ils porteront des uniformes neutres approuvés par l'IPC et qui ne porteront pas le drapeau russe ou l'emblème ou les symboles de la Fédération de Russie. Au lieu de cela, l'emblème RPC sera utilisé si nécessaire. Les mots "Russie" et "Russie" n'apparaîtront pas. Pour les équipements sportifs qui nécessitent l'utilisation de l'acronyme du pays, le RPC sera utilisé à la place de RUS.

## HANDISPORT (ATHLÉTISME)

### L'IAAF refuse à l'Américain Leeper de s'aligner avec les valides aux JO-2020

World Athletics (IAAF) a rejeté la demande de l'Américain Blake Leeper, double amputé des jambes, de pouvoir s'aligner avec les valides l'été prochain à Tokyo, lors des Jeux olympiques, a annoncé l'instance internationale d'athlétisme, via un communiqué. Ce refus s'ajoute aussi à celui de participer en 2022 aux Championnats du monde à Eugene, dans l'Oregon (États-Unis), comme a mentionné l'athlète dans sa demande d'autorisation. Cette décision de l'IAAF confirme celle rendue six mois plus tôt par le Tribunal arbitral du sport (TAS). " Le panel d'experts de l'IAAF a estimé que les prothèses en fibre de carbone utilisées par Blake Leeper lui procureraient un avantage sur ses concurrents, en lui donnant une longueur de jambe de 104 centimètres", a expliqué l'instance. L'Américain, âgé aujourd'hui de 31 ans, avait pris la cinquième place en finale du 400 m aux championnats des États-Unis en 2019. Sept ans plus tôt, il avait décroché deux médailles aux Jeux paralympiques de Londres 2012, l'argent sur 400m et le bronze sur 200 m. En octobre dernier, le TAS avait déjà rejeté sa demande de pouvoir prendre part aux compétitions avec les valides. Mais World Athletics l'a précisé: "L'Américain sera autorisé à utiliser les lames dans certaines

compétitions internationales, hors Mondiaux et Jeux olympiques, mais ses résultats ne seront pas reconnus", a-t-elle conclu. Dans l'histoire des athlètes handicapés qui ont eu la chance de prendre part à des compétitions de valides, il y en a plusieurs depuis 1928, mais celui qui a marqué la scène sportive mondiale, c'est le sprinteur sud-africain, Oscar Pistorius qui est le premier athlète amputé des deux jambes à concourir dans un championnat du monde pour les valides, le premier médaillé (par équipe) parmi les valides et aussi il devient lors des JO de Londres 2012, le premier athlète amputé à se qualifier aux épreuves d'athlétisme. Néanmoins, une dizaine d'athlètes handicapés l'ont précédé, dont le gymnaste américain George Eyser en 1904, le joueur de water polo hongrois Olivier Halassy, double médaillé d'or en 1928 et 1936, la cavalière danoise Lis Hartel, médaillée d'argent en 1952 ou encore la Néo-Zélandaise Neroli Fairhall au tir à l'arc en 1984, première athlète à se qualifier pour les Jeux olympiques après avoir pris part aux Jeux paralympiques. L'Américaine Marla Runyan (malvoyante) elle a été la première personne han-dicapée à prendre part aux épreuves d'athlétisme aux Jeux olympiques en 2004 à Athènes.

## JEUX OLYMPIQUES-2020 Les athlètes sud-coréens bientôt vaccinés

Le gouvernement sud-coréen a annoncé lundi, que la campagne de vaccination contre le Covid-19 des membres de la délégation olympique pour les Jeux de Tokyo débuterait dans les jours à venir, s'alignant ainsi à la longue liste des pays où les athlètes seront très prochainement vaccinés, ont rapporté mardi plusieurs médias locaux.

Les premières doses seront administrées aux athlètes avant la fin du mois d'avril. Le gouvernement sud-coréen a approuvé deux types de vaccins jusqu'à présent. Mais, compte tenu des intervalles nécessaires entre la première et la deuxième injection, et du calendrier des JO2020 décalés à 2021, les athlètes et les entraîneurs recevront des injections du vaccin Pfizer-BioNTech.

La Corée du Sud rejoint ainsi un groupe fourni de pays où les sélectionnés olympiques bénéficient d'une priorité pour la vaccination. À l'exception du personnel médical, les vaccinations n'ont en effet pas encore débuté pour les groupes d'âge les plus jeunes. Entre autres pays ayant donné le feu vert à l'administration d'un vaccin anti-Covid à la délégation pour les JO et JP-2020, la Belgique, l'Australie, la Hongrie, la Serbie, la Russie, la Grèce, la Danemark et la liste est appelée à s'allonger.

APS



## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) La JSK pour terminer leader, l'ESS veut croire au "miracle"

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, la JS Kabylie et l'ES Sétif, auront à accomplir des missions diamétralement opposées, à l'occasion de la 6e et dernière journée de la phase de poules, prévue mercredi.

Qualifiée avant cette ultime journée, la JS Kabylie tentera d'enchaîner un deuxième succès de rang dans cette épreuve pour s'assurer de terminer leader du groupe B, alors que l'ES Sétif, devra impérativement l'emporter à domicile et espérer un nul ou une défaite de la formation nigériane d'Enyimba FC.

Auteur d'une retentissante victoire à Garoua lors de la précédente journée face aux Camerounais de Coton Sport (2-1), synonyme de qualification, la JSK (ire, 9 pts) évoluera sur du velours dans son ancre du 1er novembre de Tizi-Ouzou face aux Zambiens de NAPSA Stars (4es, 4 pts), éliminés, dans l'objectif de terminer en tête, et éviter en quarts de finale l'un des leaders des trois autres groupes.

Sur une courbe ascendante, en témoigne la "Manita" infligée dimanche en championnat en déplacement à l'USM Bel-Abbès (5-0), les "Canaris" ne devront rencontrer, a priori, aucune difficulté pour terminer cette phase de poules sur une bonne note.

L'entraîneur français de la JSK Denis Lavagne a estimé qu'il était "important" de terminer par une victoire, histoire de préserver la dynamique, n'écartant toutefois pas l'idée de tourner son effectif.



Dans l'autre match de cette poule B, Coton Sport, également qualifié, se rendra au Maroc pour défier la RS Berkane (3e, 5 pts), qui a échoué à défendre son trophée remporté l'année dernière.

De son côté, l'ES Sétif, dernière du groupe A (5 pts), n'aura pas droit à l'erreur à domicile face aux Libyens du Ahly Benghazi (2es, 7 pts), dans un derby maghrébin décisif pour les deux formations.

Auteurs d'un match nul lors de la

5e journée à Johannesburg face à Orlando Pirates (0-0), les joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki devront non seulement décrocher la victoire, mais aussi espérer une défaite ou un match nul d'Enyimba à la maison face aux Sud-africains.

Logé dans le seul groupe qui n'a pas encore rendu son verdict, l'ESS n'a plus son destin entre ses mains, puisqu'une victoire d'Enyimba bararrera la route aux Sétifiens pour une qualification aux quarts de finale.

## LIGUE 1 (MISE À JOUR)

### Le derby CRB-USMA maintenu pour vendredi au 20-Août (Medouar)



Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a indiqué mercredi que le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM Alger ne subira aucun changement et se jouera "comme programmé initialement", vendredi au stade du 20-Août-1955 (16h00), dans le

cadre de la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1.

"Je ne vais pas aller jusqu'à dire que la LFP a refusé la déprogrammation de cette rencontre, mais nous sommes ici pour faire respecter le calendrier établi initialement.

Donc, le derby est main-

tenu pour vendredi", a affirmé à l'APS le patron de la LFP. Le Chabab a exprimé le souhait de déprogrammer cette rencontre pour samedi en nocturne au stade du 5-Juillet, du moment que l'enceinte olympique abritera vendredi l'autre match de mise à jour entre le MC Alger et le NC Magra (22h30).

Par ailleurs, Medouar a indiqué que l'instance dirigeante de la compétition a refusé la demande de certains clubs pour le changement de domiciliation.

"Il y a des équipes qui nous ont demandé de changer leur lieu de domiciliation, mais nous avons refusé pour éviter toute polémique. Il y a un programme qui doit être respecté", a-t-il insisté.

Outre CRB-USMA et MCA-NCM, la LFP a fixé le

dernier match de mise à jour du championnat au samedi 1er mai entre la JSM Skikda et l'ES Sétif (16h00).

La 20e journée, marquant le début de la seconde partie de la saison, est programmée pour le mardi 4 mai prochain.

## MASCARA Revêtement de 18 stades communaux en pelouses synthétiques

Pas moins de 18 stades communaux relevant de la wilaya de Mascara ont été revêtus avec de nouvelles pelouses en gazon synthétique, pour un coût global estimé à 676 millions DA, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Ces opérations, financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ont touché les stades des communes de Tighenif, Oued El Abtal, El Hachm, Sidi Kada, Maoussa, Khelouia, Tizi, Aïn Fares, El Maamounia, Oued Etaghia, Aouf, Aïn Fekane, Zahana, Megtaa Douze, Sid Abdelmoumen, El Mohamadia, Hocine, Oggaz, précise-t-on de même source.

Outre le revêtement des terrains des stades en question, ces derniers ont bénéficié d'autres travaux de réaménagement tels que l'installation de réseaux d'éclairage permettant la programmation des matchs en nocturne ainsi que la rénovation des vestiaires.

Des opérations effectuées grâce à la contribution financière de certaines APC ainsi que la wilaya, poursuit-on de même source.

Ces travaux ont permis aux clubs de la wilaya évoluant dans les championnats régionaux d'accueillir leurs adversaires dans leurs stades après leur homologation par les Ligues concernées, augmentant par là même le nombre des stades homologués à Mascara, se réjouisse-t-on.

Pour rappel, le grand stade de la wilaya, à savoir l'Unité africaine relevant d'un complexe sportif géré par l'Office du parc omnisport de wilaya (OPOW) fait l'objet, à son tour, une grande opération de réaménagement touchant ses différents équipements à l'image des tribunes où pas moins de 20.000 sièges en plastique viennent d'être posés.

L'achèvement des travaux en question permettra au Ghali local, champion d'Algérie en 1984 mais évoluant actuellement en championnat inter-régions (3e division), de revenir à cette enceinte.

Le GCM, co-leader du groupe Ouest (poule B), reçoit ses adversaires cette saison au stade communal Meflah-Aoued, qui a bénéficié également d'une nouvelle pelouse synthétique.

## LIGUE 1/WA TLEMCEN

### Les joueurs reprennent l'entraînement, coach Benchadli boude toujours

Les joueurs du WA Tlemcen ont mis un terme à leur grève de plusieurs jours et repris l'entraînement mais sans leur entraîneur Djamel Benchadli qui continue à bouder son équipe réclamant la régularisation de sa situation financière, a-t-on appris mardi de ce club de Ligue 1 de football.

Le retour des joueurs à l'entraînement est intervenu un lendemain de la réunion initiée par le wali de Tlemcen et à laquelle ont été conviés les dirigeants du WAT et des représentants des supporters.

Au cours de cette rencontre, la situation financière difficile que traverse le club a été passée au peigne fin et des engagements ont été faits par le premier responsable de la wilaya pour contribuer au dénouement de la crise.

Selon la même source, des chèques de garantie du club ont été attribués aux joueurs, qui n'ont pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois, avec la promesse d'être payés dans les prochains jours.

Une démarche ayant incité les "Zianides" à commencer leurs préparatifs en vue de la phase retour, alors que l'entraîneur Benchadli brille toujours par son absence. C'est sous la houlette de l'entraîneur adjoint Djawad Yadel que les "Bleu et Blanc" ont effectué leur première séance d'entraînement lundi soir, en attendant que la direction du club ne tranche sur l'avenir de Benchadli "avant la fin de cette semaine", souligne-t-on de même source.

Le WAT, qui a retrouvé l'élite cette saison après sept années passées dans les divisions inférieures, est inactif depuis son match en retard sur le terrain du CR Belouizdad (1-1) le 28 mars dernier, rappelle-t-on.

L'équipe renouera avec la compétition le 4 mai prochain par la réception du CS Constantine dans le cadre de la 1re journée de la phase retour. Elle a terminé à la 13e place la première partie du championnat avec 20 points obtenus de 4 victoires et 8 nuls, tout en concédant 7 défaites.

APS

## ELIMINATOIRES CAN 2022

### La sélection algérienne féminine de nouveau en stage (FAF)

La sélection algérienne "A" féminine de football sera de nouveau en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa du 29 avril au 10 mai 2021, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) mardi.

C'est le second regroupement de suite des footballeuses algériennes après celui effectué du 3 au 8 avril toujours à Sidi Moussa.

Pour ce deuxième stage, la sélection-

neuse nationale, Mlle Radia Fertoul a retenu 28 joueuses, toutes évoluant en Algérie contre 34 joueuses lors du premier stage.

Il est utile de rappeler que la sélection nationale féminine se prépare pour les prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2022 dont la phase finale aura lieu au Maroc ainsi que la Coupe arabe des Nations prévue du 26 août au 16 septembre prochain au Caire (Egypte).

## CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE Julian Nagelsmann nouvel entraîneur du Bayern Munich à partir de la saison prochaine

L'actuel entraîneur de Leipzig, Julian Nagelsmann, 33 ans, va entraîner le Bayern Munich à l'issue de cette saison, en remplacement de Hansi Flick qui quitte ses fonctions, a annoncé mardi le club bavarois.

"Le FC Bayern a engagé Julian Nagelsmann, 33 ans, comme nouvel entraîneur principal.

L'entraîneur d'origine bavaroise quittera le RB Leipzig pour rejoindre Munich au début de la prochaine saison, le 1er juillet 2021, et son contrat avec le champion d'Allemagne sera d'une durée de cinq ans, jusqu'au 30 juin 2026", a annoncé le "Rekordmeister" dans un communiqué.

Ce dernier n'a pas précisé le montant de l'indemnité versée par le Bayern à Leipzig, mais selon les médias allemands, le club bavarois déboursa une somme pouvant aller jusqu'à 25 millions d'euros, primes comprises, pour s'attacher ses services alors que le contrat de Nagelsmann à Leipzig courait jusqu'en 2023.

Cette somme fait de l'étoile montante du football allemand le plus cher entraîneur de l'histoire, précisent la chaîne de télévision Sky et le quotidien Bild, dépassant le record détenu jusqu'ici par le Portugais André Villas-Boas, qui avait quitté Porto à Chelsea en 2011 pour 15 millions d'euros.

Nagelsmann succédera à l'actuel technicien bavarois Hansi Flick, auteur d'un sextuplé historique la saison dernière mais qui, en froid avec son directeur sportif Hasan Salihamidzi, a demandé à résilier son contrat au Bayern il y a quelques semaines.

Flick, en poste au Bayern depuis novembre 2019, fait figure de grand favori pour succéder à Joachim Löw à la tête de l'équipe d'Allemagne, poste qui sera vacant après l'Euro de juin.

## ITALIE Amendes légères pour Ibrahimovic et Lukaku après leur altercation

Le "clash" accompagné d'insultes qui avait opposé Zlatan Ibrahimovic à Romelu Lukaku lors d'un match de Coupe d'Italie entre Milan et l'Inter, en janvier, s'est soldé lundi par des amendes légères pour les deux joueurs et leurs clubs.

"Amende de 4.000 euros pour Ibrahimovic, 3.000 euros pour Lukaku, 2.000 euros pour Milan et 1.250 euros pour l'Inter", telles sont les sanctions annoncées par la Fédération italienne au terme d'un accord conclu avec les intéressés.

La Fédération italienne, après une enquête ouverte début février, a retenu un "comportement antisportif avec des phrases provocantes" des deux joueurs tout en retenant également "une responsabilité objective" de leurs clubs.

Lors du quart de finale de Coupe d'Italie remporté par l'Inter (2-1), le 26 janvier, Ibrahimovic et Lukaku s'étaient très vivement opposés juste avant la mi-temps.

Parmi les nombreuses insultes échangées entre les deux joueurs, le Suédois avait notamment été accusé de faire référence aux origines congolaises de l'international belge, en évoquant des croyances vaudoues.

"Ibra" s'était défendu le lendemain en assurant "qu'il n'y avait pas de place pour le racisme dans le monde de Zlatan".

Un motif qui n'a pas été retenu par la Fédération au terme de l'enquête.

APS

## LIGUE 1 - CR BELOUZDAD Djerrar et Souibaâh traduits devant le conseil de discipline (club)

Les deux sociétaires du CR Belouizdad, l'attaquant Mohamed Amine Souibaâh et le milieu de terrain Adel Djerrar, ont été traduits lundi devant le conseil de discipline, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué.

"Les deux joueurs ont été auditionnés par le conseil de discipline, en présence du directeur sportif Hocine Yahy, qui a repris ses fonctions après s'être rétabli du Covid-19.

Djerrar a été traduit en raison de ses déclarations sur les réseaux sociaux, alors que Souibaâh a été convoqué pour n'avoir pas respecté les décisions de la direction du club", a expliqué le Chabab sur sa page officielle Facebook.

Si Souibaâh a été écarté momentanément du groupe, Djerrar, de retour après une longue période d'indisponibilité pour cause de blessure, a pris part au match de l'équipe réserve, dimanche à domicile face à la JS Saoura (1-1), dans le cadre de la mise à jour du championnat, inscrivant le but égalisateur en fin de match (85e).

Pour rappel, la direction du CRB avait déjà frappé d'une main de fer sur le plan disciplinaire, en résiliant début avril le contrat du défenseur central Anès Saâd, pour notamment



ses absences non autorisées. Arrivé au Chabab durant l'intersaison pour un contrat de trois saisons en provenance de l'USM Bel-Abbès, Anès Saâd (25 ans) n'a pas joué la moindre minute. Outre ses blessures à répétition, le

natif de Sidi Bel-Abbès a brillé surtout par ses écarts disciplinaires qui lui ont valu d'être traduit devant le conseil de discipline. Ce dernier lui avait infligé en janvier dernier deux mois de ponction salariale.

## LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS) Messaoudi (JSS) creuse l'écart en tête

L'attaquant de la JS Saoura Billel Messaoudi, auteur d'un but dimanche soir sur penalty, lors de la défaite concédée à Alger face au CR Belouizdad (2-1), a creusé l'écart en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 algérienne de football avec 11 buts, à l'issue de la mise à jour de la compétition.

Messaoudi (23 ans) compte désormais deux buts

d'avance sur son poursuivant Mohamed Amine Amoura (ES Sétif) qui totalise 9 réalisations.

Le duo de tête est talonné de près par Hamza Belahouel (CR Belouizdad) et Hicham Khalfallah, qui comptent 8 buts chacun.

Khalfallah qui évoluait à l'Olympique Médéa durant la première partie de la saison, a rejoint le CRB lors du

mercato d'hiver. Mention spéciale pour l'attaquant international libyen de la JS Kabylie Abdusalam Tubal, qui s'est distingué en signant un triplé (42', 57' et 81'), lors de la large victoire de son équipe en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (5-0).

Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs lors de la saison 2019-2020, suspendue

en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus.

Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Ain M'lila puis Al-Tae Hail --Arabie saoudite-- puis AS Ain M'lila) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal et Al-Wakrah/Qatar) avec 10 buts chacun.

## LIGUE 1 FRANÇAISE Gouri : "L'Algérie ou la France ? Trop tôt de parler de sélection"

L'attaquant franco-algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Amine Gouri, a indiqué mardi qu'il n'avait pas encore tranché le sujet de la sélection, alors qu'il porte actuellement les couleurs de l'équipe de France des moins de 21 ans (U21).

"C'est ma première saison pro, donc je pense qu'il est trop tôt pour parler de sélection. Je laisse les autres y penser et parler pour moi", a indiqué Gouri dans un entretien accordé au magazine So Foot. Gouri (21 ans), formé à l'Olympique Lyon, avait rejoint Nice en 2020

pour un contrat de quatre ans et est devenu l'un des tauliers de la formation azuréenne. Cette saison, le natif de Bourgoin-Jallieu a marqué 16 buts, toutes compétitions confondues.

"Je suis Français d'origine algérienne, mon père est né en Algérie, je suis fier de mes origines comme tout le monde doit être fier des siennes. Pour moi, tout ça est une richesse", a-t-il ajouté. Pour rappel, l'OGC Nice renferme dans son effectif les deux internationaux algériens Youcef Atal et Hicham Boudaoui.



## FRANCE Sonia Bompastor, première femme à entraîner l'OL féminin

L'ancienne joueuse Sonia Bompastor a été nommée mardi entraîneuse de l'OL féminin jusqu'en 2023 en remplacement de Jean-Luc Vasseur, limogé après le récent échec européen des Lyonnaises face au Paris SG, devenant la première femme à occuper ce poste prestigieux.

Depuis sa retraite sportive, l'ancienne défenseuse de l'équipe de France (156 sélections), 40 ans, officie depuis 2013 comme direc-

trice du centre de formation féminin de l'OL, l'équipe championne des 14 derniers championnats de France et des cinq dernières Ligues des champions.

Passée par Lyon (2006-2009, puis 2010-2013), le PSG (2009-2010) ou Montpellier (2002-2006), Bompastor est la septième internationale la plus capée de l'histoire des Bleues.

Sa première mission sera de remporter la D1 féminine, une tâche compliquée

puisque à cinq matches de la fin, l'OL se situe un point derrière le leader, le PSG, bourreau des Lyonnaises le week-end dernier en Ligue des champions féminine.

Les deux premières équipes de D1 se rencontreront le 29 mai --la programmation a été décalée en raison de cas de Covid-19 parmi l'effectif parisien-- dans le Rhône pour ce qui devrait constituer une finale pour le Championnat.

La Coupe de France fé-

minine ayant été arrêtée avant son terme, le championnat est le seul trophée que les Lyonnaises peuvent remporter, puisque pour la première fois depuis 2015, elles ne se sont pas qualifiées dans le dernier carré dans la Ligue des champions.

L'élimination en quarts face au PSG, avec une défaite au match retour à domicile (2-1, aller: 0-1) le 18 avril, a sonné le glas du mandat de Vasseur, arrivé en 2019.



**AMENDES LÉGÈRES  
POUR ZLATAN ET LUKAKU**

Pour avoir échangé des insultes lors du quart de finale de Coupe d'Italie entre l'Inter Milan et le Milan AC (2-1), fin janvier, les attaquants Zlatan Ibrahimovic (39 ans, 17 matchs et 15 buts en Serie A cette saison) et Romelu Lukaku (27 ans, 32 matchs et 21 buts en Serie A cette saison) ont été sanctionnés par des amendes légères, 4 000 euros pour le Suédois et 3 000 euros pour le Belge. La Fédération italienne a retenu un "comportement antisportif avec des phrases provocantes". Les deux joueurs s'étaient très vivement opposés juste avant la mi-temps et l'ancien Parisien avait notamment été accusé de racisme. La Fédération italienne a également retenu "une responsabilité objective" des deux clubs qui devront s'acquitter d'une amende, de 2 000 euros pour le Milan AC et de 1 250 euros pour l'Inter.



**VARANE  
ÉVOQUE  
SON AVENIR**

Cité comme étant dans le viseur de plusieurs clubs de Premier League, Raphaël Varane qui était de passage en conférence de presse ce lundi a éludé les questions concernant son avenir.

Dans le viseur de Chelsea et de Manchester United notamment, Raphaël Varane est resté timide sur son avenir ce lundi lors de sa conférence de presse d'avant-match de Ligue des Champions face à Chelsea : « Mon avenir est clair, je suis concentré sur la fin de saison, nous sommes dans un moment intense, on doit se concentrer sur nos matchs à venir. C'est le plus important. (...) » a-t-il d'abord déclaré ;

Depuis quelques jours, la presse espagnole évoque le prochain départ de l'international français après dix ans passés au Real Madrid. Mais pour le moment, Raphaël Varane ne veut penser qu'à l'instant présent : « C'est normal que je sois concentré sur la fin de saison. Mon message aux supporters, c'est que je suis à 100% impliqué avec l'équipe, dans cette fin de saison très excitante, avec des défis et des objectifs qui nous motivent beaucoup, je suis concentré pour tout donner sur le terrain », a précisé le champion du monde 2018.

**NEYMAR :  
«C'EST LA SAISON  
OÙ JE ME SENS LE  
PLUS HEUREUX»**

S'il n'a pas voulu en dire plus sur sa prolongation de contrat avec le PSG, Neymar a répété à quel point il se sentait bien au PSG. A la veille de la demi-finale de la Ligue des champions face à Manchester City, le Brésilien a mis l'accent sur son obsession : gagner la C1 avec Paris. Un objectif qui écrase tout le reste, y compris le Ballon d'Or.

C'est un petit événement. Neymar en conférence de presse avec le PSG, cela n'était plus arrivé depuis 2017. Il faut dire que tout va pour le mieux pour le Brésilien, enfin en pleine possession de ses moyens, et pour Paris, demi-finaliste de la Ligue des champions après avoir éliminé la meilleure équipe du monde, le Bayern Munich. Voilà sans doute pourquoi Neymar baigne dans une douce euphorie même si son visage fermé durant la vingtaine de minutes qu'il a consacrées aux journalistes permettait de mesurer l'importance et la gravité du moment. Neymar le dit et le répète : il se sent bien à Paris. Alors que son bail s'achève en juin 2022, tout semble réglé pour qu'il prolonge. Mais ceux qui s'attendaient à une officialisation ce mardi devant les micros devront patienter. Chaque chose en son temps : "J'en ai déjà parlé, a fait savoir le maître à jouer du PSG. Ce n'est pas un sujet à aborder maintenant. Je me sens très bien, je suis très heureux."

Avant de préciser encore sa pensée : "Peut-être que c'est la saison où je me sens le plus heureux. Les choses vont venir naturellement." Comprendre que pour Paris et pour Neymar, la veille d'une demi-finale de Ligue des champions n'est sans doute pas le meilleur moment pour sortir les tambours et les trompettes et officialiser la suite de leur aventure commune. Non, l'objectif à court terme, et non des moindres, est clair : gagner la Ligue des champions. "Quand je suis arrivé au PSG, j'avais déclaré vouloir gagner la C1. Cette année, on est aux portes de la victoire, il faut poursuivre notre travail pour gagner, a-t-il déclaré dans un discours attendu et difficilement contestable. Je vais tout faire pour porter le PSG demain et aller en finale." Le Brésilien, qui se méfie tout autant du Bayern que de Manchester, n'a aucune autre ambition que d'assouvir le rêve ultime de QSI et de Paris. Même le Ballon d'Or, qu'il a si souvent convoité, n'est plus une priorité si on se fie à ses déclarations du jour : "Mon but premier, c'est la Ligue des champions, pas le Ballon d'Or. Ce n'est pas la première chose dans ma tête, je veux porter ce match. Dans l'avenir, je suis certain que je me souviendrai d'abord d'avoir gagné deux fois ou trois fois la Ligue des champions." Son compteur est pour le moment bloqué à un. Mais cette campagne, qu'il éclabousse de son talent comme la précédente, lui offre une vraie occasion d'en ajouter à sa collection. "Depuis 2017, j'ai eu quelques difficultés, je les ai surmontées, a-t-il poursuivi. J'ai toujours été un vrai professionnel même si les mauvaises langues disaient certaines choses." Cette demi-finale face aux hommes de Pep Guardiola lui donnera une nouvelle occasion de les faire taire et de ramener Paris en finale.



**ÖZIL COÛTE ENCORE  
TRÈS CHER AU CLUB**

Malgré son départ d'Arsenal pour Fenerbahçe en janvier, Mesut Özil (32 ans, 6 matchs en Süper Lig cette saison) continue d'être payé par le club londonien. Selon The Athletic, les Gunners versent 90% du salaire de l'ancien international allemand, soit une somme d'environ 360 000 euros par semaine ! Des émoluments qu'il percevra jusqu'en juin prochain, date à laquelle son contrat prenait initialement fin à Londres. A partir de la saison prochaine, l'ancien joueur du Real Madrid percevra 75 000 euros par semaine en Turquie, où il a signé un contrat jusqu'en 2024.

**Van Basten conseille  
à Ziyech de partir**

L'ancienne gloire néerlandaise, Marco Van Basten, estime qu'Hakim Ziyech n'est pas assez et mal utilisé à Chelsea. Il conseille à l'international marocain de quitter les Blues lors du mercato estival 2021. Les Blues ont payé à l'Ajax 45 millions d'euros pour l'ailier marocain l'année dernière, lui attribuant un contrat de cinq ans. Hakim Ziyech a marqué cinq buts en 32 matchs, dont un décisif lors de la demi-finale 1-0 des Blues en FA Cup contre Manchester City. Cependant, le temps de jeu du joueur de 28 ans a considérablement diminué depuis que Thomas Tuchel a remplacé Frank Lampard au poste de manager. De son côté, Marco Van Basten, ancien entraîneur de l'Ajax, a déclaré à Ziggo Sport : « Ziyech était de nouveau sur le banc contre West Ham. Quand il arrive, ils l'utilisent comme remplaçant. Il peut également jouer ce rôle, car il est un bon joueur. Mais je trouve triste à voir. Le système que Thomas Tuchel utilise n'est tout simplement pas bon pour Ziyech. Si j'étais Hakim, je me dirais : 'Tu sais quoi, je vais partir.' Je dirais : » Écoutez, je n'ai aucun rapport avec le gars [Tuchel] – je dois partir d'ici. Il n'y a aucun sens à ce qu'il reste sur place. » a-t-il précisé. L'international marocain suivra-t-il les conseils de celui qui l'a fait débiter en pro quand il était l'entraîneur d'Heerenveen ?

## LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

### Le scrutin de liste ouverte à la proportionnelle consacre le choix de l'électeur et barre la route à l'argent sale

Les élections législatives du 12 juin prochain seront marquées par un changement radical de l'opération électorale avec l'adoption du mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle qui est à même de consacrer le choix de l'électeur et de barrer la route à l'argent sale.



L'article 191 de la loi organique relative au régime électoral dispose que "l'Assemblée populaire nationale est élue pour un mandat de cinq (5) ans au scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. La liste des candidats doit comprendre un nombre de candidats supérieur de trois (3) au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions électorales dont le nombre de sièges est impair et de deux (2) dans les circonscriptions électorales dont le nombre de sièges à pourvoir est pair". "Lorsque le tiers donne un chiffre décimal, il est arrondi au chiffre supérieur", selon le même article.

Le mode de scrutin proportionnel, en vigueur dans de nombreux pays, permet à l'électeur de voter pour une liste de candidats mais aussi pour un ou plusieurs candidats de cette liste.

Cependant, l'électeur ne peut voter pour plus d'une liste ni pour une liste donnée et en même temps des candidats d'une autre liste ni pour des candidats de différentes listes. Dans ces cas, le bulletin est nul. Ce mode de scrutin donne lieu à une répartition des sièges proportionnelle au nombre de voix obtenues par chaque liste avec application de la règle du plus fort reste. Chaque liste obtient autant de sièges qu'elle a recueilli de fois le quotient électoral. En cas d'égalité du taux de suffrages entre deux listes ou d'égalité de voix entre deux candidats, un tirage au sort détermine le vainqueur. En tout état de cause, avec le scrutin de liste ouverte, ce sont les électeurs qui déterminent qui remportera les sièges en votant en faveur des candidats de la liste. Il s'oppose en cela au scrutin à liste bloquée ou liste fermée dans lequel les

électeurs ne peuvent pas modifier la composition et l'ordre.

Pour le professeur de sciences politiques, Ali Mohamed Rebij, le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle est "le seul moyen à même de barrer la route à de nombreuses pratiques qui avaient cours par le passé".

Ce mode de scrutin était "une revendication de tous les partis politiques car il garantit une quasi égalité entre les candidats en laissant à l'électeur le soin de choisir sur une même liste le ou les candidats qui lui conviennent sans lui imposer un ordre préétabli", a-t-il souligné. Il a ajouté que ce nouveau mode électoral "accorde une chance à toutes les compétences, notamment les jeunes inscrits sur les listes électorales", soulignant que "la liste fermée permettait auparavant aux têtes de liste de remporter des sièges au sein des Assemblées élues, alors que des candidats plus compétents se trouvaient exclus en raison de leur classement en bas de liste". Parmi les avantages du scrutin proportionnel, M. Rebij a cité aussi "la représentation de toutes les franges de la société, d'autant que la loi électorale a imposé le principe de parité homme-femme et réservé un quota aux jeunes âgés de moins de quarante ans et ayant un niveau universitaire".

Et d'ajouter: "tous ces facteurs réunis sont à même d'amener les partis à changer les voies classiques qui encourageaient l'argent sale". Cependant, ce nouveau mode pourrait provoquer des dissensions au sein des partis politiques, vu que "les candidats inscrits sur une même liste peuvent envisager des alliances et faire leur propre campagne, sous peine d'exclure d'autres noms

inscrits sur la même liste", a-t-il fait savoir. Le rapporteur de la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électoral, Walid Lagoune avait déclaré auparavant que l'une des réformes fondamentales dans le projet de loi a trait au changement du mode de scrutin, ajoutant que «l'électeur est libre de choisir le candidat qu'il préfère». Avec cette modification, les effets négatifs de l'ancienne loi s'estompent. On ne peut plus acheter ni des voix, ni des places", a-t-il soutenu.

Il a estimé, dans ce contexte, que l'ancien mode de scrutin avec des listes fermées "a eu des conséquences néfastes" et "n'a pas permis l'émergence des élites qu'elles soient locales ou nationales".

Pour sa part, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche a dit qu'il s'agit "d'une révolution, de par le changement radical apporté à l'opération électorale, notamment en matière de mode de scrutin proportionnel à listes ouvertes", qui concrétise, a-t-il ajouté, "le véritable sens de la démocratie".

Il a mis en avant, en outre, l'objectif de "rétablir la confiance des citoyens en les gouvernants, à travers l'encouragement d'une plus grande adhésion au processus électoral" et celui de "mettre fin aux pratiques électorales du passé". De son côté, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a estimé que le nouveau mode de scrutin constitue "un tournant et un changement radical par la voie pacifique et institutionnelle, dans lequel ni l'argent, ni les excoissances du système ne doivent orienter le choix de l'électeur ou le falsifier".

## PERSONNALITÉS-INHUMATION

### Le moudjahid Ali Yahia Abdenour inhumé au cimetière de Ben Aknoun

Le moudjahid et défenseur des droits de l'Homme, Ali Yahia Abdenour, décédé dimanche à l'âge de 100 ans, a été inhumé lundi après-midi au cimetière de Ben Aknoun (Alger) en présence des membres de sa famille et ses proches, des personnalités nationales et politiques. Parmi les présents, il y avait notamment les conseillers du président de la République, Abdelhafid Alahoum et Ahmed Rachedi, le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebika, le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Mohand Ouamar Benlhadj, ainsi que d'anciens ministres. Dans l'oraison funèbre, le SG du ministère des Moudjahidine a mis en avant la grandeur de cet ardent défenseur des droits de l'Homme. Natif d'Ain El Hammam en 1921, ce militant infatigable des droits de l'Homme a été instituteur durant les années 1940 avant d'entamer son militantisme contre l'occupant français en adhérant à plusieurs partis



dont le Parti du peuple algérien (PPA), puis le Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD) et enfin le Front de Libération nationale (FLN) en 1955. Il a été arrêté en 1956 et à sa libération en 1961, il prend le rôle du Secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA). Dans les années 1980, il intègre la Ligue algérienne pour la Défense des droits de l'Homme (LADDH) en tant que membre fondateur. Il a été l'auteur de plusieurs ouvrages dont "Algérie: Raisons et dérision d'une guerre", "la crise berbère de 1949: portrait de deux militants, Ouali Bennaï et Amar Ould-hamouda", "Lettre ouverte au système politique et au dernier pouvoir qu'il a engendré" et "mon testament pour les libertés".

## RAMADHAN

### Plus de 500 tonnes de pain gaspillés en 12 jours au niveau national

Plus de 535 tonnes de pain (plus de 2,1 millions de baguettes) ont été gaspillées durant la période allant du 13 au 24 avril, à savoir 20 millions de Da, a révélé, lundi, le ministère du Commerce dans un communiqué. « Dans le cadre de la campagne nationale d'éradication du phénomène de gaspillage du pain et en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le ministère du Commerce porte à la connaissance des citoyens, qu'il a été enregistré au niveau national, durant la période allant du 13 au 24 avril 2021 (12 premiers jours seulement du mois de Ramadhan), le gaspillage de 535 tonnes de pain ». La même source précise que 2.139.884 baguettes, soit 45 tonnes/jour (178.323 baguettes) ont été gaspillées. Le ministère précise en outre que la valeur des quantités gaspillées s'élève à 20 millions de Da, soit plus d'1,5 million de Da par jour. Parmi les 58 wilayas, celle ayant enregistré un gaspillage important du pain, figure la wilaya de Blida (321.924 baguettes), suivie de Béchar (161.648 baguettes), Tlemcen (150.096 baguettes), Djelfa (139.364 baguettes), Annaba (118.680 baguettes), Tébessa (115.152 baguettes et Oran (108.200 baguettes). Dans ce contexte, le ministère a rappelé que l'Algérie a importé de grandes quantités de blé tendre, en vue d'assurer la production de la semoule destinée à la boulangerie. Ainsi, le pays a importé en 2017 une quantité de 6.832.777 tonnes, soit 1,4 Mds USD, 7.719.399 tonnes, soit 1,6 Mds USD en 2018 et 5.800.844 tonnes, soit 1,3 Mds USD en 2019. Le ministère du Commerce a invité les citoyens à faire preuve de responsabilité et à s'abstenir de tout achat excessif du pain. « Les Algériens figurent parmi les peuples les plus consommateurs de pain, notamment pendant le mois de Ramadhan, ce qui accentue le gaspillage de cette précieuse denrée alimentaire en cette période », déplore le ministère qui appelle à « faire face à ce phénomène étranger à notre société, à l'islam et aux musulmans ».

## JUSTICE

### Des peines de 3 et 5 ans de prison ferme requises contre l'activiste Amira Bouraoui impliquée dans deux affaires différentes

Le procureur de la République près le tribunal de Chéraga a requis, mardi, des peines de 3 et 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (01) million de DA à l'encontre de l'activiste Amira Bouraoui

impliquée dans deux affaires différentes. Amira Bouraoui est poursuivie pour outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, atteinte à la personne du président de la République, et diffusion de pu-

blications susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, pour lesquels le procureur de la République a requis une peine de 3 ans de prison ferme. Concernant le chef d'accusation lié à l'atteinte aux préceptes

de l'islam et au Prophète (QSSSL), le Procureur de la République a requis 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 da. Le jugement dans ces deux affaires sera prononcé le 4 mai prochain.